# BULLETIN
# DES MUSÉES ROYAUX
## DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

## A BRUXELLES

Ce Bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

DOUZIÈME ANNÉE. — 1913.



BRUXELLES
ÉTABL. CH. ROSSIGNOL, IMPR.-ÉDITEUR
44, RUE DU HOUBLON, 44

1913

# BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX

DU

# CINQUANTENAIRE

Tiré sur les presses de
ROSSIGNOL & VANDENBRIL
44, rue du Houblon, 44
Bruxelles

# BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

## DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

## A BRUXELLES

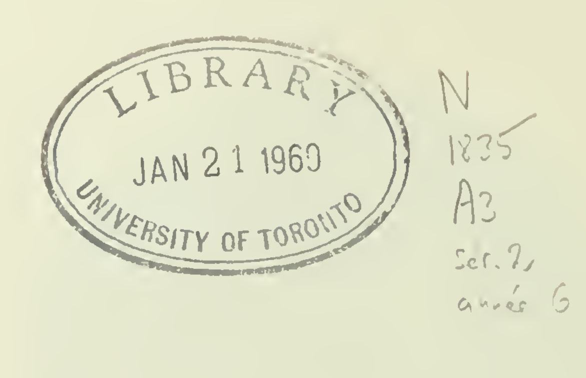
Ce Bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

DOUZIÈME ANNÉE. — 1913.



BRUXELLES
ÉTABL. CH. ROSSIGNOL, IMPR.-EDITEUR
44, RUE DU HOUBLON, 44

1913



# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES DIVERS



## DONS

A. — *Section de l'Antiquité.* Division des Antiquités Grecques et Romaines :



B. — *Section de l'Antiquité.* Division de la Belgique Ancienne :

## DONS (*suite*)

C. — *Section des Industries d'Art* :



D. — *Section de l'Ethnographie et du Folklore* :



E. — *Section des Armes et Armures* :



## NOUVELLES ACQUISITIONS

A. — *Section de l'Antiquité.* Division des Antiquités Grecques et Romaines :

## NOUVELLES ACQUISITIONS *(suite)*

A. — *Section de l'Antiquité.* — Division des Antiquités Grecques et Romaines *(suite)* :



B. — *Section de l'Antiquité.* — Division de la Belgique Ancienne :



C. — *Section des Armes et Armures* :



## NOS FOUILLES

*Nos recherches et nos fouilles en 1911* :



*Nos recherches et nos fouilles en 1912* :



## NOS GALERIES



## BIBLIOTHÈQUE

*Dons* :

## BIBLIOTHÈQUE (*suite*)

*Dons (suite) :*



*Acquisitions :*



## OFFICIEL



## DIVERS



# SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT

## ADMINISTRATION



## DONS

*Aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture :*



*Aux Musées Royaux du Cinquantenaire :*



## CONFÉRENCES ET VISITES DE MUSÉES



## NÉCROLOGIE

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

12e ANNÉE PARAISSANT TOUS LES MOIS N° 1. JANVIER 1913

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## LES GRÈS RHÉNANS ET WALLONS DU MUSÉE DU CINQUANTENAIRE

PREMIER ARTICLE

Le bel ouvrage que M. von Falke a publié naguère sur les « Grès rhénans » (1) a fixé d'une façon définitive l'histoire de ces produits intéressants. Aussi n'est-il que juste, au début de ces notes, de rendre hommage au savant directeur du musée de Berlin. C'est en mettant à profit ses précieuses indications que nous tâcherons de montrer quelles sont les richesses de notre collection et de dire en quoi elles méritent d'être proposées soit à la curiosité des amateurs, soit à leur admiration.

La collection du Musée du Cinquantenaire provient d'abord d'achats heureux, faits entre 1840 et 1860, époque où les collectionneurs de grès étaient nombreux en Belgique et particulièrement en Flandre : citons entr'autres Van Huerne à Bruges, Jean d'Huyvetter, Bodaert et l'architecte Minard, à Gand. Le cabinet d'Huyvetter, vendu à Gand en 1851, a fait, en partie, la richesse de notre musée. Jamais depuis, les acquisitions ne furent interrompues : en 1880 notamment, le musée obtenait du vicaire Schmitz qu'il lui cédât un lot des grès nouvellement découverts à Raeren. De précieux legs, en second lieu, nous favorisèrent : ce fut, en 1882, le don de M. E. De Biefve, en 1897, celui de M. Ch. Capron et, tout récemment, celui de feu M. Gustave Vermeersch, dont la collection renfermait quelques pièces de grande valeur. Le musée de Bruxelles est devenu de la sorte un des plus riches qui soient en grès-cérames.

FIG. 1. — CRUCHE EN GRÈS, DE COLOGNE

### I. Cologne-Frechen

Sous ce titre, nous rangeons une série de pièces qui étaient toutes attribuées autrefois à Frechen. M. von Falke a revendiqué, à juste titre,

(1) O. von Falke, *Das Rheinische Steinzeug*, 2 vol. pet. in-fol., Berlin, 1908.

une partie de cette production pour Cologne. En réalité, les ateliers colonais ne formaient, comme il le dit, avec ceux du village de Frechen, situé à une courte distance de la ville, qu'un seul centre de fabrication. La distinction entre les pièces de l'un ou l'autre lieu est souvent difficile à faire. Dans certains cas, cependant, les fouilles opérées à Cologne l'ont rendue sûre ; c'est ainsi qu'on reconnaît à des caractères vraiment spécifiques les cruches sphéroïdales, les vases [illegible] et les pintes de la Maximinenstrasse, les « Pullen » d'Hermann Wolters, sans parler de pièces à reliefs, d'un type plus ancien ; mais en d'autres cas, Cologne et Frechen fournissaient les mêmes produits, tant au point de vue des formes que de l'ornementation : citons les cruches piriformes décorées de frises et de feuilles d'acanthe, les « Pullen » au rinceau de branches de chêne, les snelles. C'est le Musée de Cologne, comme il est naturel, qui possède le plus grand nombre de grès de l'une et l'autre série. Voici l'indication des principaux exemplaires du Musée de Bruxelles.

1° C'est d'abord (Inv. 3349) une pinte de l'atelier de la Maximinenstrasse, décorée de trois lansquenets en pied, plantés croissant sur le fond. Hauteur 0m,105. Le Musée de Cologne possède plusieurs pièces aux mêmes types (Cf. v. F. I, fig. 40).



FIG. 2. — SNELLE EN GRÈS BRUN, DE FRECHEN [illegible]

De même origine est une cruche sans pied (Inv. V. 1786), à la panse sphérique, au col vertical, étroit, décoré d'écussons, moulures et frises de petits carrés en creux, à la panse divisée par une frise de rinceaux engendrant des feuilles d'acanthe ; médaillons au type féminin et au type masculin au-dessus et au-dessous de la frise. Haut. 0m,195.

Cette cruche provient de la collection Vermeersch. Elle représente dans nos séries un des types les plus intéressants de la fabrication colonaise. (Cf. v. F., I, p. 51, fig. 36.)

2° L'atelier d'Hermann Wolters (155[illegible], 1570 environ) est surtout connu par des cruches sphériques, au Bartmann, la panse couverte de boutons perlés (Traubenoppen) ou de rosettes. Nous possédons des exemplaires de cette catégorie : une grosse cruche en grès brun jaunâtre (Inv. 455) portant le décor de boutons perlés, rangés en quinconce, et trois écussons aux armes de Florent Pallant de Culembourg, celui chez qui fut signé le Compromis des Nobles ; teintes en bleu en quelques endroits, haut. [illegible] (Cf. v. F., p. [illegible], fig. [illegible]) et deux vases, l'un une cruche piriforme (Inv. [illegible]4), l'autre une cruche sphéroïdale sans pied (Inv. [illegible]) de la même matière et du même décor que le précédent, mais beaucoup plus petit.

3° [illegible] a fait une spécialité des snelles. M. von Falke a cité lui-même notre exemplaire de Bruxelles : une snelle en grès brun (Inv. [illegible]53) décorée des figures en pied des Vertus théologales. Ce vase, qui a été trouvé en Belgique, pourrait, [illegible], provenir de Frechen (Cf. v. F., p. [illegible]).

4° Toute une série d'autres pièces, exécutées soit dans l'atelier de la Komödienstrasse, à Cologne, soit à Frechen, doivent être classées ensemble : c'est un excellent exemplaire de « Pullen » à rinceaux (Inv. 3385), puis encore un vase de la même forme et trois cruches piriformes décorées de la frise avec légende : *Des Herem wort bleit in ew..*, répétée deux fois.

5° Ces derniers types sont trop connus pour que nous insistions. Il ne reste à signaler comme produit de Frechen qu'une grosse cruche sans pied (Inv. 850), au col décoré d'un Bartmann caricatural teinté de bleu, à la panse sphéroïdale ornée de trois médaillons avec armoiries (centre : armes de Maurice de Nassau, légende : *Gr. eif Morreit Preiz van Arntgen Gopenater ein Haltlant van adelem Stem. In God 1595*). Que nous

ayons ici un produit de Frechen, la série des pièces du Musée de Stuttgardt, datées de 1596 à 1602, le prouve. Ce que nous voulons ajouter, c'est qu'une cruche toute semblable de notre musée (Inv. 2106) a toujours été attribuée à Frechen, alors qu'elle est, en réalité, une de ces imitations du type précédent qu'on fit à Raeren, comme l'a indiqué M. von Falke, à partir de 1620, environ. Elle porte l'anse terminée en pointe, caractéristique des produits de Raeren, pour ne mentionner que ce signe d'origine. Son médaillon est marqué de la date 1607. Cela signifie que le moule a été réemployé.

(*A suivre.*) M. Laurent.



## LA DEUXIÈME PIROGUE PROTOHISTORIQUE D'AUSTRUWEEL

La première pirogue protohistorique qui fut découverte dans les travaux d'extension du port maritime d'Anvers, sur le territoire de la commune d'Austruweel, le 10 octobre 1910, a fait l'objet d'une étude spéciale ; nous y renvoyons donc le lecteur désireux d'avoir des détails à ce sujet (1).

Rappelons seulement que cette pirogue, creusée dans un tronc de chêne d'une seule pièce, mesurait un peu plus de 11 mètres de longueur et qu'elle avait un diamètre de 1 mètre à l'avant et 1m70 environ à l'arrière. L'avant, de même que l'arrière, était coupé perpendiculairement au grand axe de l'embarcation et était clôturé au moyen de pièces de bois fixées au corps de la barque par des broches en bois.

La découverte, le 25 octobre 1911, de la deuxième pirogue protohistorique d'Austruweel fut, com...




FIG. 1. — A) EMPLACEMENT DE LA PIROGUE. — B) FRAGMENTS DE LA PIROGUE DÉPOSÉS AU FOND DE LA DARSE. C) COUPE TRANSVERSALE DU LIT DE LA RIVIÈRE OÙ FURENT TROUVÉES LES DEUX PIROGUES PROTOHISTORIQUES.

... celle de la première, signalée au service des fouilles de l'État (Musées royaux du Cinquantenaire) par un télégramme de M. l'ingénieur en chef Zanen, directeur des travaux d'extension du port maritime d'Anvers.

Comme il y avait urgence à enlever immédiatement les fragments de cette pirogue, sans pouvoir attendre l'arrivée du personnel du service des fouilles, afin de ne pas interrompre le fonctionnement d'un excavateur qui était en activité au point où ils furent découverts, M. Missotten, conducteur principal des ponts et chaussées, a bien voulu se charger de ce travail.

Les constatations faites, M. Missotten eut l'obligeance de faire déposer les fragments de la pirogue, dans leur ordre respectif, au fond de la darse, à proximité de l'endroit où elle fut découverte (fig. 1).

De même que la première, la deuxième pirogue était creusée dans un tronc de chêne d'une seule pièce, mais chez celle-ci, le diamètre de l'arbre

(1) E. Rahir. Découverte d'une pirogue antique à Austruweel. *Bulletin des Musées royaux*, nº 1, janvier 1911.

était plus considérable : 1m30 à l'avant et 2 mètres environ à l'arrière. Sa longueur était de 10m60, tandis que la première pirogue atteignait 11m20. L'épaisseur de ses parois était de 10 centimètres en moyenne à l'avant et d'environ 15 centimètres à l'arrière.

Par les soins de M. Missoten, les divers fragments de cette embarcation ont été expédiés aux Musées royaux du Cinquantenaire (section de la Belgique ancienne), pour être débarassés de la gangue limoneuse qui les enveloppait et pour être ensuite étudiés aussi complètement que possible.

Ainsi qu'on le remarquera sur le plan ci-joint (fig. 2), les broches de bois qui traversent les parois de l'embarcation ne sont pas enlignées en rangées régulières disposées perpendiculairement au grand axe de la pirogue et à une distance de 80 à 90 centimètres, comme nous l'avons constaté si nettement à la première pirogue d'Austruweel.

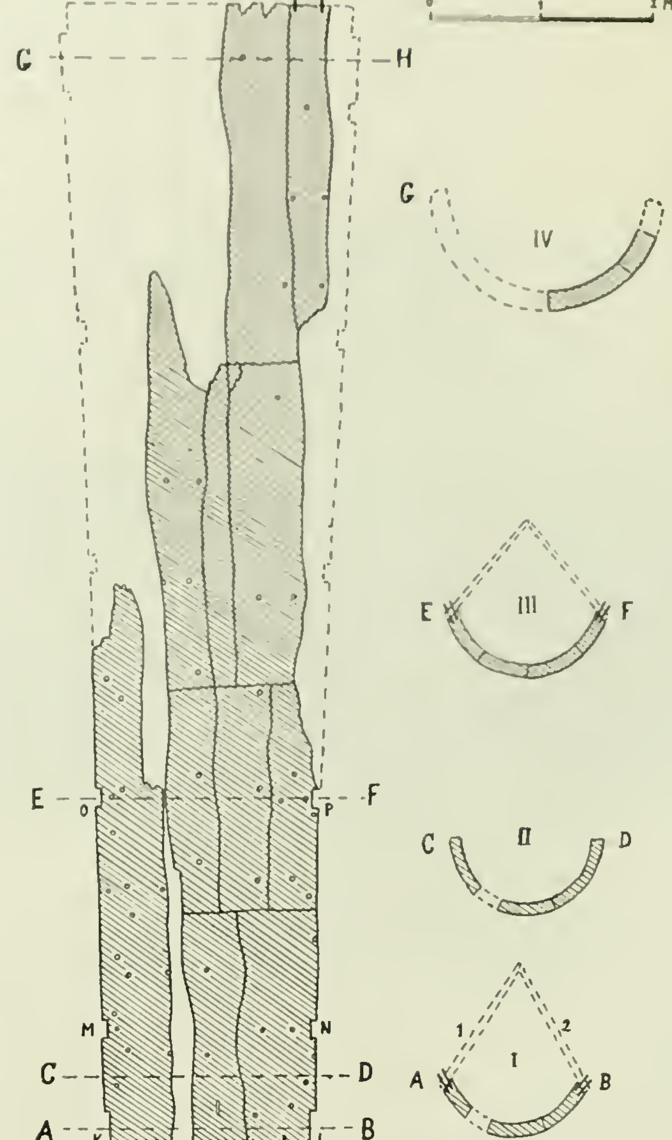


FIG. 2. — DEUXIÈME PIROGUE PROTOHISTORIQUE D'AUSTRUWEEL.

Il est probable, cependant, que ces broches étaient destinées — de même que pour la première pirogue — à fixer des pièces de bois qui consolidaient les parois de l'embarcation et qui attachaient des banquettes.

L'avant, de même que l'arrière, était coupé perpendiculairement au grand axe de l'embarcation. Les deux extrémités de la pirogue étaient clôturées — comme à la première pirogue d'Austruweel — au moyen de pièces de bois fixées au corps de la barque par des broches en bois. Ajoutons cependant que les broches en bois étaient ici moins nombreuses et qu'elles étaient parfois remplacées par des clous en fer, dont nous avons retrouvé les traces bien nettes.

Si dans l'ensemble il y a une assez grande similitude dans le mode de construction des deux pirogues d'Austruweel, nous trouvons cependant ici un dispositif fort intéressant et tout spécial à cette pirogue, dispositif dont nous allons nous occuper maintenant.

L'avant de la pirogue, que nous avons pu reconstituer presque complètement, présente, dans les deux bordages, une série d'entailles bien nettes, disposées d'une façon très symétrique, ainsi que le montre la figure 2.

Tout à fait à l'extrémité, deux grandes entailles, K, L, plus importantes que les autres, se font vis-à-vis : elles ont une largeur de 20 centimètres et sont coupées en biseau, ainsi que le montre la coupe I de la pirogue, tracée à l'emplacement de ces entailles. Des broches de bois, dont plusieurs étaient encore en place, fixaient une pièce de bois dans chacune de ces entailles.

Ces pièces de bois (1 et 2 de la coupe I) devaient se réunir, très vraisemblablement, à 1m40 au-dessus du centre de gravité de la pirogue. L'inclinaison des entailles ne permet pas de supposer qu'elles servaient à fixer une banquette

au corps de l'embarcation, mais plutôt à attacher une charpente pouvant former une sorte de toiture à la barque.

Les entailles M, N et O, P, qui se font ici aussi très exactement vis-à-vis (fig 2), sont moins larges que les précédentes et le biseau est un peu moins prononcé, ainsi que le montre la coupe III. De même que les deux grandes entailles de l'avant, celles-ci devaient être destinées également à recevoir des pièces de bois, qui étaient maintenues aux bordages au moyen de broches en bois. Ces pièces de bois devaient aussi se réunir au-dessus du centre de gravité de l'embarcation, ainsi que le représente la coupe III.

Les bordages du centre et de l'arrière de la pirogue nous manquant complètement, nous ne pouvons que présumer que des entailles du même genre s'échelonnaient sur toute la longueur de l'embarcation.

En admettant que ce dispositif était régulier et que les entailles se trouvaient à égales distances, comme nous l'avons constaté à l'avant, il y aurait eu, de chaque côté, cinq petites entailles dans les bordages et deux aux extrémités, par conséquent quatorze entailles en tout, dans lesquelles étaient fixées les pièces de bois dont nous venons de parler.

Selon beaucoup de probabilité, ainsi que nous le disions plus haut, cette charpente, fixée soit sur une partie, soit sur toute la longueur de l'embarcation, devait soutenir très vraisemblablement une sorte d'abri — en branchage, peut-être — pour les occupants de la pirogue et sans doute aussi pour les produits transportés dans l'embarcation.

La coupe géologique du sol ou fut découverte cette embarcation présente une grande similitude avec celle des terrains où fut mise au jour, un an auparavant et tout près de là, la première pirogue, dans la même darse et dans le lit de la même rivière.



FIG. I. — INSIGNE DE LA CORPORATION DES FABRICANTS DE CHAISES EN CUIR D'ESPAGNE. BRUXELLES, 1660 (FACE).

De haut en bas, le sol était ainsi constitué : 1° d'une couche d'alluvion argileuse jaune, de 1m30 d'épaisseur ; 2° d'une couche d'alluvion argileuse grise, avec de menus débris de particules tourbeuses disséminées dans sa masse ; 3° d'une couche de tourbe renfermant des troncs d'arbres très décomposés et dans laquelle étaient intercalées des lentilles de sable coquillier pliocène. La pirogue reposait au fond de cette couche de tourbe, sur un lit peu épais de sable pliocène très coquillier.

Sous la couche de tourbe se trouvait le sable pliocène en place.

Comme la précédente pirogue, celle-ci, enlisée dans la tourbe, reposait à une profondeur de quatre mètres sous le sol actuel, sur un lit dur de sable coquillier. Comme la précédente également, elle a dû chavirer à un niveau supérieur à celui où elle a été découverte et est peu à peu descendue au travers de l'alluvion boueuse, pour reposer finalement sur le fonds sableux solide du pliocène, qui l'a arrêtée définitivement.

Si l'on tient compte de la nature du gisement où fut découverte cette pirogue et du mode de construction de l'embarcation, l'on peut dire que, de même que la première pirogue d'Austruwel, celle-ci remonte, très vraisemblablement à une époque anté-romaine ou, pour mieux dire, protohistorique.

Cette nouvelle embarcation constitue donc un très intéressant document archéologique, qui aura

sa place marquée dans les nouveaux locaux de la section d'Égypte ancienne des Musées royaux du Cinquantenaire.

Nous ne pouvions terminer ces lignes sans remercier — au nom de la direction du Service des fouilles — M. l'ingénieur en chef Zanen et M. le conducteur principal des ponts et chaussées Missotten de ce qu'ils ont bien voulu, dans une large mesure, contribuer à faciliter nos études et nos recherches [illegible]

E. Rahir.



## UN INSIGNE DE LA CORPORATION DES FABRICANTS DE CHAISES EN CUIR D'ESPAGNE. BRUXELLES 1690

M. De Deyn, en son vivant bourgmestre de la ville de Ninove, a légué aux Musées royaux du Cinquantenaire un objet d'art se rattachant d'une façon très intime à l'un des héros de la Patrie belge : François Anneessens. Il s'agit, en effet, d'un insigne du métier des fabricants de chaises en cuir d'Espagne auquel appartint le bruxellois. Il consiste en un médaillon en argent repoussé et ciselé, de forme ovale et entouré de fleurs d'un fort relief (voir fig. 1). On y voit l'image de saint Pierre, assis dans un fauteuil, coiffé de la mitre, revêtu de la chape et tenant en mains une de ses clefs traditionnelles.



FIG. 2. — INSIGNE DE LA CORPORATION DES FABRICANTS DE CHAISES EN CUIR D'ESPAGNE. BRUXELLES, 1690 (REVERS).

Sous cette figure, d'un sentiment un peu vulgaire, se trouve la représentation d'une chaise telle qu'il s'en fabriquait sans doute alors à Bruxelles.

Au revers (voir fig. 2) on lit, gravés à la pointe, les noms des dignitaires du métier : PHILIPPUS DE BACKER, FRANCISCUS ANNEESSENS, 1690. Je note sur cette même pièce plusieurs poinçons (voir fig. 3) : entre la tête de saint Michel, une reproduction à peine visible de l'écu chargé du lion de Brabant et timbré d'une couronne, un T couronné et une sorte d'étoile. Il résulte des deux premières marques que la pièce provient de Bruxelles. Le T doit donner l'année et l'étoile est le poinçon personnel de l'orfèvre. Si les éléments nous font défaut du côté des archives, par contre, il y a lieu de croire que l'insigne a été exécuté lors de l'élection des deux doyens, vers 1690. Nous reproduisons aussi (voir fig. 4) des poinçons de la même époque empruntés à un ouvrage de MM. L.-F. Crooij.

On remarquera au revers deux bélières destinées au port de l'insigne qui était fixé sur le justaucorps du dignitaire.

Le travail de l'orfèvre n'a rien de remarquable : il semble même trahir de la part de l'artiste une imitation assez sensible d'un modèle allemand. En revanche, au point de vue historique, l'inscription nous révèle une particularité intéressante. Anneessens fut doyen, en 1690, du métier des fabricants de chaises d'Espagne (*Spaenschelee's stoelmaeckers*), dignité qu'il obtiendra encore en 1698.

Dans l'intervalle (1696), les doyens de la corporation furent Henri Willems et Simon Monier.

Quant à Philippe De Backer, on le voit

(1) Abbés L.-F. Crooy, *L'orfèvrerie religieuse en Belgique depuis la fin du XV^e siècle jusqu'à la révolution française*, pp. 50-60.

reparaître en la personne d'un Henri De Backer, sans doute son fils, qui fut nommé doyen en 1717, tandis que la même année, François Aneessens était élu au même titre dans la corporation des tailleurs de pierres, maçons et ardoisiers (*Steenhouwers, Metsers, Beelthouwers, Schailliedeckers*) (1).

M. Alphonse Wauters cite Anneessens comme ardoisier. Ce n'est pas la place de nous étendre sur sa carrière politique, mais il ne sera pas superflu de rappeler en quelques mots le rôle important qu'il joua dans la cité brabançonne.

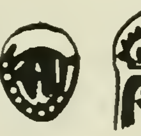





FIG. 3.

François Anneessens, ou Agneessens, naquit à Bruxelles le 25 février 1660, de Josse Anneessens et de Catherine van Hauten. « Il s'occupa toujours avec ardeur, dit M. Wauters, de ce qui intéressait la population en particulier de la prospérité de l'industrie et du maintien des privilèges de la ville. En 1699, son nom figure parmi ceux des membres des métiers qui assistent aux Conférences organisées dans le but d'améliorer la situation économique du pays et aux assemblées dites du *Miroir*, par allusion au local où ces réunions se tenaient (2). En 1717, il montra beaucoup de zèle pour obtenir l'annulation du réglement imposé aux Métiers par le Conseil de Brabant, en 1700. Il fut décapité le 19 septembre 1719.




FIG. 4.

La corporation ne donna pas de successeur à la victime du marquis de Prié. C'était la façon la plus éloquente de porter le deuil de cette nature droite et généreuse. Le XIXe siècle lui paya un double tribut d'admiration. En 1834 les comtes de Mérode Westerloo et Amédée de Beauffort firent placer à l'église de la Chapelle une plaque en marbre portant un médaillon à l'effigie d'Anneessens et une inscription à la louange du héros brabançon. Et plustard, fut érigée sur une place publique de Bruxelles sa statue en marbre, due au ciseau de M. Thomas Vinçotte.

JOS. DESTRÉE.

(1) ALPH. WAUTERS. *Liste chronologique des Doyens des corps de métiers de Bruxelles. 1696 à 1795*. Bruxelles, 1888. Passin.

(2) *Ibidem*, pp. 310-311. *Histoire de Bruxelles* t. II, pp. 150 et 155.

## PORTE DE TABERNACLE

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DANS une étude parue dans le numéro du *Bulletin* du mois de décembre dernier (p. 93) il a été question de l'*Oratoire* De Mailly-Maillet en Picardie.

Nous reproduisons, aujourd'hui, ce gracieux monument dont la photographie nous est parvenue trop tard pour pouvoir en donner un cliché en temps utile.



*Cliché Eug. H*[illegible]

ORATOIRE DE MAILLY MAILLET (PICARDIE)

On y remarquera la noble dame Elisabeth assistée de sa sainte patronne Elisabeth de Hongrie et les deux anges à mi-corps qui tiennent, chacun, une courtine du dais. Il est intéressant de constater que, pour le rôle et l'attitude, ces derniers personnages correspondent aux figures similaires appartenant à la porte de tabernacle entrée dans nos collections.



## DONS

M. Vannérus, Conservateur des Archives de l'État à Anvers, vient de faire don, au Musée de la Porte de Hal, des objets suivants :

1. Un fusil double de chasse, à cheminées, les canons damassés sont signés : L. Neuteman.

2. Un fusil double de chasse, à cheminées ; les canons en damas portent l'indication : « Damas anglais fin ». Les platines de ce fusil sont signées : « B. & M. Lambert frères, à Liège ».

3. Un fusil double de chasse, pour cartouches à broche, se chargeant par la culasse système Ghaye (Liège).

4. Une carabine rayée, à cheminée, se chargeant par la culasse, système Ghaye.

5. Une carabine rayée, à percussion centrale, se chargeant par la culasse, système Ghaye.

6. Un fusil français à aiguille, se chargeant par la culasse, système Chassepot.

7. Une carabine rayée, à cheminée.

8. Un fusil à silex, transformé à cheminée.

9. Un fusil bavarois, modèle 1867, transformé à cheminée et au chargement par la culasse ; fermeture à cylindre et à vis.

A cet envoi d'armes intéressantes pour nos collections, M. Vannérus a bien voulu joindre, pour la bibliothèque du Musée de la Porte de Hal, un lot de vingt sept volumes divers, concernant l'armée belge, la garde civique et les corps de sapeurs-pompiers.

Plusieurs de ces ouvrages sont très rares et nous citerons tout particulièrement, parmi les plus curieux, les ouvrages suivants :

1. *Nouveau manuel d'armement à l'usage des troupes belges*, publié par ordre du Ministre de la guerre. — Bruxelles, 1841, chez De Mortier frères, Faubourg de Namur, rue Léopold, 84. (Un volume broché de 344 pages et 5 planches.)

2. *Guide des officiers, sous-officiers et soldats de la Garde civique*, revu et augmenté de l'uniforme des gardes. Approuvé par le Roi. — Bruxelles, 1835. J. De Mat, imprimeur-libraire pour l'art militaire, Grande Place. (Un volume de 316 pages et 1 planche en couleurs.)

3. *Instructeur du Garde-civique*, par F. Chevrier, officier pensionné, chevalier de l'Ordre militaire de Guillaume. Avec 67 planches imprimées en regard du texte. — Bruxelles, 1850. (Volume de 122 pages, 67 figures dans le texte et 1 planche hors-texte.)

4. *Règlement de la Société des Volontaires pompiers de la Ville de Tournay*, fondée à Tournay le 4 décembre 1834. — Tournay, imprimerie de Blanquaert-Masquelier. (Brochure de 16 pages.)

5. *Manuel pratique du Sapeur-pompier belge*, par le Docteur A. Dubot, commandant le corps des Sapeurs-pompiers de Dinant. — Dinant, 1847. H. Brichaux, imprimeur-libraire. (2 exemplaires de cet ouvrage : un exemplaire de la première édition (1847), volume cartonné de 272 pages, et un exemplaire de la seconde édition (1849), volume broché de 328 pages et 7 planches.)

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à M. Vannérus pour les accroissements sérieux qu'il vient d'apporter à notre collection d'armes à feu ainsi qu'à la bibliothèque du Musée de la Porte de Hal.

G. Macoir.



## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

### sous le patronage de S. M. le Roi

Le Conseil d'Administration de la Société a admis, en qualité de membres associés :

Mme Raeymaeckers, 129, rue de la Loi (cotisation : 50 francs).

Mme Ed. Gilbert, 11, avenue de Longchamps.

M. Moens, 12, rue du Marquis.

M. C. Stameschkine, 34, rue du Magistrat.

---

**Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.**

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE PARAISSANT TOUS LES MOIS N° 2 FÉVRIER 1913

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## UN MIROIR MOSAN DU XIIe SIÈCLE

L'ANTIQUITÉ a connu les miroirs en métal, en or, en argent et en bronze. Les plus nombreux parmi ceux parvenus jusqu'à nous sont en ce dernier métal. On ne sait pas quand on fit, pour la première fois, usage des miroirs de verre étamés, ou pour mieux dire, doublés. L'étamage au mercure, en effet, n'a jamais été connu des anciens. Ils plaçaient au revers de la lentille de verre, laquelle était soufflée et non coulée, une feuille d'or, d'étain ou de plomb. La forme usuelle est la forme ronde. Il y a eu des miroirs carrés et rectangulaires, mais ils n'apparaissent que chez les Étrusques et à l'époque romaine.

Il convient de noter la persistance de la forme ronde des miroirs, avec un diamètre de 0m15 à 0m20. Le diamètre est même souvent inférieur au premier de ces chiffres (1).

FIG. 1. — VALVE DE BOITE A MIROIR (XIVe SIÈCLE).

Le moyen âge semble s'être inspiré, pour la forme, de la tradition antique, mais s'est contenté, en général, de spécimens de dimensions moins importantes. C'étaient, en somme, des ustensiles de toilette et de plus, portatifs. L'usage devait en être très répandu. Au XIIIe siècle, il en est déjà fait mention, au titre XIV du *Livre des Mestiers* d'Etienne Boileau, où il est question de « toutes menües ouevres que on fait d'estain et de plomb à Paris » (1).

Dans l'inventaire de Charles V, roi de France, on relève des specimens très précieux, en métal (2) :

Un myrouer d'ybenus, ouvré à oysseaulx soubs rouge cler garny d'or, pesant deux onces cinq estellins. — Ung myrouer d'or ou il y a quatre saphirs et trente quatre perles, pesant trois onces. — Ung myrouer garny d'or où, à l'environ sont les douze signes (du

(1) DAREMBERG et SAGLIO. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines.* — Voir l'art. de A. DE RIDDER au mot *Speculum.*

(1) H. HAVARD. Cf. « Miroir » : *Dict. de l'Ameublement.*

(2) Cité par VIOLLET-LE-DUC. *Dict. du Mobilier*, t. IV, p. 133.

zodiaque, et de l'autre coste est l'image de Notre Dame, Sainte Katherine et autres, pesant sept onces cinq estellins. — Ung autre mirouer garny d'or ouvré et esmaillé Narcezus et fame à la fontaine, pesant six onces sept estellins. — Ung mirouer d'argent esmaillé de France tout à l'environ, hachié (gravé) par derrière et au mylieu une Veronique (1), pesant cinq mars trois onces cinq estellins.

Dans l'inventaire du duc de Berry, il se trouve renseigné « un mirouer d'or à une lunette esmaillée par derrière » (2).

Les spécimens en métal sont plutôt introuvables. Et il le savait, sans nul doute, l'ingénieux auteur de la boîte à miroir en bronze ciselé de la collection Spitzer. Sur l'une des valves de l'objet, conçu dans le style du XIVe siècle, on voit saint Georges terrassant le dragon, tandis que la princesse de Nicomédie attend, dans la prière, l'issue de la lutte ; sur l'autre valve, on remarque quatre dragons, dont les corps se combinent avec des feuillages (3). Il est prouvé aujourd'hui que ce charmant objet n'est pas authentique et il me serait bien difficile de citer une pièce équivalente appartenant à la catégorie de spécimens indiscutés. En revanche, il existe encore de nombreuses valves en ivoire, enrichies de bas-reliefs représentant des sujets profanes. Sans sortir des Musées du Cinquantenaire, on peut citer un exemplaire hors ligne, acquis à la vente Spitzer. Le bas-relief qui le décore (voir fig. 1) nous donne comme la synthèse de la vie chevaleresque au moyen âge (1).

Cette scène, d'une conception si gracieuse, procède sans nul doute de l'un des meilleurs ivoiriers parisiens du début du XIVe siècle.

Moins fin, à coup sûr, cet exemplaire (fig. 2) en ivoire plus récent, du legs Vermeersch, exécuté lui aussi dans un atelier parisien, vers 1360. Il s'agit d'une scène inspirée d'un roman de chevalerie : un castel défendu par de nobles et gentes damoiselles. Le résultat de l'assaut ne peut être douteux. Les chevaliers ennemis finiront sans trop de peine à triompher des assiégées, qui n'ont rien de farouche. Ce sujet galant et bien d'autres d'une note plus tendre et plus intime, sont trop connus pour nous y attarder.



FIG. 2. — VALVE DE BOITE A MIROIR, EN IVOIRE

Les miroirs de ce genre sont des objets portatifs et les élégantes ne se faisaient pas faute de les réclamer de leurs maris, ainsi que bien d'autres atours. Et comme ils étaient portatifs, ceux de forme ronde ou quasi ronde étaient d'un aspect plus gracieux et d'un maniement plus facile.

Dans le legs Vermeersch, il y a un spécimen qui affecte des formes peu usitées et il nous semble d'autant plus intéressant, au point de vue belge, qu'il se rattache à un atelier mosan du XIIe siècle (voir fig. 3). Il ne s'agit pas d'un miroir portatif, mais d'un ustensile en forme de cadre rectangulaire, sauf à la partie supérieure, laquelle s'amortit en un angle flanqué de deux lobes. Il présente les dimensions suivantes : hauteur

(1) Une représentation de Véronique tenant la Sainte-Face. Ce genre d'images a dû être très répandu au moyen âge.

(2) HAVARD. *Op. cit.*

(3) Cf. LOUIS GONSE. *L'Art gothique*, p. 448.

(1) Cf. notre *Catalogue des ivoires, des objets en nacre, en os gravé et en cire peinte*, p. 62, fig. 20. — Une noble dame remet une épée, munie d'un baudrier, à un jeune homme. A droite de ce groupe une jeune fille fait réciter les prières à un enfant ; à gauche un couple d'adolescents semble occupé à se faire de tendres confidences.

totale, 0m295 ; largeur, 0m185 ; épaisseur de la tranche, 0m030. La surface mirante, consistant en une plaque ou lame d'argent poli, aujourd'hui assez fortement oxydé, est disposée sur un petit panneau en bois de chêne et elle est entourée d'un cadre en bois recouvert de lames en cuivre traitées au procédé dit du vernis brun.

Primitivement, le petit pommeau et les crochets en cuivre doré qui semblent compléter l'objet n'existaient pas. Cette adjonction, conçue dans le style du XIIIe siècle, de date relativement récente, ne saurait pas donner le change à un amateur tant soit peu familiarisé avec les productions d'origine mosane.



FIG. 3. — MIROIR MOSAN DU XIIe SIÈCLE

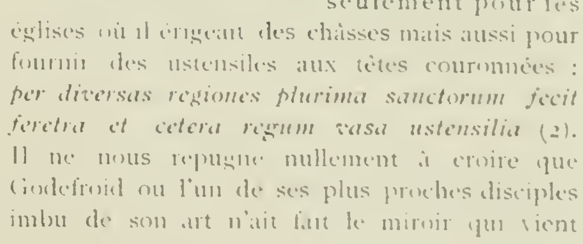
L'œuvre appartient bien au XIIe siècle, ainsi que cela résulte de plusieurs particularités. Le trilobe correspond, de surprenante façon, à celui des deux pignons latéraux de la châsse saint Servais, à Maestricht. C'est encore dans ce même monument que nous retrouvons les rosaces analogues à celle du miroir et les rinceaux presque identiques à ceux de l'encadrement. D'autre part, les feuilles estampées des chanfreins et le grénetis qui les accompagne ne peuvent procéder que d'un atelier mosan.

La tranche est décorée de simples rosaces, obtenues par le grattage des plaques en cuivre bruni. On remarquera sur la tranche du miroir, à la hauteur de chaque lobe latéral, un piton à rivet en cuivre d'une usure et d'une patine irréprochables. Celui de gauche tient encore un anneau de même métal. C'est vraisemblablement le dernier vestige d'une chaîne de suspension.

Au revers, l'âme ou support du miroir en bois de chêne est recouverte d'un velours frappé vénitien, du XVe siècle, très usagé. Le tissu, ainsi que les petites lamelles du revers en cuivre vernis, sont fixés au moyen de petits clous de fer (1). Cet arrangement doit être contemporain de l'adjonction du pommeau et des crochets.

Tel qu'il nous apparaîtrait, sans les adjonctions que nous avons signalées, mais pourvu par contre de sa chaîne de suspension, le miroir que nous publions ici peut émaner soit du mobilier civil, soit même du mobilier ecclésiastique. On peut le voir indifféremment, soit dans un appartement civil, soit dans une sacristie.

Ajoutons que le miroir a d'autant plus de prix à nos yeux qu'il rappelle, pour la technique, des procédés employés dans des œuvres de Godefroid de Claire, cité avec tant d'éloges par Jean d'Outremeuse, et ce qui est plus rassurant, salué avec admiration dans l'Obituaire manuscrit du couvent de Neufmoustier à Huy, où l'orfèvre devenu religieux termina son existence. L'écrivain nous apprend qu'il fit deux châsses, un calice et un encensoir pour l'église de Huy ; mais avant de se retirer à Neufmoustier, Godefroid avait été appelé de divers côtés pour pratiquer son art, non seulement pour les



églises où il érigeait des châsses mais aussi pour fournir des ustensiles aux têtes couronnées : *per diversas regiones plurima sanctorum fecit feretra et cetera regum vasa ustensilia* (2). Il ne nous répugne nullement à croire que Godefroid ou l'un de ses plus proches disciples imbu de son art n'ait fait le miroir qui vient

(1) Les clous de la face qui sont anciens sont tous en cuivre.

(2) Cité par feu J. Helbig, d'après un manuscrit conservé au Musée de l'Institut archéologique liégeois page 48. *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége, etc.* Godefroid après avoir travaillé [illegible] ans au dehors revint à Huy en 1173 et prit l'habit l'année suivante, bien qu'avancé en âge il mourut peu après.

d'être [illegible] que la châsse de Saint-Servais dont il a été question plus haut, est attribuée à ce remarquable maître. — Le [illegible] peut donc dater du milieu du XIIe siècle ou même de [illegible] ans plus tard. Jos. Destrée.

## LES GRÈS RHÉNANS ET WALLONS DU MUSÉE DU CINQUANTENAIRE

*(Fin.)*

### II. Siegbourg.

La fabrication des grès artistiques a commencé, dans la ville abbatiale de Siegbourg, sous l'influence et à l'exemple de Cologne : voilà un fait qui est aujourd'hui bien établi. Pour ne citer



FIG. 3.

qu'un exemple, les vases en forme de balustre, connus à Siegbourg depuis longtemps, ne commencèrent à se parer de médaillons à sujets bibliques que vers 1550, sous l'influence de la grande métropole du Rhin. Vers la même date, on fit à Siegbourg des pintes qui imitaient celles de Cologne. Même les snelles, les fameuses snelles en grès blanc qui firent la réputation des potiers siegbourgeois, ne revêtirent leur décoration bien connue qu'à l'imitation des anciens maîtres colonais. Il était nécessaire que ceci fût dit, avant que nous passions en revue notre collection.

1° Laissons de côté les grandes cruches allongées du XVe siècle (Jacobakannetjes) : on en trouve partout.

Une seule sera signalée ici (Inv. 10571), pour ce motif que le pied est construit comme un col étroit et cylindrique et que le vase paraît ainsi retourné sur lui-même. C'est peut-être là l'origine des beaux « Sturzbecher » du siècle suivant.

2° Pas davantage, nous ne citerons les vases-balustres de l'époque primitive : notre collection ne devient intéressante qu'avec les exemplaires



FIG. 4.

de cette catégorie qui remontent au moins au milieu du XVIe siècle. Nous en avons cinq de cette sorte aux médaillons bibliques, historiques ou allégoriques, parmi lesquels nous signalerons : une Nativité (Inv. 3393) ; une Élévation du serpent d'airain (Inv. 2154) signée IOHANS, nom d'un maître inconnu (1) ; un très beau buste de Pénélope (Inv. 3257), sujet rarement trouvé ; enfin, telle représentation (Inv. 712) qui paraît, à

(1) Le fils d'un maître potier adoptait souvent le prénom de son père en y ajoutant la lettre *s*.

première vue, licencieuse et qui n'est peut-être qu'une moralité : un homme et une femme, assis l'un près de l'autre, dans un paysage, s'étreignent; un personnage, vieillard ou berger, semble bénir le groupe ; l'Amour est agenouillé aux pieds de la femme et lui tient la jambe comme pour la retenir.

Petites œuvres sans prétention que celles-là.

3° La série des snelles du Musée est autrement imposante. Il y en a dix-sept, dont nous signalerons les principales en observant, ou peu s'en faut, la classification que M. von Falke adopta.

Et d'abord, une œuvre de choix (Inv. 446) que nous croyons pouvoir attribuer au maître F. T. C'est une snelle qui représente la Création d'Ève, le Fruit défendu, l'Expulsion du paradis terrestre (fig. 3). Notre figure justifiera les mots que nous venons d'employer et une simple comparaison avec la snelle de la collection Hetjens, reproduite par M. von Falke I, fig. 67, montrera que notre attribution est sûre. Le potier F. T. reproduisait avec un talent exceptionnel les gravures d'Aldegrever et les reliefs que nous citons ici peuvent passer pour un modèle du genre.

A rapprocher également des œuvres de F. T. et en particulier de sa snelle des Noces de Cana (cf. v. F., p. 77, fig. 66), notre n° 363, avec le Retour de Tobie (THOPIUS), le Festin de Lazare, Loth et ses filles; date : 1550 (cf. les snelles identiques de la coll. Oppenheim, de 1559, et de la coll. Thewalt, de 1560) (1).

On sait que les potiers de Siegbourg adaptèrent les médaillons à la décoration des snelles : tâche assez délicate. Or, voici l'exemplaire le plus ancien de la série : une snelle (Inv. 442) montrant, séparés par des arabesques, deux médaillons superposés : l'Ecce Homo et la Flagellation, date : 1559. Le décor, dont les motifs d'ornement furent empruntés à Aldegrever, est conçu dans la manière de F. T. Et voici de plus (Inv. 441) une snelle où se superposent trois médaillons circulaires : on peut penser à un imitateur hardi du maître. Le potier L. W. et Hans Hilgers, que nous rencontrerons plus loin, poussèrent à bout ce système décoratif.



FIG. 5.

Cherchant le succès dans une autre direction, F. T. avait exécuté les matrices de la snelle de Mettlach aux types de Judith, Esther et Lucrèce : il faut rapprocher de ces figures, dit M. von Falke (p. 80), la snelle du Musée de Bruxelles, représentant trois princes, avec les devises bien connues et si difficiles à comprendre : *Iusticia zert. Pax ich begert. Veirtas halt wert* (1).

D'Anno Knutgen, le Musée possède, indépendamment d'œuvres dont nous aurons à parler bientôt, une snelle de 1567 (Inv. 445), aux figures de Jupiter, Vénus et Mars (v. F. 1, p. 93) et c'est à lui encore ou à son atelier qu'il faut attribuer, semble-t-il, la snelle (Inv. V. 1777) à la représentation des vices.

Christian Knutgen fit surtout des buires (Schnabelkannen) : nous le laisserons donc de côté, pour l'instant, et en arriverons au maître L. W., artiste de grand mérite.

Ses qualités apparaissent au plus haut point dans une snelle, notre n° 721, que M. von Falke regarde comme une pièce rare, dénotant une

(1) La snelle de l'ancienne coll. Minard (pl. VIII, n° 13) représente selon le catalogue, au lieu du retour de Tobie, Abraham recevant les anges dans sa tente (v. Falke, p. 78) ; mais n'est-ce pas une erreur du catalogue ?

(1) Reproduit dans DESTRÉE, *Les Musées royaux du Cinquantenaire* avec plusieurs snelles à médaillons.

création originale (fig. 4). Elle porte les figures de Lucrèce, de la Justice et de Judith. Elle est signée et nous dirons de plus qu'elle est datée de 91 (= 1591). Heureuse fortune ! nous en avons un second exemplaire (Inv. 781) tout pareil, à ceci près qu'il ne représente que la figure de Judith, trois fois répétée et qu'il n'a point de date.

Le maître L. W. nous amène à parler des œuvres de Hans Hilgers, son contemporain. Ses travaux sont honorables. Certaines de ses matrices ornementales, gravées d'après Théodore de Bry,



FIG. 6

comptent parmi les plus belles qu'on possède. Nous n'avons pas moins de sept snelles de lui, dont six sont signées, et encore retrouverons-nous son nom en parlant des buires.

L'énumération qui précède suffirait déjà pour donner de notre collection de snelles l'idée la plus favorable, mais il faut citer encore une pièce de 1589 (Inv. 443) aux types de Josué, David, Alexandre, qu'on attribuerait volontiers à Hans Hilgers, mais qui porte comme signature la lettre L ; une pièce anonyme (Inv. 2473) de 1598, où l'on employa pour les figures de Lucrèce et Vénus deux matrices de 1577 (haut-relief très caractéristique) ; enfin, une snelle de l'Antéchrist (V. 1776), dont les détails sont connus de tous et dont le modèle primitif doit être cherché à Cologne.

En résumé, notre collection de snelles importante par le nombre l'est encore par la qualité des pièces. Mais il est temps que nous passions à d'autres séries.

4° L'atelier d'Anno Knutgen célèbre par ses Pullen imités de Cologne et les gourdes est représenté au Cinquantenaire par des exemplaires intéressants de ces deux catégories. Notre n° 449 — pulle —, au Bartmann et aux feuilles d'acanthe, orné de médaillons, a un pendant au Musée de Cologne, de 1567 (v. F. I, fig. 80). Ce type de vase fut longtemps aimé. Anno Knutgen le transporta de Siegbourg à Höhr, dans le Westerwald; de plus, nous citerons notre n° 2474, teinté de bleu et notre 2472, daté de 1596 ; ces deux dernières pièces précèdent de la première et furent exécutées à la fin du siècle soit à Siegbourg, soit à Höhr. En tous cas, elles sont dans la suite des Pullen d'Anno Knutgen.

Pour ce qui est des gourdes, la collection Vermeersch nous a donné un exemplaire (Inv. 1778) daté de 1581, à l'écusson marqué de M. G., qu'il faut rapprocher de deux pièces du South-Kensington Museum (v. F., fig. 97 et 98) et d'une autre de la collection Hetgens. Le groupe ne comporte que ces quatre pièces : la nôtre est plus petite que les autres, mais plus ancienne et, pensons-nous, plus originale. Quant à notre grande gourde (Inv. 450) à la panse aplatie, au col très allongé, elle fait partie d'un beau groupe que M. von Falke a décrit (v. F., p. 99, fig. 95, 96 et pl. VI).

5° Nous en arrivons aux buires ou schnabelkannen, dont Christian Knutgen s'était fait une glorieuse spécialité. Son chef-d'œuvre en ce genre fut une frise ornementale de 1597 imitée d'une gravure de Virgile Solis. Ce sont des oiseaux et animaux variés perdus dans un feuillage opulent, et rien n'est plus aimable. Les vases décorés de cette frise sont pièces de choix (Cf. v. F. I, p. 113-114) vrais chef-d'œuvre : nous en avons deux signés du maître : Le premier (Inv. 447) a été signalé déjà par M. von Falke, la frise du goulot porte la date 1591 ; nous devons le second à feu M. Vermeersch (fig. 5). Tout aussi bien conservé que le premier, il a de plus l'intérêt de porter sur la frise du goulot une date nouvelle dans la série : 1590 (Inv. V. 1757). Et ce n'est pas tout : une buire du Musée (Inv. 448) portant sur le col une frise du motif cruciforme, doit être attribuée au maître de Siegbourg. Une autre

(Inv. 782) est décorée de la frise que Hans Hilgers emprunta à Théodore de Bry en 1593 (v. F. I, fig. 137). L'attribution du vase (fig. 6) au maître est douteuse parce que la matrice a pu être transportée à Höhr; mais nous possédons, en outre, une buire (Inv. V. 1788) ornée de la belle frise d'après de Bry que Hilgers adopta pour plusieurs de ses buires, quand il se mit à imiter Christian Knutgen : et cette fois l'attribution est sûre (Cf. v. F. I, fig. 136) et le vase est superbe.

6° Qu'ajouter encore ? plusieurs autres pièces en grès blanc de notre Musée se placent à la fin



FIG. 7

du XVI^e siècle. Elles font partie de ces séries qui furent exécutées en même temps à Siegbourg et à Höhr, et dont il est impossible de déterminer l'exacte origine.

Pour finir, nous citerons deux magnifiques épreuves en relief (fig. 7) provenant du legs Vermeersch : cavaliers en harnais de tournoi (Inv. V. 1798^a et 1798^b) et la pièce fameuse parmi les collectionneurs, le « mietwerk », orgueil des potiers, que constitue notre vase-balustre à bougeoirs et armature d'argent gravé (Inv. 65). Des pièces comme cette dernière ont toujours été fort rares. La corporation des potiers de Siegbourg les vendait très cher. On sait qu'il n'en existe que deux autres exemplaires : l'un au Musée de Trèves, l'autre au South-Kensington Museum.

M. LAURENT

## BELGIQUE ANCIENNE

### Legs De Deyn.

Feu Edmond De Deyn, le vénérable bourgmestre de Ninove et le collectionneur sympathique et accueillant que tous nous avons connu, nous a fait don, par testament, d'une petite série d'objets fort remarquables trouvés dans la province de Brabant.

Ce sont d'abord trois *statères* d'or gaulois, attribués aux Nerviens et trouvés à Strythem. Ces pièces sont de même type (au cheval, à la roue et à l'epsilon), mais de coins différents.



FIG. 1

Puis un premier lot de quatre-vingt-trois pièces de monnaie romaine, représentées par des deniers d'argent et de billon allant de Septime Sévère (193-211) à Postume (258-267), et provenant d'un « trésor » enfoui retrouvé en 1874 à Leerbeek, au lieu dit *Lombaertsveld*.

Ensuite, un deuxième lot de trente-neuf pièces semblables, allant d'Elagabale (218-222) à Gallien (260-268) et provenant, comme les premières, d'un trésor enfoui à Castre lez-Hal (1).

Remarquons, en passant, qu'il existe à Mons, dans la collection Abel Le Tellier, un trésor de monnaies romaines trouvé il y a une quarantaine d'années à Herchies (province de Hainaut) ayant, à très peu de chose près, la même composition que ceux de Leerbeek et de Castre et que l'époque de l'enfouissement de ces trésors est la même : la seconde moitié du III^e siècle.



FIG. 2

Or, Leerbeek, Castre et Herchies se trouvent être aussi sur une même ligne d'invasion barbare qui est l'ancienne voie romaine de Bavay à Utrecht.

La donation De Deyn, en ce qui concerne la section de la Belgique Ancienne, se complète enfin de trois jolis bijoux de l'époque franke.

(1) Toutes ces pièces ont été déterminées jadis par M. Georges Cumont.

trouvés à Anderlecht au lieu dit *Champ de Sainte Anne* :

Une petite fibule ronde, en verroterie cloisonnée, tables de verre rouge sur paillon d'or comme fond miroitant (diamètre, 0m022);

Une petite fibule en argent battu en forme de rosette (fig. 1)

Au centre, une petite table de verre rouge de forme circulaire sur paillon d'or. Les rayons ou pétales sont figurés par des disques plats décorés d'une croix grecque niellée. Le champ, orné de guirlandes perlées formant une étoile est plaqué d'or (diamètre, 0m022);

Une fibule clipéiforme composée d'une feuille d'or sur plaque d'argent (fig. 2). Au centre est une alvéole vide. Le champ, entièrement couvert de dessins en filigrane, est aussi orné de tablettes de verre rouge serties dans des bâtes surhaussées (diamètre, 0m040).

La nature, l'origine et la provenance de ces objets disent assez l'intérêt qu'ils présentent pour notre histoire nationale et le souvenir reconnaissant que nous devons garder de celui qui nous les a légués.

A. J.

## DONS

La récente institution dans nos Musées d'une section d'ethnographie et de folklore va nous permettre de compléter notre exposition de la dentelle par la présentation d'un ensemble d'objets rappelant les pratiques et les traditions de nos dentellières.

L'outillage y tiendra naturellement une grande place, principalement en ce qui concerne la dentelle aux fuseaux.

Nous nous occupons depuis quelque temps déjà de réunir des types caractéristiques des divers modes de travail et nous publierons prochainement la liste des dons de ce genre qu nous avons déjà recueillis.

Qu'il nous suffise aujourd'hui de faire mention d'un objet qui nous fut offert ces jours derniers et auquel s'attache, peut-on dire, un véritable intérêt historique.

C'est le carreau de la dernière dentellière de Binche, décédée le 28 novembre 1908, à l'Hospice de cette ville, à l'âge de 77 ans.

L'ultime dentelle commencée par la vieille Félicité Baudeux s'y trouve encore attachée, de même que les douze fuseaux qui suffisaient à l'exécution de cet ouvrage peu compliqué.

Elle ne rappelle du reste, en aucune façon, la dentelle à laquelle on a coutume de donner le nom de Binche et l'on peut en dire autant de quelques petits spécimens provenant de la même ouvrière et que l'on a joints au morceau précédent. Mais cette circonstance ne fait que marquer davantage encore l'agonie d'un art dont ces pauvres débris expriment le dernier souffle. Qu'ils sont loin déjà les temps où cette même industrie binchoise faisait éclore sous les doigts de ses dentellières les délicats produits dont la texture vaporeuse l'emportait en subtilité sur toutes les autres dentelles des Pays-Bas !

Le carreau dont il vient d'être question, de même que les dentelles et les accessoires qui le complètent, nous ont été gracieusement offerts par un ami attentif et soigneux, M. Ernest Mabille, président des Hospices civils de Binche. Que celui-ci veuille bien trouver ici l'expression publique de notre reconnaissance.

E. v. O.

## AVIS

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE | PARAISSANT TOUS LES MOIS | N° 3. MARS 1913

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

**Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.**
**Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.**

**ABONNEMENTS :**

**Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.**

## LA SECTION DE L'ANTIQUITÉ EN 1912

### (Division des Antiquités grecques et romaines.)

L'OUVERTURE de nouvelles salles, rendues indispensables par l'accroissement des collections et le renouvellement de ce qui restait du vieux mobilier, a nécessité, au cours de l'année qui vient de s'écouler, un remaniement complet de la section.

La salle qui contenait les céramiques d'Italie ayant été abandonnée à l'Égypte gréco-romaine, tous les vases antérieurs aux vases à figures rouges ont été réunis dans la salle centrale. Les vases postérieurs à l'apparition de la figure rouge, occupent l'ancienne salle des bronzes, qui ont été transportés dans deux nouvelles salles latérales, voisinant avec celle des verres et des pierres gravées.

FIG. 1. — STÈLE ATTIQUE (A. 1032).

Le nouveau règlement des Musées ayant supprimé la section de la Peinture décorative, la section de l'Antiquité a pris possession d'une fresque provenant de Bosco-Reale et de trois fragments de peintures antiques, qui ont été exposés dans l'ancienne salle des antiquités belgo-romaines. On y a réuni les terres cuites architecturales, les portraits romains, les petites sculptures, les bijoux et l'on y a placé la belle table en bois provenant d'Égypte et acquise il y a quelques années.

Voici la liste des accroissements de la division grecque et romaine au cours de l'année. Nous ne nous arrêterons qu'aux pièces les plus importantes (le numéro donné en tête est celui de l'inventaire de la section) :

#### A. Peintures.

A. 1028. Fresque provenant d'une salle voisine du triclinium de la villa de P. Fannius Sinistor, à Bosco-Reale.

[illegible] pompéien (long. [illegible], haut. [illegible]) (1).

A. [illegible]. Deux petits fragments de fresques antiques.

## B. Sculptures en pierre.

A. 19[illegible]. Trois petites sculptures cypriotes en calcaire (une statuette et deux têtes).

A. 193[illegible]. Stèle funéraire attique ornée d'un panneau sculpté, représentant une jeune femme




FIG. 2. — STÈLE ATTIQUE (A. 1934).

assise tournée vers la gauche. Devant elle, une petite servante debout tient une cassette à la main.

C'est un charmant spécimen de la sculpture funéraire attique de la fin du Ve siècle ou du début du IVe siècle. Le motif de la toilette est très populaire. C'est celui, notamment, de la célèbre stèle d'Hégéso.

A. 1933. Petite stèle attique du début du IVe siècle, avec représentation d'une jeune femme debout, tenant en main un oiseau qu'elle tend à un enfant (manquant) (h. 0m47).

(1) Cf. BARNABEI. *La villa pompeiana di P. F. S.* Rome, 1901, p. 61, pl. IV.

A. 1934. Stèle funéraire d'un jeune garçon, provenant d'Athènes, avec l'inscription :

ΜΟΥΣΩΝΙΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΛΑΜΠΤΡΕΥΣ

(Mousônis, fils de Démétrios du dème de Lamptrées.)

Les caractères de l'inscription nous reportent au IIe siècle après Jésus-Christ, époque qui concorde avec le style de la sculpture.

La stèle sculptée, interdite à Athènes par l'édit de Démétrius de Phalères (317 à 307), avait reparu à l'époque romaine.

Notre stèle semble presque une copie fidèle d'un monument du IVe siècle, car le motif se retrouve à peu près littéralement dans cer-



FIG. 3. — NIKÈ (A. 1937).

taines stèles de cette époque (1). Un des intérêts de ce monument réside dans les accessoires : le petit chien maltais et surtout le lien ou l'anneau que l'enfant porte à la cheville droite, qui a sans doute une valeur prophylactique (h. 1m07).

A. 1959. Fragment d'une stèle funéraire attique d'époque romaine, avec l'inscription : Τ. ΙΟΥΛΙΟΣ ΛΕΟΙ..... Probablement un affranchi d'Auguste ou de sa famille.

A. 1935. Fragment d'un bas-relief en marbre avec la tête de Poséidon. C'est sans doute un morceau d'un groupe de divinités. Epoque hellénistique ou romaine.

(1) Cf. CONZE. *Attische Grabreliefs*, pl. 184, n° 976.

A. 1936. Bas-relief d'époque romaine provenant de Bologne, représentant une charette traînée par des bœufs et remplie de corps de bêtes abattues. Peut-être un retour de la chasse.

A. 1937. Petit torse de Nikè (Victoire) ayant sans doute servi d'acrotère à un petit édifice. Les ailes étaient rapportées. Cette charmante petite figure semble être de style néo-attique (début de l'époque impériale). Elle provient des environs du Théâtre de Dionysos, à Athènes.

A. 1939. Aigle en marbre blanc (don d'un anonyme (1).

A. 1940. Bas-relief en marbre représentant Mithra terrassant le taureau (h. $0^{m}84$, l. $0^{m}99$). Don de M. Franz Cumont.



FIG. 4. — ALEXANDRE (A. 1938).

A. 1947. Petit bas-relief funéraire alexandrin représentant une jeune femme assise sur un lit, tenant un gouvernail : à ses pieds un chien. Inscription : ΚΟΠΡΙΑ ΕΤΩΝ ΙΗ (Kopria, âgée de dix-huit ans) ΕΥΨΥΧΙ (bon courage). Le gouvernail est une allusion au « grand courage » des morts. Vente Lampros, Dattari, nº 342.

A. 1950. Statue cypriote en pierre calcaire. Femme debout de style égyptisant (h. $0^{m}34$).

A. 1958. Tête masculine en albâtre verdâtre. Egypte époque gréco-romaine.

## Terres-cuites.

*a*) FIGURINES.

A. 1938. Fragment d'un vase plastique représentant la tête d'Alexandre le Grand (type de la statue de Magnésie, à Constantinople), surmontée d'un croissant de lune et d'étoiles (h. $0^{m}16$).

Cette superbe terre cuite proviendrait du site d'Amisos, près de la ville moderne de Samsoun, dans le Pont, provenance très admissible.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'Alexandre, qui avait délivré Amisos de la domination perse, y eût été l'objet d'une vénération spéciale et divinisé là comme dans tant d'autres endroits.

Le croissant et les étoiles étaient les attributs de plusieurs divinités asiatiques : Attis, Sabazios,



FIG. 5. — TERRE CUITE DE MYRINA (A. 1935).

Mèn. Bien que l'on identifie de préférence ce dernier dieu avec les représentations où le croissant de lune décore les épaules du personnage, il serait tentant de reconnaître ici un *Alexandre Mèn*. Le dieu était adoré dans le Pont et il y a tout lieu de croire que son culte existait à Amisos, bien qu'aucun monument n'en témoigne.

En tout cas notre terre cuite provient du *Pont*, quand bien même elle aurait été apportée de l'intérieur au bazar très riche en antiquités de Samsoun. Rien ne s'oppose donc à l'assimilation proposée.

A. 1945. Statue en terre-cuite d'une femme debout, drapée et diadémée. Asie mineure (peut-être Myrina) (h. $0^{m}44$). Vente Lampros-Dattari, nº 133.

A. 1956. Statuette en terre cuite d'Aphrodite, le torse nu, recouverte encore de sa peinture

(1) Voir CUMONT, *Bull. Acad. de Belgique*, 1912, pp. 252 et ss.

qui a un aspect émaillé et brillant. Béotie (h. $0^{m}27$).

A. 1937. Moule en terre cuite d'une statuette représentant une vieille femme assise tenant un nourrisson sur ses genoux. Pirée ? (h. $0^{m}14$). Le type de la terre-cuite est connu (1).

## Vases.

A. 1941. Grande cruche du Dipylon à anse plate, bordée de deux serpents en relief. Dans la métope centrale, sur l'épaule, scène énigmatique : deux femmes, assises sur des sièges à haut dossier, des deux côtés d'un autel sur lequel

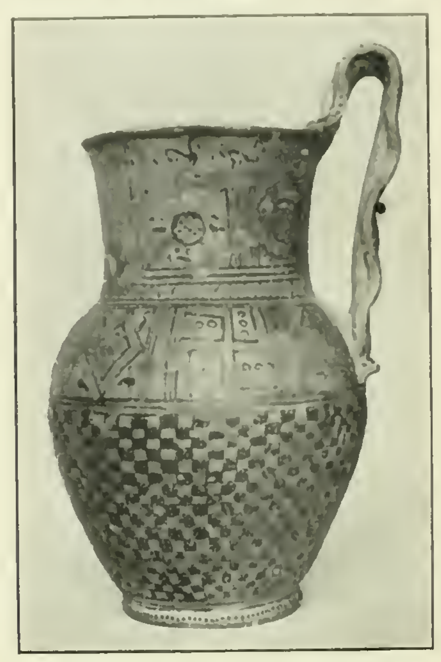


FIG. 6. — VASE DU DIPYLON (A. 1941).

est perché un oiseau aquatique. Elles se livrent à des gestes rituels. Vente Lampros-Dattari n° 3 (h. $0^{m}35$).

A. 1942. Petit gobelet géométrique de forme cintrée, avec une anse plate. Dans une métope, cheval et oiseaux aquatiques. Même provenance : n° 12 (h. $0^{m}15$).

A. 1943. Petit bol géométrique à deux anses avec passoire et bec. Même provenance : n° 20 (h. $0^{m}075$).

A. 1953. Lécythe attique à figures noires : Hêraklès a abattu Antée. Le géant abattu est étendu par par terre. Sur sa poitrine un personnage ailé *à tête d'oiseau*. Thanatos ou eidilon du mort ?) Athéna assiste à la scène. Style du début du V^e siècle. Rhodes (h. $0^{m}25$).

A. 1955. Petit chous (cruche) minuscule à figures rouges (jouet). Dans un cadre entouré d'un filet réservé, un enfant s'avance en rampant, une cruche à la main (h. $0^{m}04$).

A. 1944. Cratère à figures rouges rehaussé de blanc.

*a*) Combat de gryphons et d'Arimaspes, vêtus de riches costumes orientaux.

*b*) Ménade entre deux Silènes. Fin du V^e siècle avant J.-C. Vente Lampros-Dattari, n° 76 (h. $0^{m}365$).

A. 1954. Petite pyxide béotienne, à couvercle décoré de figures rouges rehaussées de blanc.

*a*) Femme assise et Éros volant vers elle.

*b*) Deux femmes.

Thèbes (h. $0^{m}10$).

## Sarcophage.

A. 1949. Sarcophage de Clazomène. Le bord supérieur décoré est seul conservé.

Tête : animaux passant : Cygnes et lion. Dans le champ, rosettes.

Côtés : Torsades accostées de palmettes. De chaque côté, à l'extrémité inférieure, grande tête féminine.

Pied : Animaux passant : Lion, cerf, cygne. Rosettes dans le champ. IV^e siècle avant J.-C. (1)

## Bronzes.

A. 1946. Poignée de miroir en bronze représentant un jeune homme nu, debout, les bras croisés. Style du début du V^e siècle. Locres (h. $0^{m}18$). Vente Lampros-Dattari, n° 211.

A. 1948. Casque ionien en bronze, décoré de palmettes et de fleurs de lotus gravées au-dessus du nasal. Le timbre et une des paragnatides sont endommagés. Naucratis.

JEAN DE MOT.

# LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE & D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES DE GENÈVE

## XIV^e SESSION. — 9-15 SEPTEMBRE 1912

On se souvient que la quatorzième session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques devait avoir lieu à Dublin, mais il ne put en être ainsi par suite de la

(1) Voir WINTER, *Terracoten* II p. 465, 12.

(1) Voir *Bulletin des Musées*, 1901-1902, p. 85.

maladie de son organisateur et la ville de Genève fut alors désignée par le Conseil permanent.

Ce choix se justifiait entièrement, car la Suisse des His, des Rutimeyer, des Pictet, des Forel, des Keller, des Troyon, des Hippolyte Gosse, des Bonstetten, des Desor et des Carl Vogt a écrit plus d'une page au livre de la Préhistoire et de l'Anthropologie et ce fut à Neuchâtel, en 1866, que le Congrès, né à La Spezia l'année précédente, tint sa première session.

La réunion de Genève avait pour président d'honneur M. Edouard Naville, l'éminent égyptologue; pour président effectif l'aimable professeur Eugène Pittard, à qui l'on doit la remarquable étude des crânes valaisans de la vallée du Rhône, et pour secrétaire général M. Waldémar Deonna, ancien membre étranger de l'Ecole française d'Athènes.

Les adhérents étaient au nombre de 531, se répartissant, au point de vue des nationalités, de la manière suivante :

Suisse, 240; France, 117; Belgique, 38; Iles Britanniques, 36; Italie, 18; Allemagne, 11; Espagne, 10; Russie, 10; Argentine, 8; Etats-Unis, 8; Hongrie, 8; Mexique, 5; Autriche, 4; Egypte, 3; Portugal, 3; Suède, 3; Australie, 2; Canada, Cuba, Danemark, Japon, Malte, Palestine et Roumanie, 1.

La Belgique venait donc immédiatement après la Suisse et la France, avec 38 adhésions et ce chiffre a sa signification, étant la preuve de l'intérêt que l'on prend de jour en jour davantage, dans notre pays, pour tout ce qui peut éclairer les origines lointaines de l'humanité.

« La Préhistoire, ainsi que le disait M. Louis Chauvet, président du Conseil administratif de la Ville de Genève, dans son beau discours de réception des congressistes à l'Ariana, intimement liée à l'Anthropologie et à l'Ethnographie est, en effet, la plus populaire des sciences archéologiques. Si lointaines que soient les époques dont elle s'occupe, ajoutait-il, le souci des questions qu'elle pose pénètre de plus en plus la vie contemporaine. C'est que votre science aborde le plus troublant des problèmes : celui des origines de l'homme. La Préhistoire touche encore à d'autres disciplines. Elle est un des chapitres, et non des moindres, des sciences sociales; elle enrichit l'histoire de l'art; elle prête enfin son aide à l'étude méthodique du sentiment religieux. »

Treize Etats étaient officiellement représentés. Vingt-trois universités, dix-huit musées et instituts et soixante-treize académies et sociétés scientifiques avaient envoyé des délégués.

Un article additionnel au règlement général du Congrès, accepté à Bologne, en 1871, stipule que « la langue française est seule admise pour les communications verbales pendant les séances et dans la publication du Compte-rendu du Congrès et des Mémoires qui y sont joints ».

Mais à Monaco, en 1906, fut déposée une proposition modifiant cet article restrictif de la manière suivante : « La langue officielle du Congrès est le français; elle est employée pour la rédaction des procès-verbaux et la correspondance de la Commission d'organisation et du Comité. Toutefois, les membres du Congrès peuvent, dans leurs lettres, leurs communications ou leurs lectures, se servir de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien.

» Les communications en ces trois langues seront accompagnées d'un résumé en français et les discussions devant le Congrès continueront à se faire en langue française. »

Conformément à l'article 16 du règlement, la votation sur cette proposition devait se faire à Genève, simplement par oui ou par non, la discussion ayant eu lieu au Congrès de Monaco.

Elle se fit au début de la première séance du lundi 9 et l'adjonction de l'allemand, de l'anglais et de l'italien fut admise à une assez forte majorité.

Les communications d'ordre scientifique faites au Congrès ont été extrêmement nombreuses et je ne peux donner ici qu'un simple aperçu de celles que j'ai pu suivre.

M. le marquis de Cerralbo, de la Real Academia de la Historia de Madrid, auquel est due la découverte des riches nécropoles ibériques dont nous parlerons plus loin, a fait connaître Torralba (Soria), dans le nord de l'Espagne, une des plus anciennes stations humaines de l'Europe.

Les types industriels (calcaires, quartzites et calcédoines taillés) qu'on y rencontre appartiennent à la fin du chelléen et au début de l'acheuléen. La faune est celle de l'*Elephas antiquus*, y compris la forme archaïque de Tilloux et d'Abbeville, avoisinant le *meridionalis*.

M. V. Commont, dont les remarquables travaux ont profondément modifié la conception que l'on se faisait dans ces dernières années encore des gisements d'Amiens, a traité de la chronologie et de la stratigraphie des industries néolithiques et paléolithiques dans les dépôts holocènes et pléistocènes du nord de la France et a annoncé la découverte faite par lui, dans la vallée de la Somme, à Montières, d'une industrie moustérienne à faune chaude (*E. antiquus* et *R. Merkii*).

Le fait est d'autant plus intéressant que des

vants fort autorisés considèrent l'époque moustérienne comme étant contemporaine de la quatrième glaciation de Würm.

La succession des industries paléolithiques et les changements de la faune du pléistocène en Italie étaient encore peu connus. M. A. Mochi, de Livourne, a pris à tâche d'éclaircir cette question par des fouilles, par la révision de la littérature paléontologique et archéologique et par une étude nouvelle du matériel italien des musées et collections.

Devant choisir entre les différents essais de synchronisme, l'auteur a préféré celui de M. Rutot (1910) parce que c'est le seul, a-t-il dit, qui permet de s'expliquer aisément la discordance des données fauniques et industrielles italiennes d'avec celles d'au-delà des Alpes.

On doit être reconnaissant à M. Mochi d'avoir présenté au Congrès le premier travail synthétique sur l'Italie.

« La technique comparée de la taille des outils amygdaloïdes ». Par l'observation de pièces à divers états de fabrication recueillies aux environs de Perches (Yonne), M. Jousset de Bellesme est arrivé à reconstituer les phases par lesquelles passe un outil amygdaloïde jusqu'à sa forme parfaite.

M. T. Volkow, de Saint-Pétersbourg, nous a entretenus des nouvelles découvertes qu'il a faites dans la station paléolithique de Mélène (Ukraine). Il y a mis au jour des ossements d'animaux, des instruments d'aspect magdalénien et des sculptures sur os et sur ivoire. Parmi ces dernières, des ornements en spirale présentent un intérêt particulier.

Les trouvailles paléolithiques de la Russie d'Europe offrent, on le sait, des caractères spéciaux et nous laissent dans le doute quant à la haute antiquité des restes de l'industrie humaine qu'elles ont fournis.

(*A suivre.*) Bon ALFRED DE LOË.



## NOUVELLES ACQUISITIONS

### Belgique Ancienne et Préhistorique général

Une grosse molaire supérieure d'*Elephas* (1) bien conservée et pesant 8 kilos, trouvée à Hofstade lez Vilvorde (province de Brabant).

Une grande pointe de sagaie en obsidienne à retaille unifaciale.

Une sagaie avec pointe en obsidienne maintenue dans une gaine en ciment.

Une sagaie avec pointe en obsidienne fixée entre deux languettes de bois serrées par des cordes. La monture est ornée de petits coquillages.

Les trois spécimens proviennent des Iles de l'Amirauté (Océanie). Les naturels de ces îles se servaient encore de sagaies à pointe de pierre il y a une cinquantaine d'années.

Ces pièces montrent l'emploi que l'on a pu faire des *pointes moustériennes*.

Fac-similés de harpons aziliens en bois de cerf.

Une fibule clipéiforme en or (fig. 1), décorée de filigranes et de tables de verre rouge serties dans des bâtes surhaussées. Deux de ces tables de verre manquent. (Diamètre : 0m030.)

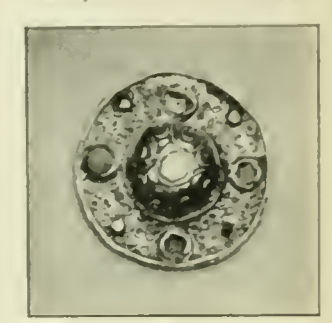


FIG. 1

Une fibule clipéiforme en or (fig. 2), décorée de filigranes, d'un cabochon central et de tables de verre rouge serties dans des bâtes surhaussées. Le cabochon manque ainsi que plusieurs tables de verre (Diamètre : 0m044.)

Une fibule circulaire en bronze, ornée de tables de verre rouge cloisonnées.

Une fusaïole en verre coloré.

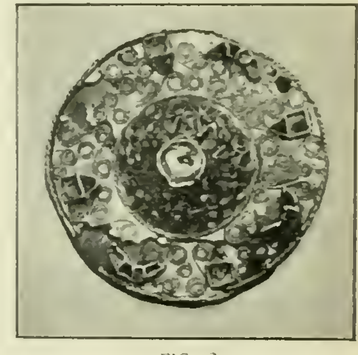


FIG. 2

Ces quatre objets proviennent d'un cimetière frank découvert à Overboulaere (Flandre orientale). Le cimetière dont il s'agit est situé sur la rive gauche de la Dendre, à 350 mètres nord-ouest de l'église d'Overboulaere, au lieu dit *Slachtveldeken* (1), en une pente exposée au sud-est. Les fosses, dans lesquelles on ne rencontrait au-

(1) M. L. De Pauw croit que ce pourrait être *E. meridionalis*

(1) « Petit champ du combat », ainsi appelé d'un combat qui eut lieu à cet endroit en 1745. On nous a dit que ce champ portait également le nom de *Huneghem-Kauter*

cune pierre, n'avaient guère plus de 0m80 de profondeur. Malheureusement, les premières trouvailles faites à cet endroit remontent à une trentaine d'années et la plus grande partie de ce champ de repos a été saccagée depuis, au cours des travaux d'une briqueterie.



FIG. 3

Une bague franke en or (fig. 3.)

Cette bague est extrêmement intéressante. Elle rappelle quelque peu par sa forme la chevalière romaine, mais au lieu d'être en or massif, elle est exécutée suivant les procédés des orfèvres barbares, au moyen de feuilles de métal peu épaisses laminées au marteau.

Le chaton, très abimé, qui paraît avoir eu primitivement la forme d'une capsule, sertit, tant bien que mal, une imitation d'intaille en pâte de verre, trop petite, représentant un personnage debout. Le cercle ou jonc, crénelé sur les bords, semble vouloir imiter une chaîne. Il porte, à l'extérieur, l'inscription VTERE FELIX suivie du monogramme du Christ (fig. 4).



FIG. 4

Ce bijou aurait été trouvé isolément à Vesqueville (province de Luxembourg), dans un champ situé à 1.450 mètres nord-est de l'église.

A. L.



## DONS

### Belgique Ancienne et Préhistorique général

Le R. P. Anselme Bourde de la Rogerie, directeur de la Mission catholique de Notre-Dame du Rosaire, à Guernesey, a bien voulu doter nos collections d'étude d'un spécimen des éléments constitutifs du « briquetage » du Fort-Grey.

Ce gisement anglo-normand présente pour nous un intérêt d'autant plus grand que nous avons sur notre côte, dans les dunes de La Panne, une station analogue quoique moins importante et que nous ne sommes pas très éloignés non plus du célèbre « briquetage » lorrain de la Seille.

Nous remercions donc bien vivement le R. P. Bourde de la Rogerie du don qu'il a eu l'amabilité de nous faire par l'obligeante entremise de M. Louis Cavens. A. L.

* * *

### Folklore

Nos collections de Folklore national se sont enrichies dernièrement d'un certain nombre de bijoux offerts au musée par le comte Louis Cavens, de qui nous viennent, du reste, la plupart des objets de même genre que nous possédions déjà. Ce sont principalement des bijoux campagnards provenant de Bruges et de Furnes :

Deux pendentifs en or, en forme de croix, avec ornements filigranes ;

Un pendentif en forme de croix (or) ;

Une paire de boucles d'oreilles, à pendeloques en forme de grappes de raisin (or) ;

Une bague en or, avec mosaïque (fleurs) ;

Deux agrafes en argent ;

Une attache de Kapmantel (argent doré) ;

Un fermoir en or ;

Une montre en argent ;

Une montre en or, avec ornements en perles et fond d'émail.

A cette intéressante série, se joint encore un pendentif en argent et diamants, en forme de croix, provenant de Malines.

Souhaitons qu'à l'exemple du comte Cavens, les amis de nos traditions nationales prennent à tâche de remplir les vides que renferme encore notre collection de bijoux locaux et que, si l'habitude de porter ces derniers se perd chaque jour de plus en plus, nos Musées soient du moins en mesure d'en conserver le souvenir fidèle et complet.

E. v. O.

### Musée de la Porte de Hal

M. François Renkin, fabricant d'armes à Liége, nous a remis, pour notre collection d'armes à feu portatives, quelques documents intéressants qu'il devient très difficile de se procurer.

Ce sont :

1. Une boite d'amorces fulminantes, formées de petits tubes en laiton garnis de fulminate. Le tube est fermé à une de ses extrémités; l'autre extrémité, ouverte, s'enfonçait dans la lumière du fusil. Le chien, venant frapper l'extrémité fermée du tube, enflammait le fulminate.

Ces petits tubes à fulminate s'employaient pour amorcer les fusils, avant l'invention de la capsule proprement dite, en cuivre ou en laiton embouti.

2. Quelques amorces de même nature, mais plus longues.

3. Trois rubans d'amorces fulminantes, enfermés dans la boite originale du fabriquant. Cette boite en fer blanc, de forme cylindrique, porte, sur son couvercle en laiton, l'indication : « Maynard's Patent. Sept. 22. 1845. Manufactured by Mass. Arms C° Chicopeefalls. Mass. ».

4. Une boite de capsules Gévelot (vers 1850), en cuivre embouti, dans sa boite originale en carton. Le couvercle de la boite porte l'indication : « Amorces Gévelot, n° 26, 1ère qualité, Fabque de G. a Paris. 100 Cmes. »

5. Six cartouches à balles pour le pistolet Victor Collette, dont nous possédons un spécimen dans nos collections.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Renkin. G. M.



## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

**sous le patronage de S. M. le Roi**

Nouveaux membres admis par le Conseil d'Administration dans sa dernière séance :

*Membre protecteur* (Cotisation : 500 francs) :

Mme M. Goldschmidt Brodsky, 15, avenue Marnix.

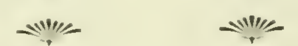
*Membres effectifs* (Cotisation : 100 francs) :

MM. Fernand Franchomme, 33, rue Montoyer.
Armand Solvay, 224, avenue Louise.

*Membres associés* (Cotisation : 20 francs) :

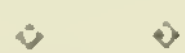
Mme Graux, 38, avenue Louise.

MM. René Poelaert, 17, avenue de l'Astronomie.
Daniel Rothschild, 102, rue Froissart.
Lucien Wollés, 190, avenue Brugmann.
Marion H. Spielmann, 21, Padogan Gardens, Londres S.-W.



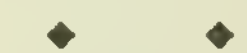
## AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.



*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*



Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

# BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.


## NOS FROTTIS DE TOMBES PLATES

La sculpture funéraire fut, pendant le Moyen Age et la Renaissance, l'une des plus importantes des industries artistiques de nos contrées: les Tournaisiens surtout y excellèrent; leurs œuvres étaient recherchées, tant en raison du talent des artistes que des qualités exceptionnelles de la pierre qu'ils travaillaient; ils approvisionnèrent de bonne heure des régions d'une vaste étendue (1): l'antique dalle tumulaire fournie à l'abbaye des Bénédictines de Forest, antérieurement à l'an 1293, pour couvrir le sépulture de la jeune martyre du VIIe siècle Sainte Alène, dalle qui se trouve encore dans l'église paroissiale de cette localité, n'est fort probablement pas la première œuvre exportée par les ateliers du Tournaisis.

Ils produisaient des sarcophages plus ou moins richement décorés, surmontés des statues gisantes des défunts, comme la tombe de Marguerite de Ghistelle conservée (sauf l'effigie, qui a disparu) dans la crypte de Saint-Bavon à Gand; ou de grandes dalles à figures en relief comme celles de Béatrice de Beausart et de Jehan de Melun (cette dernière signée par de Kély) qui ont passé de l'église au château d'Antoing, et dont les moulages sont exposés dans nos musées (nos 2266 et 2267); ou bien encore de simples lames de pierre, avec des personnages gravés au trait au-dessous de baldaquins indiqués de la même façon, qui apparaissent, en quelque sorte, comme des *croquis* de dalles à relief; croquis admirables de netteté, de sûreté du trait, véritables chefs-d'œuvre de l'art difficile de *résumer* une figure et une architecture en quelques-unes de leurs lignes principales.

LAME DE CATHERINE D'AUT — *Laiton.*

Le plus souvent, les traits sont creusés dans la matière; parfois ils s'enlèvent en relief, par un travail de champlevé d'une délicatesse extrême, et les évidements sont — ou plutôt étaient — remplis d'émaux ou de mastics de différentes couleurs; souvent aussi, les têtes et les mains sont formées par de minces lames de marbre blanc incrustées,

(1) A. DE LA GRANGE et LOUIS CLOQUET, *Etudes sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville.* — Tournai, Vve Casterman, 1887. — Tome I, pp. 101 suiv.

et d'autres incrustations, en laiton, figurent divers accessoires ou attributs : calices, encensoirs, etc.

Aux mêmes époques florissait, à Bruges notamment, une industrie analogue, celle des tombiers graveurs sur laiton ; leurs œuvres, beaucoup plus détaillées, plus poussées que celles des graveurs sur pierre, se rehaussaient aussi d'émaux diversement colorés.



LAME DE FR. DE LA PUEBLA — *Laiton*

Ces productions artistiques durent se compter jadis par milliers, si l'on considère le nombre de celles qui restent et les causes de destruction qui les menaçaient : les lames de cuivre, victimes de la valeur du métal, ont été fondues (Viollet-le-Duc dit qu'il n'en existe plus en France) ; les dalles de pierre, encastrées dans les pavements des églises, se sont effacées sous les pas des générations de fidèles ; la plupart de celles que l'on enlevait des temples étaient employées comme matériaux de construction : on en retrouve dans des murs, dans des radiers d'écluses, etc. ; on a pu sauver certaines d'entre elles (1) ; mais combien ne gisent pas encore ensevelies, en cent endroits ignorées ! Ce n'est guère qu'au siècle dernier que l'on a pris conscience de la valeur artistique et documentaire de ces gravures précieuses ; les archéologues les ont étudiées, décrites ; la Commission Royale des Monuments s'est préoccupée de les faire mettre à l'abri en les adossant aux murailles, à l'intérieur des églises ; enfin, la section Artistique de la Commission Royale des Echanges Internationaux, accueillant avec empressement la proposition de l'un de ses membres, M. Louis Cloquet, a formé une série de reproductions, par le procédé du *frottis*, de lames et de dalles choisies parmi les meilleurs spécimens qui subsistent.



LAME DE C. SCHELLEWAERTS — *Laiton*

Cette collection compte cent vingt et un numéros, c'est-à-dire autant de documents de haut intérêt pour l'étude non seulement de l'histoire de l'art, mais de celle des costumes, religieux, militaire ou civil — de l'architecture — de la paléographie monumentale. Malheureusement, l'exiguïté de nos locaux ne permet pas de l'exposer actuellement ; aussi, pour que cette riche documentation ne demeure pas ignorée, donc inutile, la Commission des Echanges a-t-elle décidé, en attendant mieux, d'en publier le catalogue descriptif.

(1) Baron Jean Bethune de Villers, *Catalogue des dalles funéraires retrouvées à l'écluse des Braemgaten*. — Gand, Eug. Vanderhaegen, 1892.

Ce catalogue, que l'on peut se procurer dès à présent au vestiaire des Musées du Cinquantenaire (1), forme un in 4° de deux cent cinquante pages ; il est illustré de quarante deux simili-gravures reproduisant, d'après les frottis, les spécimens les plus typiques des



DALLE DE GEORGES DE NIVERLEE. — *Pierre.*

« tombes plates » de diverses époques, du XIII^e au XVIII^e siècle ; ajoutons que la disposition typographique est telle qu'il suffit de séparer les pages pour transformer chacune d'elles en une fiche mobile, ce qui permet de réaliser tous les classements spéciaux, appropriés à la nature des travaux des archéologues. HENRY ROUSSEAU.

## LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE & D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES DE GENÈVE

### XIV^e SESSION. — 9-15 SEPTEMBRE 1912

(FIN)

Deux nouveaux squelettes humains moustériens ont été découverts à la Ferrassie (Dordogne) par MM. Capitan et Peyrony. Ce sont, cette fois, des squelettes d'enfants, qui prêteront un intérêt tout à fait spécial au point de vue de la croissance de l'homme de cette époque. D'autre part, il s'agit bien ici (les conditions de gisement ne laissent subsister aucun doute à cet égard) d'une sépulture voulue, systématique, de l'époque moustérienne.

M. L. Didon, de Périgueux, a fouillé avec grand succès « l'Abri Blanchard des Roches », commune de Sergeac (Dordogne). C'est un gisement aurignacien moyen. Cette station est extraordinairement riche en os travaillés. Les pointes à base fendue y sont en grande abondance ainsi que les objets de parure. Il a été recueilli également un assez grand nombre de poinçons, pointes de sagaie, ciseaux, lissoirs, bâtons dits de commandement. Comme nous à Spy, M. Didon a retrouvé à Sergeac des quantités de perles et de pendeloques d'ivoire à tous les états de fabrication.

M. Didon a émis une hypothèse nouvelle au sujet de la destination des bâtons dits de commandement. Ce seraient, du moins pour certains d'entre eux, des ustensiles qui auraient servi à redresser les bois de flèches.

Le « Tuc d'Andoubert », dans l'Ariège, est une caverne dont les parois sont ornées de merveilleuses gravures. On y voit des rennes, des chevaux et certains signes très curieux rappelant la forme de la lettre P.

Cette grotte a été découverte et fouillée par le comte Begouen, de Toulouse, aidé de ses fils. On n'y a point trouvé, malheureusement, de restes d'industrie humaine.

M. l'abbé Breuil a exposé le résultat des fouilles qu'il a entreprises avec M. Obermaier et M. Alcalde del Rio dans la grotte du Castillo, près de Puente Viesgo (province de Santander).

Cette caverne à décorations parietales se rapportant à presque tous les moments du paléolithique supérieur, a fourni également une magnifique stratigraphie : onze niveaux (moustériens, aurignaciens, solutréen, magdalénien ancien, magdalénien à harpons, azilien, néolithique et postérieur) répartis sur quinze mètres d'épaisseur. Faune tempérée, nombreux os travaillés et gravés.

M. le docteur Lalanne a présenté au Congrès les moulages des curieux bas-reliefs à représentations anthropomorphiques de l'ancien abri-sous-roche de Laussel, commune de Marquay (Dordogne), découverts par lui. Ce sont d'abord deux personnages représentés couchés sur le dos et dans une position opposée l'un à l'autre, en une

(1) Prix : 3 francs, port en sus : fr. 0.35 pour la Belgique : fr. 0.90 pour l'étranger.

scène de parturition ou de coït. Puis une femme nue, tenant dans sa main droite une corne de bison. Ensuite une autre femme, analogue à la précédente, mais moins complète. Enfin un homme, vu de trois-quarts, qui semble tirer de l'arc.

Les trois sculptures féminines, qui datent de la même époque (aurignacien supérieur), présentent un caractère commun, la stéatopygie, qui paraît bien être un caractère ethnique.

Après avoir rapproché les découvertes de Laussel de celles de Brassempouy, de Menton et de Willendorf, M. le docteur Lalanne pense que l'on peut conclure qu'à l'époque aurignacienne le midi de l'Europe, et sans doute aussi tout le pourtour du bassin méditerranéen, a été habité par une race probablement négroïde et caractérisée par une stéatopygie très marquée de la région pelvienne chez la femme.

M. Boule a défini la place que doit occuper dans le groupe des Hominidæ l'*Homo Neanderthalensis*, qui est le type normal européen du quaternaire moyen.

Il a ensuite présenté à l'assemblée le moulage du crâne de l'homme de la Chapelle-aux-Saints et a résumé la belle étude qu'il a faite de ce fossile humain.

L'orateur nous a entretenus également de « l'Institut de paléontologie humaine » de Paris, dû à la munificence et au zèle scientifique du prince de Monaco. Le palais qui abritera cet Institut est actuellement en construction dans le voisinage du Museum. Un fonds spécial considérable est destiné à faciliter les travaux des savants. L'Institut portera ses recherches sur toutes les questions pouvant intéresser l'origine de l'homme fossile. Il a un caractère international.

M. Manuel Anton, professeur d'anthropologie à l'Université de Madrid, a parlé des crânes quaternaires découverts récemment en Espagne. Ceux-ci présentent des formes intermédiaires entre Galley-Hill et Cro-Magnon.

M. L. de Hoyos-Sainz, a fait un exposé sur les crânes de Cro-Magnon trouvés en Vieille-Castille.

Le Congrès s'est occupé également de la répartition géographique des trouvailles aziliennes.

Les stations de l'époque azilienne étaient, jusqu'ici, pour ainsi dire confinées au nombre d'une douzaine dans le sud-ouest de la France et on ne connaissait, en dehors de cette région, que trois grottes : la caverne d'Oban, en Ecosse, et les cavernes de Valle et du Castillo, en Espagne (province de Santander), comme ayant fourni un niveau azilien.

M. le docteur Fritz Sarasin a découvert tout récemment aux environs de Bâle, près d'Arlesheim, dans la grotte de Birseck, une assise azilienne avec galets coloriés. Le niveau azilien était superposé à une couche magdalénienne et recouvert lui-même par du néolithique.

Fait à noter, ces galets peints de signes énigmatiques, que l'on croit pouvoir rapprocher des *churinga* australiens, ont été retrouvés, à Birseck, *tous brisés*, probablement par les envahisseurs néolithiques.

M. l'abbé F. Hermet nous a présenté sa dernière découverte de statues-menhirs ; celle faite en 1907, à Montels, commune de La Serre (Aveyron). Cette statue est particulièrement intéressante. L'absence des seins doit la faire ranger dans la catégorie des statues masculines. De plus, elle porte, suspendu au cou, un objet assez difficile à déterminer affectant la forme d'une sorte de gaine.

M. Emile Cartailhac, rapprochant cet objet d'autres similaires sculptés sur des monuments primitifs égyptiens, croit y reconnaître l'étui de la verge, figuré comme attribut du sexe masculin.

M. le baron A. Blanc, professeur à l'Université de Rome, a fouillé en Savoie, à la Cluze de Pierre Châtel, un ancien lieu de halte sur la voie du Rhône, où il a constaté toute une superposition de couches avec céramique : assise azilienne, couche néolithique, foyer de l'âge du bronze IV, niveau de La Tène II et couche gallo-romaine. Tous ces niveaux étaient nettement séparés les uns des autres par des couches stériles.

C'est, en quelque sorte, l'équivalent de l'intéressante découverte faite chez nous, en 1902, dans la grotte de Han.

L'éminent préhistorien Emile Cartailhac avait été prié de faire, au grand théâtre Victoria Hall, une conférence publique sur « L'homme des cavernes ». Cette conférence, suivie par un auditoire extraordinairement nombreux et attentif, a obtenu un succès vraiment inouï.

S'il est maintenant admis dans la science que les cupules représentent quelque chose, qu'elles n'ont pas été faites au hasard, sans idée préconçue ou directrice, on était loin, cependant, d'être fixé sur leur origine, leur signification ou leur destination.

M. Louis Schaudel, de Nancy, qui a étudié d'excellente façon les pierres à cupules et à bassins de la Savoie, pense, avec beaucoup de raison, que la cupule ou l'écuelle était primitivement un récipient destiné à servir au culte de l'eau, considérée comme l'élément fécondant :

plus tard, de récipient, la cupule serait devenue symbole.

M. Louis Siret a exposé ses idées sur la signification des formes figurées représentées sur les monuments ou objets des temps protohistoriques. Toutes seraient des symboles du ciel-père, de l'eau, de la terre, etc.

Répondant à la question relative aux primitifs actuellement vivants ou récemment éteints, M. Maurice Exsteens a parlé de l'industrie des Tasmaniens éteints qu'il a pu étudier sur une série de plus de huit cents pièces.

Cette industrie ne présente nullement les caractères aussi primitifs, aussi *éolithiques*, que certains préhistoriens se sont plus à lui attribuer. Typologiquement elle offre, au contraire, de grandes similitudes avec l'industrie moustérienne.

« Les relations entre l'Italie et l'Europe, au nord des Alpes, pendant l'âge du bronze », tel était le sujet qu'a traité magistralement M. Montelius, en une conférence publique faite le soir, à l'Aula de l'Université.

L'orateur a, par des comparaisons frappantes, démontré l'influence qu'a exercé l'Italie sur la forme et sur l'ornementation des armes et des ustensiles de bronze.

L'Italie se retrouve surtout dans les fibules, dont les plus anciens spécimens sont identiques, ou à peu près, à nos modernes épingles de sûreté. On la retrouve aussi dans les haches, les épées, les rasoirs à simple et à double tranchant, dans les urnes-cabanes, etc. Il y a aussi beaucoup d'objets qui, dotés d'une ornementation en spirale, trahissent plutôt une influence mycénienne.

M. le marquis de Cerralbo a fouillé, avec autant de soin que de bonheur, d'importantes nécropoles ibériques (*Hallstatt* et *La Tène*) situées au nord de Madrid (Aguilar, Lusaga et Arcobriga).

La plupart des tombes contenaient un riche mobilier : poignards à antennes, lances, objets de parure, belle céramique, etc.

La nécropole d'Aguilar a fourni, entre autres objets intéressants, des mors remarquables confirmant ce que dit Strabon de l'excellence de la cavalerie ibérique et des fers à clous d'autant plus curieux qu'aucun auteur de l'antiquité ne fait allusion à ce procédé de ferrage. La rencontre de fers à cheval avec étampures dans les tombes d'Aguilar coïncidant, en quelque sorte, avec la découverte faite en Lorraine par le comte J. Beaupré de pareils objets dans un milieu hallstattien, semble cette fois apporter la preuve que les Celtes ferraient déjà leurs chevaux a la manière actuelle.

M. S. Reinach a mis sous les yeux des congressistes un fac-similé en cuivre exécuté au Musée de Saint-Germain, d'une sorte de bracelet en or pesant 1,100 grammes, acheté récemment à Madrid par un diplomate étranger. Il a montré les difficultés techniques vaincues par l'orfèvre ibérique et a insisté sur l'analogie que le style de ce bijou présente avec celui des couvre-oreilles de la dame d'Elche, du Musée du Louvre.

Il semble à M. Reinach que l'objet dont il nous a fait la présentation appartient à la fin du premier âge de fer, soit aux environs du v^e siècle avant notre ère.

La Commission spéciale pour l'unification des mesures anthropologiques, instituée à Monaco, en 1906, a poursuivi ses travaux.

M. F. Frassetto, de Bologne, a traité de l'unification des mesures sur le squelette.

M. G. Reubel, de Florence, a soumis un projet d'organisation internationale pour prendre des mesures anthropologiques sur les enfants.

Enfin, M. le docteur Paul Godin, de Saint-Raphaël, a parlé des rapports de l'évolution de croissance avec la puberté.

Deux excursions ont eu lieu pendant la durée du Congrès.

La première au Salève où, devant le panorama incomparable que l'on connaît, les participants ont écouté avec un vif intérêt la conférence que leur a faite M. le professeur Pittard sur l'époque glaciaire et la préhistoire de la région de Genève.

L'autre excursion était une promenade de repos sur le lac Léman et au château de Chillon, où une magnifique réception avait été organisée par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Réceptions charmantes aussi, les jours précédents et suivants, à Malagny, par M. et M^me Edouard Naville : au Parc de l'Ariana et au Musée d'Art et d'Histoire, par le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Les congressistes conserveront longtemps le meilleur souvenir de ces réceptions qui furent toutes aussi cordiales que somptueuses.

C'est en Espagne, où hier encore tout était à découvrir, mais où l'on s'est mis à la besogne d'une façon qui peut faire espérer les résultats les plus importants, qu'aura lieu dans deux ans, à Madrid, la quinzième session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

B^on Alfred de Loë.

# NOS RECHERCHES ET NOS FOUILLES EN 1911

L'activité du Service des fouilles s'est affirmée en 1911, par des recherches diverses, des enquêtes, des examens de lieux, etc., ayant porté sur un très grand nombre de localités, et par la surveillance d'importants travaux publics pouvant amener des découvertes intéressant l'archéologie notamment à Anvers, à Malines et à Wichelen.

En matière de fouilles proprement dites, nous avons terminé l'étude des substructions belgo-romaines du bois de Pincemaille à Vellereille-le-Brayeux (province de Hainaut), commencées en 1910 (1).

Il nous restait à fouiller complètement un endroit situé à 68 mètres au N.-E. de la pièce n° V, où nous avions reconnu l'existence d'un grand bâtiment de forme rectangulaire mesurant $30^m \times 22^m$. C'était là que se trouvaient le four à tuiles et les magasins. Nous pensons avoir retrouvé également dans l'espace compris entre la fabrique et le logis du maître, les vestiges des frêles demeures des ouvriers, simples emplacements de huttes avec traces de foyers et débris de cuisine.

Nous avons fait aussi des fouilles à Peissant, commune limitrophe, en un endroit où il y a plus de vingt ans, furent découvertes par hasard quelques tombes belgo-romaines dans une partie de bois dénommée, *Bois de Salièremont*, propriété de la marquise de Juigné.

Ce cimetière, ou plutôt ce groupe de tombes peu important, occupait une légère déclivité exposée à l'Ouest et située à 1400 mètres Sud-Est de l'église de Peissant le long du *Chemin Royal*.

Malgré des travaux assez prolongés, nous n'y avons plus trouvé aucune sépulture, mais seulement de menus débris de poterie épars un peu partout dans les terres, et, à environ 200 mètres de là, une meule romaine très usée, en lave de Niedermendig.

Nos fouilles à Saint-Vincent (province de Luxembourg), méritent également d'être mentionnées ici.

Il s'agit d'une vaste nécropole par incinération antérieure à l'époque romaine située à 2650 mètres Sud du village de Saint-Vincent, dans une partie de forêt dénommée, sur la carte d'état-major, *Le Grand-Bois*.

(1) Voir *Bulletin*, 10e année, n° 6, juin 1911, p. 45.

Nous y avons relevé, sur un espace mesurant 300 mètres de longueur et 180 mètres de largeur, plus de deux cents tombelles dont beaucoup malheureusement avaient été saccagées, aux temps modernes, soit par des chasseurs de renards, soit par des archéologues improvisés à la recherche de la « belle pièce », (1).

Ces tombelles construites entièrement en terre varient considérablement en dimensions et s'il s'en trouve dont le relief est à peine visible, d'autres au contraire conservent encore, au centre, une hauteur de 1 mètre 20. Il en est même une qui atteint deux mètres. Les diamètres vont de 5 à 12 mètres, et celui du tumulus le plus élevé mesure 18 mètres.

Nous avons étudié, jusqu'à présent, soixante et onze de ces tombelles, choisies parmi celles qui paraissaient être demeurées intactes, ou incomplètement fouillées.

A Goyet (province de Namur), nous avons achevé sur l'autre versant du Samson, vis à vis de la grotte n° II, au lieu dit *Bois de la Vieille Hutte*, la fouille de la sépulture néolithique commencée l'année dernière (2).

A la base du rocher-abri qui existe sur le flanc de la montagne, nous avons recueilli encore quelques fragments de crânes et d'os longs humains et des morceaux de poterie grossière.

Nous avons examiné aussi deux petites excavations s'ouvrant sous l'abri, et qui auraient pu servir également de lieu de sépulture, mais nous n'y avons rien trouvé.

Poursuivant l'étude de la « Cité Charlier » à Vaux-et-Borset (province de Liége), nous avons exploré sept nouveaux fonds de cabane néolithiques faisant suite à ceux que nous avons fouillés précédemment dans la « Campagne de la Chapelle Blanche » (3).

Enfin, M. Louis Stroobant, directeur de la Colonie de Merxplas, ayant bien voulu nous aviser que des travaux de désablement venaient de faire dé-

(1) En 1882, pendant trois jours, plusieurs ouvriers dirigés par M. Charles Legros, commissaire voyer du canton d'Etalle, creusèrent les tertres à l'intention du musée d'Arlon. Résultat : un nombre assez considérable de débris de vases et la publication d'une notice concluant à l'existence d'un « véritable cimetière *romain* où reposent dans des urnes les cendres des soldats morts ». (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome XIV, 1882, pp. 310-324).

(2) Voir *Bulletin*, 11e année, n° 12, décembre 1912, p. 96.

(3) Voir *Bulletin*, 2e série, 3e année, nos 8 et 9, août et septembre 1910, p. 67 — 10e année, n° 6, juin 1911, p. 41. — 11e année, n° 6, juin 1912, p. 44.— 11e année, n° 10, octobre 1912, p. 81

couvrir, à Brecht (province d'Anvers), un certain nombre de tombes par incinération, nous nous rendîmes aussitôt sur place et là, grâce à l'obligeante entremise de M. le Dr J. Floren, nous pûmes obtenir, sans aucune difficulté, l'autorisation d'entreprendre des fouilles méthodiques.

Le lieu de la trouvaille est situé à 1675 mètres Sud-Sud-Ouest de l'église de Brecht à l'endroit dénommé *Eindhovenakker*, au bord du chemin de Brecht au hameau de Locht. C'est une parcelle de terre reprise au cadastre sous le n° 724 de la Section N. Tout près de là passe la voie romaine d'Anvers à Hoogstraeten (voie de Bavay à Utrecht).

Nous avons donc pu, jusqu'ici, étudier vingt-cinq de ces tombes, faisant suite à celles qui furent détruites au moment de la découverte (1), ainsi que trois foyers.

Les tombes de Brecht se présentaient sous la forme de simples dépôts de menus fragments d'os humains incomplètement incinérés et mélangés de cendres et de charbon, faits en terre libre, c'est à dire sans urne cinéraire ni caveau quelconque.

Les quelques objets de mobilier (vases, colliers, armes, etc..) qui accompagnaient ces restes humains sont *identiques* à ceux que nous rencontrons dans nos classiques tombes franques à inhumation.

Ce dernier fait que, faut-il le dire, nous avons observé pour la première fois, semble un peu déroutant, car on sait que les Francs, pas plus que les autres peuples barbares qui se partagèrent les dépouilles de l'Empire romain d'Occident, ne brûlaient leurs morts.

La loi salique, où se reflètent des mœurs très anciennes, ne fait mention que de tombeaux à inhumation, et nous ne pouvons voir, quant à nous, dans les tombes de Brecht, que des sépultures de Belgo-romains, vêtus et armés comme les Barbares.

(1) Une douzaine, au dire des ouvriers.

Les capitulaires établissent, en effet, que l'incinération a persisté longtemps en Belgique chez les peuplades soumises et ils prononcent des peines contre ceux qui, comme les païens, s'obstinent à incinérer leurs morts.

Bref, le cimetière de Brecht est bien *un cimetière de l'époque franque, mais renfermant les restes de la population indigène habillée et armée à la manière barbare.*

Telle qu'elle est, notre thèse nous paraît préférable à celle des *Francs vainqueurs abandonnant leur rite funéraire pour adopter celui des vaincus !*

Bon Alfred de Loë

## PISTOLET A ROUET, DATÉ DE 1610, DE LA CAVALERIE DE LA SAXE ELECTORALE

Ce pistolet (voir fig. 1) est renseigné sous le n° 97 (série IX) du catalogue du Musée (1).

Son canon, lisse, long de 0m480, et du calibre de 0m015 (2), est octogonal et orné de cannelures sur sa première moitié, à partir du tonnerre ; le reste du canon est rond. Le tonnerre porte

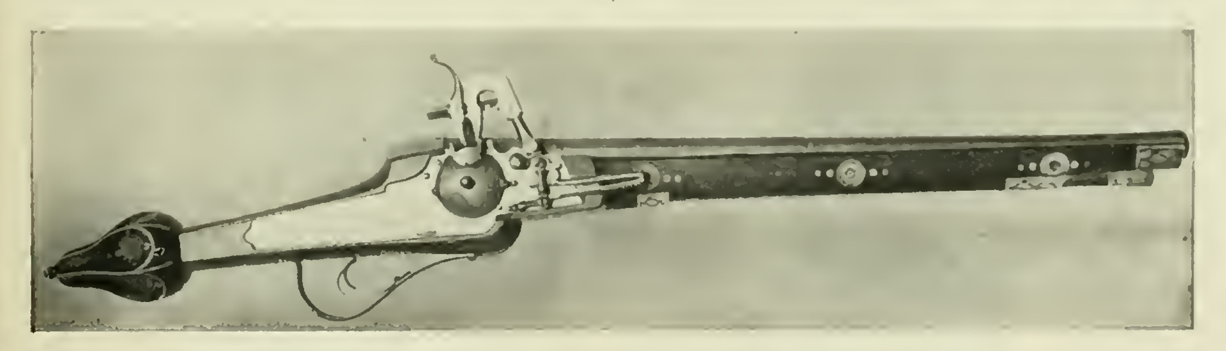


FIG. 1

(1) Cf. *Catalogue du Musée de la Porte de Hal* (1902), p. 347, n° 97. Canon en partie modelé à pans et cannelé, uni vers la bouche. Initiales S. H. Rouet maintenu par un tambour plein en fer : à la contre-platine, décor de plaques d'ivoire représentant, l'une un escargot, l'autre un dauphin. Sur une plaque d'ivoire, voisine du tonnerre, sont gravées les armes de Saxe : sur une autre, des armes portant deux épées en sautoir et une fasce ; une petite plaque, placée entre les deux autres, porte les lettres H et F conjuguées. A l'intérieur du pontet, un ressort destiné à ramener la détente dans sa position normale. Pommeau piriforme, à six faces évidées.

Calibre 0m015.

(Voir poinçon n° 99, à la fin du volume.)

(2) Longueur totale de l'arme 0m740 ; poids 1 k 250.

quelques ciselures et, sur son pan supérieur, un poinçon en forme d'écu, dans lequel se trouve un heaume de joute avec quatre étoiles. Au-dessus du poinçon se trouve la date 1610. Près de la lumière se trouve le chiffre 1. A droite et à gauche du poinçon se trouvent les initiales S. H., qui sont celles du canonnier.

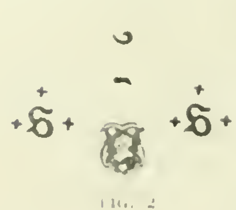


FIG. 2

Le poinçon du catalogue, reproduit ici (voir fig. 2), donne erronément, comme initiales, les lettres : S. S.

La platine est unie; seul le chien présente quelques gravures. A l'intérieur de la platine, le mécanisme du couvre-bassinet et le levier coudé du rouet sont bleuis. Un tambour plein, en fer, maintient le rouet.

Le pontet, en fer, porte à l'intérieur un petit ressort qui, s'il sert, comme le dit le catalogue, à ramener la détente dans sa position normale, a pour but également et surtout, à notre avis, de soutenir la détente et de l'empêcher de céder trop facilement et d'une manière trop brusque.

La monture est en poirier, avec pommeau piriforme, à six faces évidées, et terminé par un petit bouton tourné, en os. La monture est incrustée de filets, de boutons et de plaques d'os gravées. A la contre-platine, se trouvent deux plaques d'os, découpées et gravées, représentant, l'une, un dauphin, et l'autre, un escargot.

La baguette, en bois, est munie d'une tête en os, gravée.

La queue de culasse porte, à droite et à gauche, deux petites plaques d'os gravées; sur l'une (celle de droite), se trouvent les armes de Saxe; sur l'autre plaque, se trouvent des armes portant deux épées en sautoir et une fasce, qui sont les armes de la Saxe Electorale.

Entre ces deux plaques, et directement dans le prolongement de la queue de culasse, se trouve une plaquette d'os gravée, portant les lettres H et F conjuguées, qui sont le monogramme du fabricant de la monture.

En complétant ainsi les indications fournies par le catalogue, nous pouvons ajouter qu'un grand nombre de pistolets identiques au nôtre furent fabriqués, entre les années 1610 et 1620, pour l'usage de la cavalerie de la Saxe Electorale.

Daté de 1610, notre pistolet a donc été fabriqué du temps de l'Electeur de Saxe Christian II (1), mais il a servi certainement aussi sous ses successeurs.

Disons, en terminant, que le *Johanneum* de Dresde conserve, dans ses collections, une bonne centaine de pistolets du même genre.

G. MACOIR.

(1) L'Electeur de Saxe Christian II né le 23 septembre 1583, régna depuis 1591 jusqu'à sa mort, survenue le 23 juin 1611.



## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

**sous le patronage de S. M. le Roi**

Nouveaux membres admis par le Conseil d'Administration dans sa dernière séance :

*Membres associés (cotisation : 20 francs)*

MM. C. Brunner, 11, rue Royale, Paris.
Philippe Cerisier, 29, rue des Deux-Eglises.
Emile Dansaert, président du Crédit foncier de Belgiques, 42, rue Jean Stas.
G. Dansaert de Bailliencourt, 117, rue du Prévôt.
Jacques Doucet, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 16-18, rue Spontini, Paris.
Alfred Errera, 52, avenue du Vert Chasseur, Uccle.
Dr Van der Velde, 65, rue d'Arlon.
Paul Verdussen, 17, avenue Louise.

---

**Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.**

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## FOUR DE POTIER MÉDIÉVAL A COBBÈGE-SOUS-ANDENNE

Au cours de l'hiver 1911-1912, j'appris que des travaux de terrassement exécutés en vue de l'établissement d'une briqueterie dite « de campagne » avaient amené à jour des débris de poteries anciennes. C'était dans une terre de culture située entre Andenne et Andenelle, entre la Meuse et la route Namur-Liége. D'un premier examen sommaire, je conclus à une trouvaille intéressante et je la suivis de près. J'obtins sans difficulté de M. M. Lange, le propriétaire, l'autorisation de surveiller la fouille et l'entrepreneur, M. Galer, s'y prêta de très bonne grâce. Donnons-leur, de très grand cœur, au nom des archéologues, notre juste tribut de reconnaissance.




FIG. 1. — FOUR DE POTIER A COBBÈGE-SOUS-ANDENNE.

En enlevant la couche arable ou superficielle, on mettait à jour l'argile limoneuse — de $0^{m}80$ à $0^{m}90$ d'épaisseur, reposant sur le gravier de Meuse, probablement quaternaire. Il ne fut pas difficile de circonscrire le terrain des recherches à faire : il se trouve à environ 70 mètres au sud du péré de la berge et à 40 mètres à l'est du sentier de Cobbège ; il mesure de 16 à 20 mètres carrés. C'est un massif presque isolé montrant dans son épaisseur une zône presque circulaire d'argile calcinée sur place; dès que les terrassiers apercevaient la belle couleur rouge, ils cessaient d'avancer : rien ne leur eût servi, d'ailleurs, de remuer une masse dont il n'eût pas été possible de tirer parti.

Dans l'angle N.-E. de notre promontoire, on découvrit un dépôt de poteries diverses ou plutôt de tessons plus ou moins défectueux. C'étaient des pièces à pâte rouge ou blanche en biscuit ou vernissées en jaune (vernis à base de plomb, sans nul doute) ; nous avons même trouvé un fragment enduit, à l'extérieur, d'une

couche de noir mat. — Il était peut-être difficile de justifier complètement le mot enduit. Il y aurait peut-être ici l'indice du procédé de cuisson utilisé encore aujourd'hui pour les tuiles, où la coloration noire s'obtient sur, ou dans la pâte même, à l'aide d'un afflux de fumée épaisse et abondante donnée par la combustion lente de bois vert ou de bois humide.

Ces fragments étaient analogues à ceux qu'on trouva naguère en creusant les fondations du presbytère d'Andenelle, à quelques centaines de mètres plus à l'est, sur la route même de Namur-Liége. Il paraît résulter d'un premier examen contradictoire que ces poteries remontent au haut moyen-âge et non à l'époque franque, comme il en fut un instant question.

Ce premier point acquis, nous en poserons un autre. Notre champ d'exploration se trouve presque en face de la ferme dite des « Malades », à Seilles (1), et proche de l'emplacement du « pont en pierres » construit par les Romains pour relier leur réseau vicinal de la Hesbaye à celui des Ardennes par Lion-Fontaine, Vieux-Tauve (2) (Coutisse), Matagne (Haillot), Sorée et Ciney; et, d'autre part (peut-être par la Fontaine de l'Ours), par la Vaudaigle (3), à Bonneville. Or, lorsque le pont fut détruit, les communications entre les deux rives de la Meuse se trouvèrent supprimées. Il ne serait pas étonnant, d'autre part, que les relations entre Andenne et Seilles se fussent établies en amont, vers « l'ancien château entouré d'un fossé (1) », à l'endroit où se trouve le port de Seilles, en face de celui d'Andenne, « à l'Espinette » dont le nom subsiste encore. — Le trait d'union entre Andenne et Seilles, ainsi que le port d'Andenne par la route Ciney-Éghezée, se trouve entre ces deux points.

Nous croyons pouvoir inférer de ces constatations que notre tour, établi à peu de distance du diverticulum romain, se trouva hors de la circulation lorsque le pont fut détruit. Considérant le dépôt de déchets de fabrication, nous pourrions dire que son abandon doit se rapprocher de l'époque de la destrucction du pont : le potier de Cobbège ne se trouvait pas en situation de lutter avec ses concurrents d'Andenelle, car ils devaient être nombreux le long de la route de Liége et le long du diverticulum jusqu'au cimetière actuel d'Andenelle. Or, la Chronicque de Groonendael, qui nous parle du château de Seilles, de la maison de campagne de Sainte-Begge à Seilles (à Reppe, à l'est du pont ?), nous apprend que les Liégeois détruisirent le pont d'Andenne en 1152 ou 1157. Nous voilà bien sur les confins des périodes franque et du haut Moyen-âge, entre lesquelles un léger débat s'ouvrit au début de l'affaire. Ce



FIG. 2.

(1) Propriété indivise entre les communes d'Andenne, de Seilles et de Landenne-sur-Meuse, ancien domaine de Sainte-Begge, ce qui lui donne un assez joli brevet d'antiquité.

(2) Val d'Aigle (Del Marmol, *Annales de la Société Archéologique de Namur*.)

(3) ALPH. WAUTERS, dans une étude sur les anciennes voies du Brabant, prétend que l'appellation actuelle *Vieux* ou *Oud* correspond toujours à une note de haute antiquité.

(1) Groonendael, édition de Limminghe.

rapprochement nous paraît assez rationnel pour nous permettre de nous y fixer et de considérer le débat comme clos. En tout cas, s'il se produisait quelque raison ou argument probant, nous sommes tout disposé à nous laisser convaincre : nous ne nous lancerons pas flamberge au vent pour soutenir une opinion devenue peut-être difficile à défendre et nous déposons nos conclusions :

Dans la terre dite « Cobbège » entre la Meuse et la route Namur-Liége, il exista vers le XIIe siècle, une fabrique de poteries mates ou vernissées, à pâte rouge ou blanche ou noire. Le four, ou du moins la partie inférieure du four, subsiste encore : il nous reste à l'examiner.

Les terrassiers respectèrent une sorte d'îlot ou promontoire présentant sur la plus grande partie de son pourtour une masse d'argile évidemment calcinée sur place, sans aucun indice de remaniement. Sur l'avis de M. Rahir nous fîmes pratiquer une tranchée de 0m50 à travers le massif; nous primes la direction N-S. Or, c'était précisément la direction du grand arc de notre four et elle coïncida avec le cendrier, le foyer et le grand axe du creuset. Notre photographe s'installa dans le cendrier de sorte que nos documents se trouvent en parfaite corrélation.

Pénétrons dans la tranchée, en partant du sud. Voici d'abord le cendrier (a) de notre croquis (fig. 3), rempli de terre remaniée, surtout de l'argile fortement mélangée de cendres de bois, au tact très onctueux. Puis c'est le foyer (b), sorte de caisse rectangulaire de 0m50 à 0m60 de largeur, de toute la hauteur du dépôt d'argile ; le fond et les parois sont constituées par une croûte épaisse de 7 à 8 centimètres, fortement calcinée, passée a l'état de scorie noire vitrifiée ; et, derrière, l'argile calcinée sur une épaisseur de 20 à 30 centimètres d'un beau rouge qui s'atténue peu à peu et disparait dans la masse argileuse.

Au fond du foyer, une cloison (c) moins haute que les parois latérales, séparant le foyer du creuset, et vitrifiée dans toute son épaisseur. Nous voici dans le creuset ou peut-être le four même (e) car nous n'avons trouvé ni débris ni indice de construction supérieure ; rien non plus qui nous donnât un renseignement quelconque sur la fermeture (le dôme) ou le système de tirage.

Le four est à base ovale, les deux axes mesurant 2m20 et 1m80. Les parois sont légèrement creusées en forme de cuvette, de sorte que la sole est de moindres dimensions que le plan supérieur. La sole primitive repose sur le gravier et elle nous paraît avoir été établie avec de l'argile malaxée et fortement tassée en plan horizontal. Plus tard on en haussa le niveau, à partir du foyer, mais en plan incliné, jusqu'au petit axe. L'exhaussement mesure au foyer 0m20 et descend a 0 au petit axe. Cela se fit en étendant sur la sole primitive, déjà transformée en scorie noire, une couche de tessons concassés sur laquelle on posa la sole nouvelle d'argile malaxée et battue : un morceau

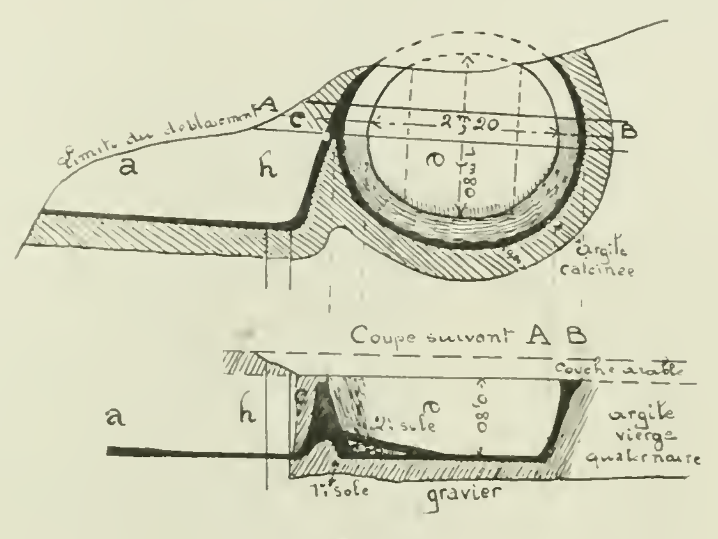



FIG. 3.

détaché dans la tranchée montrait, bien marquées, les empreintes des tessons avec lesquels elle avait été en contact.

Peut-être la nature de l'enduit du four et du foyer, identique à celle de la seconde sole, inciterait-elle à dire que les parois furent aussi exécutées en placage d'argile ; nous ne serions pas éloigné de le croire, car il y a une démarcation nette entre la scorie et l'argile simplement calcinée, indiquant en quelque sorte par sa propre dégradation de ton le degré de température qu'elle a subi, mais il n'en reste pas moins établi que le four a été primitivement creusé dans l'argile restée vierge, sans aucune trace de construction de paroi, de foyer, de carnau, de voûte ou de cheminée ; ni une pierre, ni une brique ou un fragment qui pût faire songer à un parement d'assise circulaire ou à un claveau d'appareillage d'une voûte ou d'un dôme. Lors de nos recherches, le four était rempli de terre mélangée de pierres brutes, et de de rares tessons ; nous n'avons non plus rien rencontré qui pût faire songer à une pièce quel-

coupe de bois de charpente d'un panneau ou de couverture. Le remplissage était de même nature que les terres avec lesquelles on avait fait le nivellement général et qui, mélangées avec les alluvions modernes du fleuve combinées avec la culture séculaire, formaient la couche arable de nos jours.

Décembre 1912. É.-J. Dardenne.

## LES FOUILLES DE M. LOUIS CAVENS A SPIENNES EN 1912

Le Pressigny et Spiennes représentent deux noms qui, en Préhistoire, constituent en quelque sorte des « lieux communs » tant ils sont connus des paléontologues du monde entier. Mais si le Grand-Pressigny doit sa célébrité à la large diffusion de ses produits, Spiennes fut le centre minier préhistorique le plus considérable de l'Europe occidentale.



MASQUE JAPONAIS : HANNIA, DÉMON FÉMININ.

Les environs de Spiennes étaient depuis longtemps très réputés pour le grand nombre de silex taillés qu'on y rencontrait à la surface du sol dans les champs cultivés et, dès 1860, feu Albert Toilliez déterminait parfaitement la nature d'*atelier* et l'âge *néolithique* de ce gisement (1).

En 1867, l'ouverture d'une tranchée de chemin de fer vint démontrer que la matière première était extraite du sous-sol même de la région. Dans la dite tranchée, en effet, la craie blanche à silex étant recouverte par 6 à 10 mètres de couches tertiaire et quaternaire et cette épaisseur étant trop considérable pour être déblayée, l'antique mineur avait atteint la craie par des puits verticaux qui avaient traversé le limon supérieur, l'ergeron, le dépôt caillouteux et le sable landenien. Plus de vingt-cinq de ces puits furent rencontrés par la tranchée.

A. Briart, F. Cornet et A. Houzeau de Lehaie ont rendu compte de cette remarquable découverte en un travail magistral publié en 1868 par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut et réimprimé en 1872 à l'occasion de la réunion à Bruxelles du congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (1).

Fait singulier, malgré l'importance exceptionnelle de Spiennes, on n'y avait jamais pratiqué, jusqu'ici, que de petites fouilles isolées.

En 1887, j'avais déblayé, avec de Munck (2), un puits dont la profondeur était de 8 mètres et peu après, en 1889, L. De Pauw avait fouillé, dans la vallée de la Trouille, deux ateliers superposés (3). C'est tout.

L'idée vint donc à M. Louis Cavens, dont les libéralités à l'égard de nos musées ne se comptent plus, d'entreprendre au profit de ceux-ci l'exploration suivie et méthodique de cette station incomparable.

* * *

Le petit village de Spiennes est situé à quatre kilomètres au Sud-Est de la ville de Mons.

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, tome X, page 513.

(1) *Rapport sur les découvertes géologiques et archéologiques faites à Spiennes en 1867* (Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 3e série, tome II, 1868). — *Sur l'âge de la pierre polie et les exploitations préhistoriques de silex dans la province de Hainaut* (Compte rendu du congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 6e session, Bruxelles 1872, pp. 279 à 299 et pl. 29 et 30).

(2) Em. de Munck, *Fouilles d'un puits de l'époque néolithique pratiquées à Spiennes par M. le baron Alf. de Loë*

La maigreur des récoltes sur certains points bien marqués correspondant à des orifices de puits comblés de déchets de taille, les éboulements qui se sont produits à différentes reprises dans les champs et l'extraction du silex pour les faïenceries ont permis de délimiter assez exactement la zone des anciennes exploitations souterraines qui s'étend des deux côtés de la vallée de la Trouille et comprend une cinquantaine d'hectares.

Le plateau crayeux de la rive droite, si bien dénommé le *Camp à cayaux* (le champ à cailloux) et où le limon n'a que peu ou point d'épaisseur, se termine au nord et à l'est par une déclivité insensible, tandis qu'à l'ouest et au sud, il finit brusquement par des pentes escarpées au pied desquelles coule la Trouille (fig. 1).

C'est sur ce plateau, en une terre reprise au plan cadastral de la commune sous le n° 33 de la section A, qu'ont été commencées en juillet dernier, les premières grandes fouilles dues à l'initiative et à la générosité de M. Louis Cavens.

Elles ont amené déjà la découverte de deux puits de mine très profonds communiquant par des galeries et de quatre ateliers de taille.

*(A suivre)* Bon Alfred de Loë.

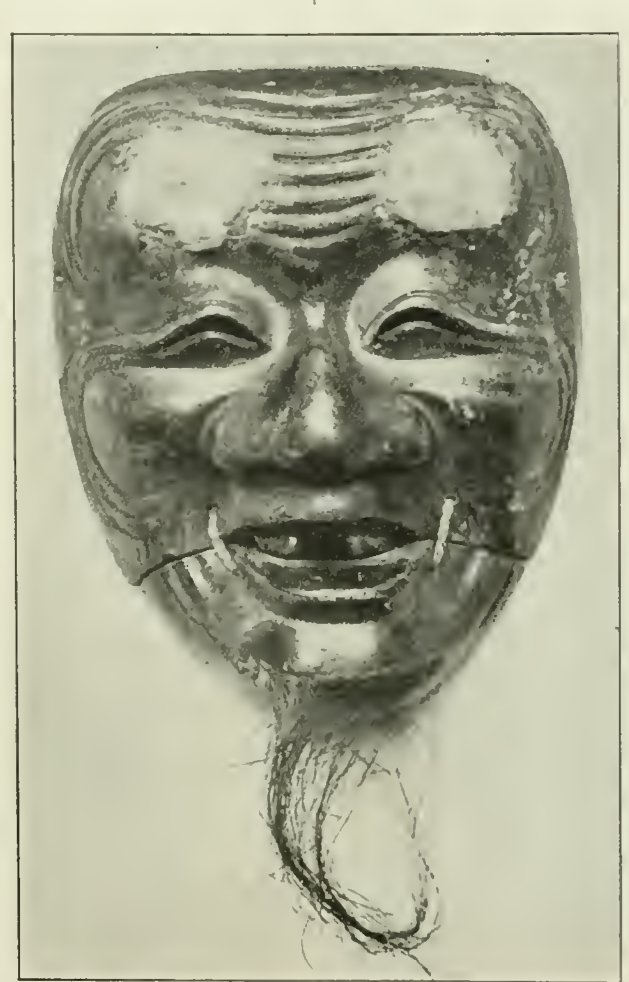
---

(Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, tome VI 1887-1888). — Bon A. de Loë et E. de Munck, *Notice sur des fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut).* (Compte rendu du congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 10e session, Paris 1889, pp. 569 et 612).

(3) L. De Pauw et E. van Overloop, *Les ateliers préhistoriques de Spiennes* (Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, t. VIII, 1889-1890).

## EXPOSITION DE MASQUES JAPONAIS

Les collections d'Extrême-Orient se sont enrichies récemment d'une série de masques japonais. Ces productions si caractéristiques de l'art du Japon nous faisaient totalement défaut et il est heureux d'avoir pu en acquérir quelques bons spécimens. Les masques étaient fort usités jadis dans les danses de Nô et dans certaines représentations théâtrales pour caractériser divers types classiques de divinités, de héros, de démons, de personnages, etc...



MASQUE JAPONAIS : CHICHI NO JO, VIEILLARD SOURIANT

Leur usage paraît être venu de Chine vers le VIIe ou le VIIIe siècle, peu de temps après l'introduction du Bouddhisme.

Les rares masques primitifs qui existent encore sont pour la plupart conservés dans les trésors des temples. Ceux qui sont exposés datent des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.

Ils sont en bois sculpté, laqué ou revêtu d'un enduit polychromé, à l'exception de deux d'entre eux dont l'un est en fer, l'autre en céramique.

Ils représentent notamment les types classiques suivants : la déesse Okamé, signé Unkei ; Hanna et Kijo, démons féminins; Tengu, genie habitant les forêts: Shojo, vieillard à l'expression douloureuse; Mambi, femme au visage souriant.

***

Dans la même vitrine sont exposés deux Fukusa, carrés d'etoffe destinés à envelopper des objets de prix ou certains cadeaux :

Fukusa en soie noire brodé : carpes remontant une cascade, symbole de persévérance.

Fukusa en soie bleue brodé : faucon de chasse sur un tronc de pin.

Dr J. Bommer

## DONS

Les Musées du Cinquantenaire sont entrés en possession d'un legs de M. Drion, décédé au Château de Marlagne près Namur, le 7 novembre 1912.

Ce généreux bienfaiteur nous donne 13 vases et albarelli en faïence italienne, 3 potiches en vieux Japon, 2 potiches de fabrication chinoise ainsi que 7 plats, 38 assiettes, 17 tasses avec



MASQUE JAPONAIS : MAMBI.

soucoupes, le tout appartenant à l'époque de Kien-Long, et un lot de cinq pièces d'argenterie. Celui-ci consiste en deux flambeaux et un sucrier de l'époque Louis XVI, en une aiguière et un bassin de style Louis XIV. Ces deux derniers objets constituent des œuvres très remarquables dues à des orfèvres montois et ils seront publiés prochainement dans le présent *Bulletin*.

— M. le Dr Bommer, conservateur adjoint de nos musées nous a fait don d'un masque japonais, en fer. Les masques de cette espèce se rencontrent rarement. Celui-ci représente une tête de diable et date probablement du XVIe siècle.

— Notre collection de broderies blanches s'est enrichie tout récemment d'un morceau en toile brodée du XVIIIe siècle. La broderie en question est du type qu'on appelait à cette époque « broderie de Marseille » et auquel on donne maintenant le nom de « broderie à la grosse aiguille », à raison des petits trous dont elle est parsemée et qu'on pratique, en effet, à l'aide d'une forte aiguille. — C'est au surplus un travail de piqûres sur bourrages, dessinant des ramages menus et compliqués et semé çà et là de réserves de fils tirés. L'ouvrage est intéressant et ne manquera pas d'attirer l'attention des amateurs.

Nous adressons tous nos remerciements aux demoiselles Nypels qui ont bien voulu nous offrir, outre ce curieux morceau, trois jolis coupons de délicates dentelles de Binche de la même époque.

— Nous nous occupons de réunir des spécimens de dentelles provenant de nombreux centres de fabrication, comptant arriver de cette façon à former une sorte de répertoire en nature qui permettra de se rendre compte des divers genres de technique et de les comparer entre eux.

Voulant nous aider dans cette tâche, Monsieur et Madame de Castella de Delley, qui habitent le château de Wallenried, près de Fribourg, nous ont très obligeamment apporté et offert, récemment, cinq échantillons de la dentelle qui se fabrique en Suisse, à Gruyères.

Bien que la localité doive sa principale renommée à un article tout différent, les dentelles qu'on y fabrique ont bien aussi leur mérite. Ce sont des produits modestes, d'un dessin souvent original, visant à la solidité plus qu'à la finesse, mais bien faits, du genre passement et d'un excellent usage pour la grosse lingerie.

L'ancien comté de Neufchâtel dont dépendait Gruyères a joui d'ailleurs, autrefois, d'une bonne réputation pour la fabrication des dentelles.

Voici ce qu'en disait Savary au milieu du XVIIIe siècle : « La fabrique de la dentelle est » répandue partout dans le comté ; les dentelles » communes..... se travaillent en grande quantité » dans les montagnes, et il s'en fait un débit » prodigieux au dehors. On a poussé, dans la » ville même de Neufchâtel, la perfection de ces » ouvrages à un degré à pouvoir aller de pair » à celles de Flandre, pour la beauté, et à les » surpasser de beaucoup en qualité. »

Nous avons des raisons de croire que l'éloge était excessif, mais il n'en demeure pas moins avéré que Neufchâtel fut un centre dentellier important, qui se perdit presque complètement,

comme tant d'autres, au commencement du XIXe siècle.

Les efforts qu'on fait en ce moment pour y ressusciter l'industrie de la dentelle, s'appuient donc en réalité sur des traditions anciennes, ce qui leur donne de réelles chances de succès.

Nous nous félicitons de posséder quelques spécimens du savoir-faire des dentellières de Gruyères et nous exprimons nos remerciements à M. et Mme de Castella de Delley d'avoir bien voulu nous les procurer.

Ces dentelles sont accompagnées d'un petit carré de filet, également fabriqué dans la région, et qui représente une grue.

Ce sont les armes de Gruyères, armes parlantes, comme on le voit, et qui nous révèlent ainsi l'étymologie d'un nom que la plupart d'entre nous ont toujours prononcé sans se douter que Gruyères signifie : « séjour de grues », tout comme les héronnières marquent l'endroit fréquenté par les hérons.

— Nous avons reçu de M. E. Stevens, de la maison E. et F. Stevens, un fort intéressant morceau de broderie (fil tiré) de l'époque Louis XV.

E. v. O.



## BIBLIOTHÈQUE

Au cours de l'année 1912, la bibliothèque des Musées Royaux du Cinquantenaire a reçu des accroissements importants. Voici la liste des principaux ouvrages acquis au cours de cette année :

Blackman (Aylward M.). — *Les Temples immergés de la Nubie : The Temple of Dendûr.* — Le Caire, 1911, in-fol. (Publication du Service des Antiquités de l'Egypte.)

Breccia (Evaristo). — *Iscrizioni greche e latine.* — Le Caire, 1911, in-fol. *(Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie*, nos 1-568.*)*

Bruennow (Rudolph E.) — *A classified list of all simple and compound cuneiform ideographs occuring in the texts hitherto published, with their Assyro-Babylonian equivalents, phonetic values, etc.* — Leyden, E. J. Brill, 1889, in-4º.

Brugsch (Heinrich). — *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum. Altægyptische Inschriften.* — Leipzig, Hinrichs, 1883-1891, 6 volumes in-4º.

Carnarvon et Howard Carter. — *Five years' explorations at Thebes. A record of work done 1907-1911.* — Oxford, Frowde, 1912, in-4º.

Chabas (F.). — *Le papyrus magique Harris.* Traduction analytique et commentée. — Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1860, in-4º.

Chassinat (E.) et Palanque (Ch.). — *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout.* — Le Caire, 1911, in-fol. (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. XXIV).

*Corpus inscriptionum latinarum*, vol. XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinæ.*

D'Allemagne (Henri-René). — *Du Khorassan au pays des Bakhtiaris. Trois mois de voyage en Perse.* — Paris, Hachette, 1911. 4 vol. in-4º.

de Grueneisen (W.). — *Sainte Marie Antique.* — Rome, Bretschneider, 1911, gr. in-4º.

Edgar (C. C.). — *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire.* Nos 26124-26349 et 32377-32394. Greek vases. — Le Caire, 1911, in-fol. (Publication du Service des antiquités de l'Egypte.)

Evers (Henri). — *De architectuur in hare hoofdtijdperken.* — Groningen, Wolters, 1905-1911, 2 vol. in-8º.

*Festschrift zur 200 jährigen Jubelfeier der ältesten Europäischen Porzellanmanufaktur Meissen.* 1710-1910. — Leipzig, Brockhaus, 1912, in-fol.

Ffoulkes (Charles). — *The armourer and his craft from the XIth to the XVIth century.* — London, Methuen, 1911, in-4º.

Gorer (Edgar) et Blacker (J. F.). — *Chinese porcelain and hard stones.* (Texte anglais-français.). — London, Quaritch, 1911, 2 vol. in-4º.

Head (Barclay V.). — *Historia numorum. A manual of Greek numismatics.* New and enlarged edition. — Oxford, Clarendon, 1911, in-8º.

Hébrard (E.) et Zeiller (J.). — *Spalato. Le palais de Dioclétien.* — Paris, Massin, 1912, in-fol.

Lüer (Herm.) u. Creutz (Max). — *Geschichte der Metallkunst.* — Stuttgart, Enke, 1904-09, 2 vol. in-8º.

Metman (Louis) et Vaudoyer (J.-L.). — *Le Musée des Arts décoratifs* (Paris). Le bronze, le cuivre, l'étain, le plomb. 2e album. — Paris, s. d., in-fol.

Mitteis (L.) u. Wilcken (U.). — *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde.* — Leipzig, Teubner, 1912, 4 vol. in-8º.

Möller (Georg). — *Hieratische Paläographie. Die ägyptische Buchschrift in ihrer Entwick-*

*lung von der fünften Dynastie bis zur römischen Kaiserzeit.* — Leipzig, Hinrich, 1900, 2 vol. in-4°.
Morrison (Arthur). — *The painters of Japan.* — London, Jack, 1911, 2 vol. in-4°.
Moser-Charlottenfels (Collection Henri). — *Armes et armures orientales.* — Leipzig, Hiersemann, 1912, in-fol.
Muenzenberger (E. Fr. D.) et Beissel (St.). — *Zur Kentniss und Würdigung der mittelalterlichen Altäre Deutschlands.* — Frankfurt a. M., Fösser et Kreuer, 1885-1905, 2 vol. in-fol.
Parthénon (Le). — *L'histoire, l'architecture et la sculpture.* Introduction par Maxime Collignon. Photographies de Frédéric Boissonnas et W.-A. Mansell et C°. — Paris, Eggimann (1912), in-fol.
Perring (J.-E.). — *The Pyramids of Gizeh, from actual survey and admeasurement.* — London, Fraser, 1839-1842, in-fol. (3 parties.)
Piehl (Karl). — *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte,* séries I, II, III. — Leipzig, Hinrichs, 1886-1903, 6 vol. in-4°.
Piette (Édouard). — *L'Art pendant l'âge du renne.* — Album de cent planches dessinées par J. Pilloy. — Paris, Masson, 1904, in-4°.
Quibell (J.-E.). — *Excavations at Saqqara (1908-1909, 1909-1910). — The Monastery of Apa Jeremias.* — Le Caire, 1912, in-fol. (Publications du Service des antiquités de l'Égypte.)
Roeder (Gunther) et Zucker (Fr.). — *Les temples immergés de la Nubie : Debod bis Bab Kalabsche.* — Le Caire, 1911-1912, 3 vol. in-fol. (Publications du Service des antiquités de l'Égypte.)
Rosenberg (Marc). — *Der Goldschmiede Merkzeichen.* Zweite vermehrte Auflage. — Frankfurt A. M., Keller, 1911, in-8°.
Sachau (Eduard). — *Aramäische Papyrus und Ostraka aus einer jüdischen Militär-Kolonie zu Elephantine.* — Altorientalische Sprachdenkmäler des 5 Jahrhunderts vor Chr. — Text. — Tafeln. — Leipzich, Hinrichs, 1911, 2 vol. in-4.

*(A suivre.)*




## AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

---

**Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.**

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## UNE TAPISSERIE DE BRUXELLES

### Pièce de maîtrise (?), XVIIe siècle

Les Musées royaux du Cinquantenaire viennent d'acquérir une petite tapisserie historiée, de $0^{m}62 \times 0^{m}72$, tissée de laine, de soie et d'argent.

La scène représente la « *Conversion de Saint-Hubert* » : Un cerf, portant en sa puissante ramure un crucifix entouré d'une gloire, est apparu subitement au noble austrasien livré à toutes les dissipations de la vie mondaine. Le chasseur vient de sauter bas de son cheval, abandonnant à terre son feutre empanaché et nous le voyons à genoux devant la mystérieuse image (1). Un arbre placé à droite et un terrain accidenté constituent le paysage. Si l'attitude du chasseur est observée, sa physionomie est loin d'être idéalisée. Le cheval, par-contre, est traité avec beaucoup de virtuosité. Apparemment l'auteur du modèle appartient à l'école de Rubens. On ne trouve toutefois dans cette page ni la fougue de ce maître ni la finesse de Van Dyck ; mais il est permis de rechercher du côté de Van Thulden ou de De Crayer. On songe même au tableau de ce dernier maître conservé à l'église Saint-Jacques à Louvain (1). Il faut citer aussi le tableau appartenant à l'église de Leefdael, exécuté entre l'année 1661 et l'année 1665 (2). Ces deux tableaux sont identiques quant à la composition, mais il existe des variantes assez notables dans le fond du paysage. La composition de De Crayer est plus habile et l'attitude du chasseur ainsi que celle du cerf sont mieux observées. Dans chacun de ces tableaux, on ne remarque pas la présence de l'écuyer qui figure, par contre, dans la toile de Van Loon au Musée royal de peinture à Bruxelles. Cette dernière toile, tant pour la disposition de la scène que pour l'esprit, n'a pas de rapport, en somme, avec le sujet qui nous occupe. En attendant qu'un heureux hasard nous montre un tableau directement apparenté à notre tissu, il nous a paru utile de passer en revue les estampes se rapportant à notre sujet. Celles-ci ne nous ont pas fourni des rapprochements immédiats, mais nous montrent des interprétations qu'il convient de signaler. Une estampe d'après Stradan offre la composition en sens inverse et des gravures de Jean et de Jérôme Wierix contiennent diverses analogies avec la tapisserie dont il s'agit. Seulement aucune ne présente une image correspondant à celle traduite par le tapissier. On n'y voit pas non plus figurer l'écuyer. Un fait est indéniable, c'est que tapisserie ou gravures appartiennent à la même école, et si l'on veut aboutir à un proto-

(1) Saint-Hubert évêque de Maestricht, de Liége, apôtre de Ardennes, né vers 656, † 727. On attribue aussi le même trait à Saint-Eustache. Mais d'une façon générale on peut affirmer que dans les œuvres d'art d'origine belge c'est la légende de Saint-Hubert qui est représentée.

(1) *Inventaire des objets d'arts. Arrondissement de Louvain*, p. 31.

(2) *Ouvrage cité*, p. 118.

type, il faudrait remonter, comme me le faisait remarquer M. R. Van Bastelaer, à la célèbre estampe d'Albert Dürer représentant la Conversion de Saint-Hubert. Cette composition si touffue et si serrée s'est peu à peu allégée et simplifiée dans le milieu flamand.

Inutile de rappeler combien féconde avait été l'influence du maître de Nuremberg parmi les maîtres flamands et brabançons qui s'étaient plu à s'inspirer des estampes qu'il avait vendues ou données au cours de ses voyages dans les Pays-Bas, indépendamment de celles que le commerce avait mises en circulation.



CONVERSION DE SAINT HUBERT. TAPISSERIE DE BRUXELLES.
(*Musées royaux du Cinquantenaire.*)

La tapisserie qui nous occupe a été exécutée avec un soin et une application dont témoignent d'habiles retouches. Cette circonstance, jointe à l'extrême finesse de la trame, ainsi que les dimensions restreintes de l'œuvre, permettent d'y voir une pièce de choix et, vraisemblablement, une pièce de maîtrise. Nous ferons toutefois des restrictions sous le rapport du coloris, qu'on désirerait plus chaud et plus vigoureux. Le tapissier a employé d'une façon prédominante la soie, qui n'a pas tenu sa tonalité primitive, tandis que les branches de l'arbre, exécutées au moyen de la laine, ont conservé, pour ainsi dire, leur coloration première. Plusieurs accessoires ont été rendus avec des fils d'argent qui, au contact de l'air, se sont oxydés.

La tapisserie porte des marques, en brun, qui nous renseignent sur leur provenance : à droite un écu accosté de chaque côté par un B capital, à gauche, la marque I V Z. La première appartient aux tapissiers bruxellois, la seconde constitue le monogramme du tapissier. L'ouvrage d'Alphonse Wauters sur l'industrie de la tapisserie à Bruxelles ne renferme aucun renseignement qui puisse s'appliquer au signataire de ce spécimen. M. Jules Guiffrey, dans son ***Histoire de la tapisserie***, signale un maître Jan Van Zeune qui exécuta une histoire de Jacob, laquelle appartenait jadis à M. Braquenié. S'il n'y a pas moyen d'accompagner le nom de Van Zeune d'une date précise, il ne serait pas hasardeux toutefois de considérer son œuvre comme datant de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Le spécimen entré dans nos collections est, selon toute vraisemblance, comme nous le disions plus haut, une épreuve de maîtrise, exécutée d'après un modèle bien conçu ; il se recommande par une finesse, une précision peu communes. Ce morceau occupera une place honorable dans notre histoire de la tapisserie qui se refait, au Cinquantenaire, au moyen d'originaux. Comme M. Dantzenberg a l'obligeance de m'en informer, son beau-père, M. Braquenié, a, en effet, possédé deux tapisseries de Bruxelles revêtues de la marque B (*écu de Bruxelles de gueules plein*) B; I V Z — et représentant l'histoire de Jacob. Elles portaient, au milieu de la bordure du haut, un cartouche avec une inscription en jaune.

Sur l'une on lisait :

HISTORIA IACOB

Elle représentait Jacob agenouillé devant son père aveugle qui lui donne la bénédiction, tandis

que Rebecca se tient debout derrière lui ; la seconde tapisserie représente Laban qui cherche ses idoles dans la tente de Rachel. Celle-ci est assise sur un monceau d'étoffes, tandis que Laban pénètre dans la tente, suivi par Jacob.

Ces deux tapisseries, à personnages plus grands que nature, sont encadrées d'une large bordure avec arabesques, fleurs et fruits, dans le style du commencement du xviie siècle. Ces tapisseries, comme le fait observer mon obligeant correspondant, ont été mentionnées par Wauters dans son ouvrage, sur les tapisseries bruxelloises, p. 330, mais c'est par erreur que la marque est indiquée I.V.S. C'est bien I.V.Z. avec un Z renversé, comme il a été dit plus haut.

Il ne peut, du reste, y avoir de doute quant à l'interprétation de la marque I.V.Z., puisque M. Emile Wauters possédait un autre exemplaire de la même tapisserie de Jacob avec Laban, et qui était signé VAN ZEVNE.

Jos. Destrée.

## DEUX FANIONS DU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL

Notre collection de drapeaux et d'étendards, au Musée de la Porte de Hal, renferme deux fanions saxons, en très bon état, restés jusqu'à ce jour anonymes, et sur lesquels nous tenons à attirer un instant l'attention de nos lecteurs. Ces fanions sont devenus en effet fort rares.

L'un d'eux (sér. XII. nº 3 [1]) qui mesure 0m75 × 0m85, se compose d'un fond en damas de soie rayé jaune et noir, portant les armes de l'Electorat de Saxe au centre d'un cartouche rouge soutaché de jaune, dont l'ornementation Renaissance est fort bien traitée (voir fig. 1). Le fanion est cloué par son bord supérieur à une hampe de rencontre et nous allons le replacer dans la position qu'il doit occuper, les pointes des épées passées en sautoir dirigées vers le haut. Une intéressante publication de M. le capitaine J.-E. Hottenroth (2), de l'armée saxonne, établit nettement l'origine de ce fanion qui doit être rapporté à la milice de la ville de Freiberg. Ce fanion se place vers la fin du xvie siècle ou au commencement du xviie siècle.



FIG. 1. — ÉTENDARD DE LA MILICE DE FREIBERG.

L'autre fanion (3), en damas de soie olive, porte d'un côté des armoiries : un écu coupé de sable et d'argent à deux épées de gueules passées en sautoir, les pointes en haut (voir fig. 2). Ces armoiries sont celles de l'Electo-

(1) Cf. *Catalogue du Musée de la Porte de Hal* (1902), p. 112 : Etendard saxon de cavalerie, de la fin du xviie siècle.

Hampe cannelée à poignée évidée ; sur un fond en damas de soie rayé jaune et noir, se détachent au centre d'un encadrement rouge soutaché de jaune, les armes de l'Electorat de Saxe.

Hauteur : 0m75 ; largeur 0m.85.

(2) Cf. Johann Fr. Hottenroth, *Geschichte der Sachsischen Fahnen und Standarten*, p. 118. Dresden, 1910.

(3) Etendard saxon de cavalerie, de la fin du xviie siècle.

Sur l'étoffe, en damas de soie olive, se détachent, d'un côté, un écu coupé de sable et d'argent à deux épées de gueules passées en sautoir, les pointes en haut ; de l'autre côté, des armoiries particulières.

Hampe cannelée à poignée évidée.

Hauteur 0m80 ; largeur 0m80.

tat de Saxe, d'autant plus qu'elles sont surmontées du bonnet électoral.

L'autre face du fanion porte des armoiries bleues et jaunes (voir fig. 3) qui sont celles de la ville de Bautzen (1). Ce fanion,

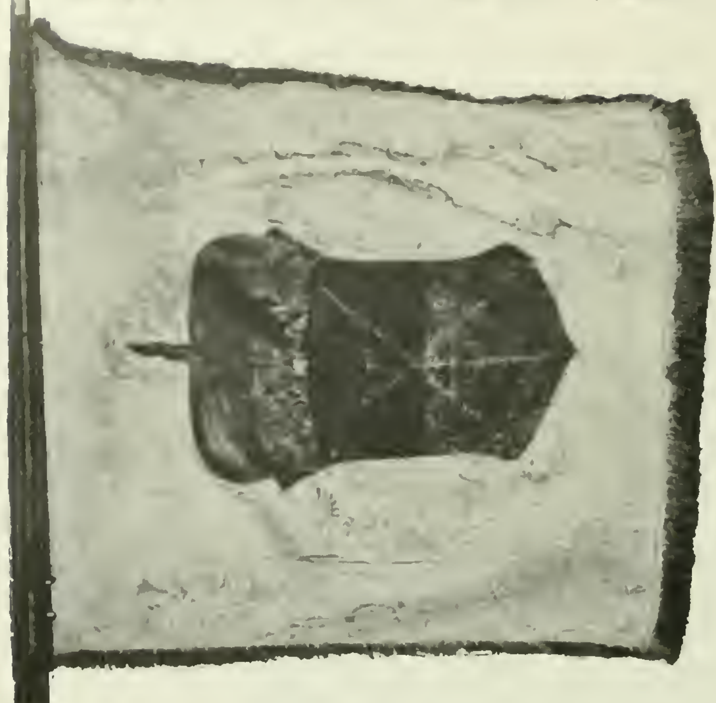


FIG. 2. FANION DE CAVALERIE DE LA MILICE BOURGEOISE DE BAUTZEN (FACE).

qui mesure 0m80 × 0m80, est un fanion de guerre de la cavalerie de la garde bourgeoise de Bautzen et se place au XVIIe siècle.

G. M.

## LES FOUILLES DE M. LOUIS CAVENS A SPIENNES EN 1912.

(*Fin*)

Le premier puits, caractérisé par la forme évasée de son orifice, a une profondeur totale de 16 mètres et présente une section circulaire de 1 mètre de diamètre. Il s'élargit de nouveau à la base formant ainsi une sorte de chambre à voûte « encorbellée » par la disposition naturelle des bancs de craie (fig. 1). De cette chambre, dont le plancher dépassait un peu le filon de silex à exploiter, partent plusieurs galeries horizontales séparées par des piliers de soutènement ménagés dans la roche.

Un peu moins profond que le premier, le second puits débute également par une ouverture en entonnoir (1) qui se rétrécit bientôt en une bure de moins d'un mètre de largeur du fond de laquelle partent aussi des galeries rayonnantes (fig. 2).

Les deux puits, distants l'un de l'autre de 13 mètres, ont traversé une dizaine de bancs de silex, sans doute peu utilisables puisque les mineurs les ont négligés systématiquement pour atteindre enfin un filon plus important et de meilleure qualité.

Le gisement épuisé, on a remblayé les puits avec les déblais provenant de leur creusement.

Les galeries sont fort irrégulières et s'avancent profondément dans le sens de la couche siliceuse.

Elles sont dues au vide laissé par l'extraction du silex dont l'antique mineur détachait les blocs sans creuser de véritables « bouveaux »



FIG. 3. FANION DE CAVALERIE DE LA MILICE BOURGEOISE DE BAUTZEN (REVERS).

(1) Cf. Hottenroth, *ibidem*

(1) C'est là, du reste, un des caractères constants de tous les puits de mine néolithiques.

mais en ménageant dans la roche des piliers de soutènement. Le peu de hauteur des cavités d'extraction obligeait celui-ci à se tenir dans une position couchée ou à genoux.

De même que les puits qu'elles mettaient en communication, les galeries ont été remblayées

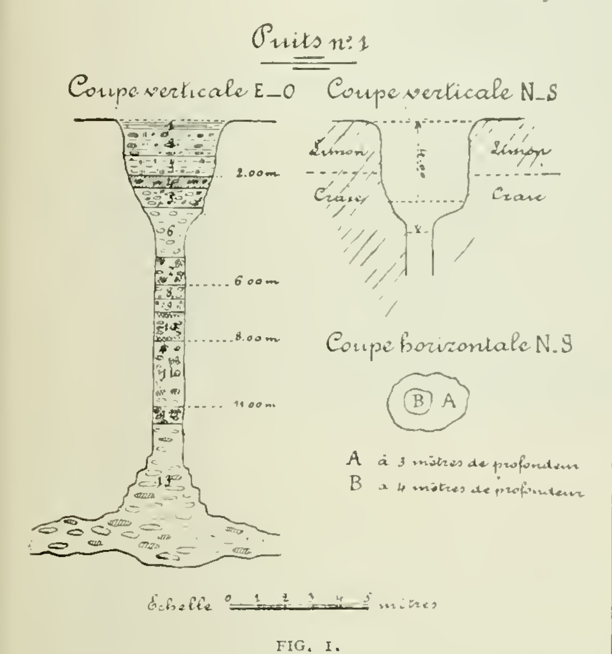



FIG. 1.

de main d'homme avec des déblais provenant probablement du creusement d'autres galeries.

Les remblais des puits, formés de débris de craie souvent mélangés de limon et d'un peu de sable, contenaient de nombreux éclats de silex, résidus de la taille, des rognons de matière première non utilisés, des ébauches abandonnées, des outils ébréchés, quelques ossements d'animaux, de menus fragments de poterie, du charbon de bois, etc...

Les galeries avaient été remblayées uniquement avec des débris de craie. En procédant à leur déblayement, il n'a pas été trouvé moins d'un millier de pics à main en silex aux pointes brisées ou émoussées par l'usage (fig. 3 et 4). C'était donc là l'outil dont se servait couramment le mineur néolithique de Spiennes pour abattre la craie et dégager les blocs de silex du calcaire tenace.

Les remblais des galeries contenaient aussi de très nombreux fragments de grès ayant fait office de marteaux et complètement arrondis par un long service.

Nombreux également étaient les blocs de craie présentant des traces de coups portés au moyen d'instruments en silex. Il en était de même du tout et des parois des galeries où partout les sillons, les stries et les éraflures produits par les pics et les ciseaux étaient encore aussi nets que s'ils avaient été faits récemment.

Il est hautement intéressant de constater ainsi que les environs de Spiennes étaient déjà, il y a




FIG. 2.

quelque quatre mille ans, une région de grande industrie tout comme à présent. Une population sédentaire, nombreuse, socialement organisée (1), experte dans l'art des mines, allait y chercher, au sein de la terre, la matière première de l'outillage de pierre plus indispensable encore aux peuplades néolithiques que ne l'est pour les populations modernes le charbon qu'on y extrait aujourd'hui.

* * *

On ne saurait assez féliciter M. Louis Cavens d'avoir entrepris de telles fouilles qui, nous en

(1) Seules, des communautés soumises à une forte discipline ont pu édifier ces grandes constructions mégalithiques, ces palafittes et ces fortifications primitives des bourgades terrestres. Le temps n'est plus où les hommes vivant en petits groupes clairsemés n'associaient leurs efforts que pour combattre des animaux fauves. L'ère des travaux publics est désormais ouverte. L'instinct social des tribus du second âge de la pierre se révèle encore dans le caractère collectif des sépultures.

Nous ne retrouverons plus les chefs-d'œuvre de sculpture, de gravure et de peinture qui prêtent tant d'intérêt à l'étude de l'époque du Renne. Le génie néolithique s'applique plutôt aux travaux utilitaires et pratiques.

Mais ce n'est pas seulement à la surface du sol que les Néolithiques ont laissé d'éclatants vestiges de leur activité industrielle. Sans [illegible]



FIG. 3.

avons l'assurance, vont être poursuivies autant qu'il le faudra.

D'autres puits encore seront déblayés, étudiés et laissés ouverts. L'un d'eux sera élargi et pourvu d'un escalier hélicoïdal permettant de descendre facilement dans cette mine quatre fois millénaire et autrement intéressante à voir que les carrières romaines (?) de Maestricht visitées cependant chaque année par une foule de touristes. Ce faisant, M. Cavens aura doté le pays d'une curiosité scientifique unique en son genre.

Bon Alfred de Loë.

minérales enfouies dans l'écorce terrestre, ils connaissaient déjà l'art de s'y frayer des chemins souterrains. (J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, etc.*, t. I, pp. 308, 309 et 358.)

## DONS

### Belgique Ancienne

M. Franz Cumont, conservateur délégué, a bien voulu enrichir la section de la Belgique Ancienne des objets gallo-romains suivants, trouvés à Bavai, dans les sablières proches de la gare de Louvignies :

Une plaque d'applique en bronze, de forme ronde, historiée. Tête de Méduse (fig. 5) diamètre : 0m062.

Une autre, de même dimension, ornée d'une très belle tête de dieu cornu : Bacchus ou fleuve ? (fig. 6).

Une grande aiguille à chas, en bronze.

Une petite urne cinéraire en terre noire.

Un grand bol en terre rouge vernissée, orné de sujets en relief. Décor en métopes sous une frise à oves (fig. 7).

Une grande jatte de forme très évasée, également en terre rouge vernissée. Elle porte, sur le fond, à l'intérieur, le nom, au génitif, de son fabricant : CARATVS (CARATIM). Ce nom de potier appartient au Nord de la Gaule et a déjà été rencontré à Bavai et à Douai (1).

(1) Roach Smith, R. I., 107 — V, nos 701 et 1050. — Schuermans, *Sigles figulins*, p. 75, nos 1077 et 1[illegible].



FIG. 4.

Deux petits vases en terre grise.

Un vase en terre grise orné à la barbotine d'un sujet de chasse : une biche, un cerf et un lièvre poursuivis par un chien (fig. 8).

Ce procédé technique semble avoir été sinon inconnu du moins peu employé en Grèce et en



FIG. 5. — PLAQUE D'APPLIQUE EN BRONZE, TROUVÉE A BAVAI.

Italie. Les vases barbotinés sont, au contraire, excessivement fréquents dans les Iles Britanniques, le Nord de la Gaule et la Germanie.

Dechelette fait observer que dans ces régions la barbotine a été utilisée pour décorer les vases de figures d'hommes ou d'animaux, tandis que dans la Gaule méridionale et centrale, on ne s'en est servi que pour agrémenter d'une simple bordure de feuilles des vases unis ou pour modeler des rinceaux sur des vases à reliefs d'applique (1).

Un grand bronze de Trajan (98-117) fort bien conservé et revêtu d'une patine superbe.

Nous remercions bien vivement notre sympathique et distingué confrère du don qu'il a eu l'amabilité de nous faire.

A. L.



FIG. 7. — BOL EN TERRE ROUGE VERNISSÉE, TROUVÉ A BAVAI

(1) *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, tome second, p. 300.

## LA COLLECTION TITECA
### aux Musées Royaux du Cinquantenaire

Le lundi 23 juin, à 2 heures, M. le Ministre des Sciences et des Arts a inauguré, aux Musées royaux du Cinquantenaire, l'Exposition de la



FIG. 6. — PLAQUE D'APPLIQUE EN BRONZE, TROUVÉE A BAVAI

collection d'armes et de souvenirs militaires réunie par M. Georges Titeca et donnée à l'État Belge par Mme A. Titeca.

Nous consacrerons, dans notre prochain Bulletin, un article détaillé et illustré à cette importante et belle collection, qui, dès maintenant, est ouverte au public.

G. M.

## NOUVELLES ACQUISITIONS

Les collections du Musée de la Porte de Hal se sont enrichies des objets suivants :

1. Deux jolies miniatures persanes du XVIe siècle, fort intéressantes au point de vue de l'étude du costume et des armes.

2. Une hache de cérémonie de mineur autrichien ou hongrois.

3. Un kriss malais à lame ondulée, en damas, avec croc placé près du talon; celui-ci est rétréci et découpé sur les bords. Le manche en

ornée de petites rondelles de nacre ainsi que de perles bleues.

4. Un campilan ou sabre des Moluques, à lame triangulaire et à un tranchant. La poignée en os, finement sculptée, affecte la forme d'un bec-de-cane. Une partie de la poignée est recouverte d'un clissage de crins noirs.

5. Un poignard en usage chez les Atchinois de Sumatra. La lame, presque droite, à dos épais, est munie d'un tranchant très affilé. Une gouttière large et profonde suit le dos jusqu'à la moitié de sa longueur. Dans la partie inférieure de la lame, qui forme douille, s'insère le manche en corne, recourbé et affilé à son extrémité.

La partie inférieure de la lame, au talon, de même que la douille qui le termine, sont incrustées de filets d'argent. Cette arme est devenue rare.



FIG. 8. — VASE EN TERRE GRISE, TROUVÉ A BAVAI.

6. Un flissa accompagné de son fourreau. La lame, à double courbure et à un tranchant, porte cinq gouttières le long du dos. Autour des gouttières se trouvent des filets de laiton incrustés. Le dos de la lame est orné de cannelures et de filets de laiton ornés de lignes gravées à la pointe. La poignée est recouverte de cuir noir et vert. Le pommeau est formé de deux petites cornes réunies par leur base.

Le fourreau, en bois, est recouvert de minces bandelettes de toile noircie et de bagues formées de bandelettes de cuir brun. Près de la partie supérieure du fourreau se trouve une large bague formée de bandelettes de cuir vert et noir s'entrecroisant et ornées d'œillets en laiton. Le tout est placé sur une bande de cuir rouge. Une cordelette de suspension en cuir est fixée à la bague.

7. Une arbalète à moufle, du XVIIe siècle. La partie supérieure de l'arbrier est ornée de filets d'os et de quelques fleurons de nacre incrustés dans le bois, ainsi que d'un monogramme formé des lettres M. et P. L'arc d'acier porte un poinçon.

8. Un poignard des Indes. La lame d'acier est damassée, courbe, à forte arête médiane, et damasquinée d'or au talon et à la pointe. La poignée, en jade, est finement sculptée. Une étoffe brochée d'or recouvre la gaine de ce poignard.

9. Un poignard ou kâtar indien, muni d'une forte lame, à pointe pyramidale, ornée de gorges profondes.

La poignée, comme dans les armes de ce type, est formée de deux longues tiges droites réunies par trois tiges plus courtes, placées transversalement, et servant de prise pour la main. Toute la monture est finement ciselée et dorée. La gaine est recouverte de velours rouge et de galon d'or et vert et or. Un passant en acier ciselé, repercé et doré, est fixé au galon.

Le bout de la gaine est orné d'une bouterolle en fer bruni, découpé, repercé, gravé et doré. Le travail de toute la pièce est très fin.

GEORGES MACOIR.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE — PARAISSANT TOUS LES MOIS — N° [illegible]. JUILLET [illegible]

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musees royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## LA COLLECTION GEORGES TITECA

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent *Bulletin*, Madame veuve Amand Titeca a fait don à nos Musées de la superbe collection d'armes et de souvenirs militaires, qu'avait de son vivant, avec toute la patience d'un véritable amateur, réunie son fils, M. Georges Titeca.

Collectionneur averti, chercheur infatigable, M. G. Titeca avait, pendant vingt ans, voué ses loisirs à la recherche d'armes et de souvenirs militaires, particulièrement de ceux qui se rapportaient à la Révolution française et au premier Empire. Ces deux époques l'attiraient le plus, à raison de l'intérêt capital qui s'y rattache au point de vue militaire. Si la Révolution française, à ses débuts, rompant brusquement avec les traditions de l'ancien régime, a donné naissance à un armement chaotique, elle n'a pas tardé d'ouvrir la voie aux ordonnances diverses qui devaient préparer la réglementation des uniformes et des armements que consacra, de façon plus complète mais non encore absolue, le premier Empire.

Ces deux époques, Révolution et Empire, si proches, en somme, mais si différentes en fait, étaient bien de nature à tenter un collectionneur par les contrastes frappants qu'elles offrent. Au luxe de l'ancienne monarchie, succède l'austérité apparente de la période



FIG. 1. — MITRE DE BOMBARDIER (LOUIS XV)

re[illegible] financière qui, sous les dehors pompeux d'une phraséologie amphigourique, cherchait vraisemblablement à cacher la situation obérée de ses finances et le vide de ses coffres. L'Empire marque le retour à l'ancien état de choses, avec plus de modération et de sagesse, mais avec un faste égal. Ces caractéristiques fort nettes des deux époques ont influencé de manière frappante leurs productions artistiques et la collection Titeca renferme à cet égard des éléments suffisants, au point de vue militaire tout au moins, pour permettre au visiteur le moins averti de s'en rendre compte.

L'importance de la collection Titeca ne fera de doute pour personne lorsque nous aurons dit qu'elle ne renferme pas moins de deux-cent soixante-trois coiffures militaires, dont une série de dix-neuf mitres de la plus grande rareté; des uniformes et parties d'uniformes: trente-et-une sabretaches; dix-huit cuirasses; quatre cent soixante-quatorze sabres; cent dix-neuf glaives et épées. Et parmi ces pièces, des armes d'honneur et une série très belle de sabres d'officiers de volontaires et des gardes nationales de la Révolution. Joignons-y cinquante gibernes, plusieurs centaines de hausse-cols, plaques de shakos, plateaux de ceinturons, etc., des mors, des étriers, des tonnelets de cantinières, une série de décorations, des monnaies et médailles; des drapeaux, fanions et piques de drapeaux; un beau lot d'instruments de musique dont huit du premier Empire; une série très importante de souvenirs de la Révolution française, de la Révolution brabançonne et de celle de 1830, et des souvenirs rappelant l'Epopée Napoléonienne : petits objets, tabatières, miniatures, faïences, portant l'effigie impériale, pipes à sujets militaires; une importante série iconographique. Tous ces objets se rapportent aux différentes périodes qui se sont succédées depuis l'ancien régime jusqu'à la fin du second Empire, y compris les deux Restaurations qui sont représentées par une remarquable série de pièces.



FIG. 2. — VUE DE LA SALLE TITECA.

Nous attirerons tout spécialement l'attention des visiteurs sur une collection de quarante-trois tambours, parmi lesquels une série unique d'environ dix-huit pièces de l'ancien régime et de la Révolution française.

Beaucoup de ces objets proviennent des collections Vidal de Léry, Sardou, Recorbet, etc. Nous nous en voudrions d'insister sur l'intérêt et la rareté de bon nombre des pièces qui font partie

de la collection. Sa seule présentation constitue son meilleur éloge.

En ce qui concerne le classement des objets, nous avons adopté le groupement par époques, estimant qu'il serait plus intéressant et plus instructif que le classement méthodique par séries, toujours froid et fatigant pour le visiteur.

Néanmoins, la diversité si grande des objets d'une même époque, jointe au souci de ménager la place dans nos vitrines, nous a souvent forcés de réunir côte à côte des pièces d'époques différentes, mais, dans ce cas, toujours voisines. Ces chevauchements voulus ne peuvent être une cause de trouble pour le visiteur, les étiquettes placées sur les pièces étant là pour le renseigner sur la nature des objets exposés.

La classification que nous dicta la composition même de la collection, formée en grande partie d'objets français, est la suivante :

I. — Ancien régime ; Révolution française (1789-1792) ; République (1792-1799).

II. — Révolution brabançonne, dans le voisinage de laquelle nous avons cru devoir placer la Révolution belge de 1830.

III. — Consulat (1799-1804) et Premier Empire (1804-1814).

IV. — Les deux Restaurations (1814-1815 et 1815-1830). Ces deux périodes doivent être étudiées ensemble.

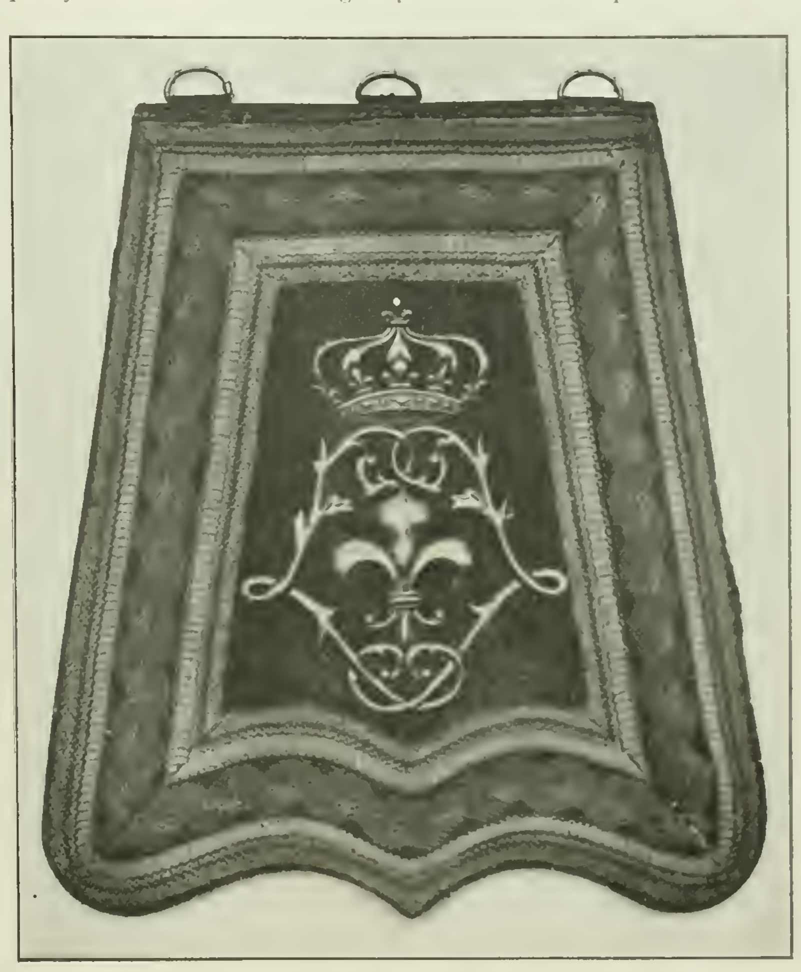


FIG. 3. — SABRETACHE DE HUSSARD, ÉPOQUE LOUIS XVI.

V. — Révolution de Juillet et Monarchie de Juillet (1830-1848).

VI. — Révolution de Février 1848 et deuxième République (1848-1852).

VII. — Second Empire (1852-1870) et troisième République.

Ce classement n'a, bien entendu, rien d'absolu ni de scientifique et nous ne l'avons adopté que pour la facilité des groupements.

Les objets de provenance non française forment, en général, des groupes séparés, mais placés autant que possible à proximité des pièces françaises d'époque correspondante.

L'identification définitive des pièces composant une collection de cette importance est une œuvre de longue haleine et qui n'est pas sans présenter de réelles difficultés. Notre travail, qui fut forcément hâtif, sera revu par la suite et nous nous permettons de faire appel aux connaisseurs pour qu'ils veuillent bien nous signaler tous les documents qui pourraient faciliter notre tâche.

En attendant la publication prochaine du guide détaillé et illustré de la collection, nous voudrions attirer particulièrement l'attention sur quelques-unes des pièces qui la composent.

I. — En ce qui concerne l'ancien régime, nous citerons tout d'abord un beau tambour d'époque Louis XIV, orné d'une peinture, sur fond bleu

(fig. [illegible]), représentant Louis XIV surveillant les travaux d'attaque d'une place forte. Un autre tambour du XVIII<sup></sup>e siècle, dont la caisse est parsemée de grenades, est celui du régiment des grenadiers dont le propriétaire était le marquis d'Amelot. Signalons en passant cette sabretache de hussard Louis XVI (fig. 3) où le monogramme royal, en cuivre découpé et repoussé, s'enlève sur un fond rouge, bordé d'un galon de fantaisie.

Ce casque (fig. 4) orné d'une crinière blanche, et dont la bombe et la visière sont en cuir noir, le bandeau en peau de tigre, le cimier, la plaque et les ornements en cuivre doré, a appartenu à un officier du régiment du roi-infanterie Louis XVI.



FIG. 4. — CASQUE DU RÉGIMENT DU ROI-INFANTERIE. (LOUIS XVI.)

Nous n'insisterons pas sur la série des sabres de l'ancien régime, sabres à coquille, sabres de grenadiers, sabres de cavalerie du modèle 1790, etc., ni sur les menues pièces, si curieuses, que renferme la collection : plaques de ceinturon, hausse-cols, portraits, etc.

Il nous tarde d'en arriver à la série capitale du compartiment de l'ancien régime : la collection de mitres. Celle-ci est d'une richesse exceptionnelle et les pièces se trouvent dans un état parfait de conservation. Des dix-neuf pièces qui composent cet ensemble très rare, citons au hasard des mitres russes, dont une du temps de Paul I[er] (1796) des mitres prussiennes, autrichiennes, françaises. Voici (fig. 1) une mitre de bombardier français, époque Louis XV, en drap bleu avec ornement en argent repoussé, qui a fait partie de la collection Ricorbet, et dont le Musée de l'Armée, à Paris, possède un exemplaire identique. Cette autre est une mitre de Hesse (Allemagne) et se place vers 1750.

Mais passons à la Révolution française, particulièrement bien représentée dans la collection. Ce tambour qui porte un trophée de drapeaux, deux écussons ovales, aux armes de France et de la ville de Paris surmontés du bonnet phrygien, est un tambour de volontaires de la Garde nationale parisienne.

D'autres tambours sont intéressants par leurs peintures ainsi que par leurs inscriptions dont quelques-unes valent une date. Celle que porte l'un d'eux : ***La Constitution fait le bonheur de la France***, permet de le placer entre les années 1789 et 1792.

Un autre, daté de 1793, porte sur une banderole la mention : *3e section de Paris* et sa caisse est ornée de cocardes et de bonnets phrygiens. C'est un tambour de volontaires de l'époque de la Convention.

A côté de ces souvenirs révolutionnaires, en voici d'autres non moins précieux : sabretache des hussards de l'Egalité ou de la Mort, sabretaches brodées des 8e et 9e régiments de hussards, un bonnet de police de volontaires

de la Révolution et un bonnet de police de hussard qui est particulièrement rare. Sa flamme en drap rouge est bordée d'un passepoil jaune: son turban vert, bordé de jaune, porte les mot : ***Hussards-Liberté.*** Sur deux écussons à fond blanc se détachent le monogramme *R. F.* et le numéro du régiment. Créé, en 1792, du régiment des Hussards de la Liberté, le 7[e] hussards devint, en 1793, le 6[e] régiment de hussards.

Près de ces pièces se trouve disposée toute une série de hausse-cols, plaques de ceinturons, boutons et souvenirs de l'époque.

La série des sabres révolutionnaires, sabres de volontaires et d'officiers de la garde nationale, est des plus riches. Tous ces sabres typiques sont imités du sabre de grenadier des armées de la monarchie, avec pommeau de forme variable, une branche principale se terminant en plateau ajouré et deux branches latérales. Entre ces deux branches secondaires se trouve une coquille dont le décor varie beaucoup suivant les pièces. C'est là surtout que la fantaisie du ciseleur s'est donnée libre carrière. Aussi, ces armes, d'ordinaire très soignées, revêtent-elles parfois un cachet très artistique.

Les modèles connus de ces coquilles sont environ au nombre de cent. Vingt au moins de ces types sont représentés parmi les nombreux sabres de la collection.

Beaucoup de ces sabres portent des appellations bien connues des collectionneurs; nous citerons quelques-unes de celles qui sont représentées dans la collection Titeca. Tels, par exemple, le sabre dit des ***Trois Ordres***, datant des débuts de la Révolution et qui réunit dans sa coquille, ou dans un médaillon ménagé sur sa branche principale, l'épée, la crosse et la bêche; celui au ***portrait de Lafayette***, dans lequel la coquille présente un médaillon, suspendu à un ruban entre des drapeaux en sautoir, où figure le portrait du célèbre général; le sabre dit ***au cavalier combattant***, dont la coquille représente un arbre feuillu devant lequel un cavalier brandissant son sabre, enlève son cheval au-dessus d'un autre cheval renversé sur son cavalier; sabres dits ***au lion grimpant, au chien vigilant***, etc. En voici un autre dont la coquille très finement ciselée, montre un casque traversé par une pique et une branche de laurier. Autour de la pique s'enroule un serpent : ce pourrait bien être un sabre de médecin de la garde nationale ou d'administrateur des hôpitaux.

Un sabre fort curieux aussi et qui doit dater des débuts de la Révolution, est celui de la Garde nationale de Paris : il porte, entre ses deux branches latérales, une grenade sur laquelle est représenté le vaisseau figurant dans les armes de Paris, et, en dessous, une banderole avec la



FIG. I — LE PONT ROMAIN DE MONTIGNIES-SAINT-CHRISTOPHE DANS SON ÉTAT ACTUEL — CÔTÉ AMONT
*(D'après une photographie de M. G. Henroz.*

devise : *Vaincre ou mourir.* Ce sabre est accompagné d'un brevet, gravé sur parchemin, de volontaire de la garde nationale parisienne. Le brevet est daté du 20 décembre 1791.

A côté de ces armes caractéristiques, se trouvent trois exemplaires des glaives à la romaine que David, en 1794, dessina pour les élèves de l'Ecole de Mars, en même temps qu'un costume assez théâtral mais fort original.

L'un de ses sabres porte sur sa lame l'inscription : *Millerion*, ce qui était, ainsi que le fait remarquer M. G. Lavalley, dans son intéressante *Etude de l'arme blanche sous la Révolution* « un hommage indirect de David à la Convention, qui avait adopté récemment le système décimal ». David avait, en effet, décidé que l'Ecole de Mars, ou école militaire, comprendrait trois corps, ou *milleries*, formés chacun de mille élèves ; chaque millérie se divisait en dix *centuries*, qui se composaient à leur tour chacune de dix *décuries*, ou réunion de dix élèves.

Signalons également pour terminer, dans la série des coiffures de l'époque révolutionnaire, un chapeau du corps des pontonniers de Strasbourg (1793), pièce devenue très rare.

*(A suivre.)* Georges Macoir.

## LE PONT ROMAIN DE MONTIGNIES-SAINT-CHRISTOPHE

Nous avons été revoir, tout récemment, le pont romain de Montignies-Saint-Christophe dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du *Bulletin* (1).

En 1911, le Gouvernement l'a fait étançonner (Fig. 1 et 2) mais depuis, les choses sont demeurées en l'état.

Il serait cependant urgent de le réparer convenablement si l'on veut empêcher qu'il ne tombe en ruines.

A. L.



FIG. 2. — LE PONT ROMAIN DE MONTIGNIES-SAINT-CHRISTOPHE DANS SON ÉTAT ACTUEL. — CÔTE AVAL.
*(D'après une photographie de M. G. Henroz.)*

## LES FONTS BAPTISMAUX DE ZONHOVEN

Nous avons eu, récemment, l'occasion de signaler à la Section artistique de la Commission royale des Echanges Internationaux de curieux fonts baptismaux, conservés dans une dépendance du presbytère de Zonhoven (près de Hasselt).

(1) 10e année, n° 12, décembre 1911, p. 92.

Il ne s'agit pas d'une découverte : l'attention de quelques archéologues s'était portée déjà sur ce petit monument, il y a environ cinquante ans. Le support gisait alors sur la place publique : la cuve était en la possession d'un fermier du village qui l'avait installée dans sa cour, sous la pompe, et la ménagère y lavait ses légumes ; soit que la forme et la dimension de l'objet fussent incommodes pour cet usage, soit — mais ceci est plus douteux — pour des raisons d'esthétique personnelle, le brave homme fit subir à cet évier improvisé une transformation plutôt fâcheuse : une tranche de quinze à vingt centimètres d'épaisseur fut découpée, transversalement, au beau milieu de la pierre : celle-ci, de carrée qu'elle était, devint oblongue et la forme circulaire de la cuve se trouva changée en ovale.

Un curé de Zonhoven ayant constaté que les diverses parties des vieux fonts baptismaux étaient dispersées, mais au complet (ou peu s'en faut) entreprit de les réunir et y réussit, non sans peine : le fermier tenait à son bac de pompe !



FONTS BAPTISMAUX DE ZONHOVEN. XIIe SIÈCLE.

Bref, un jour vint où la base, le fût, la tablette étant replacés l'un sur l'autre tant bien que mal (plutôt mal que bien, grâce à la mutilation que nous avons dite), le monument, peu stable encore, vint s'épauler contre un mur, dans la remise du presbytère ; il s'y trouve encore aujourd'hui.

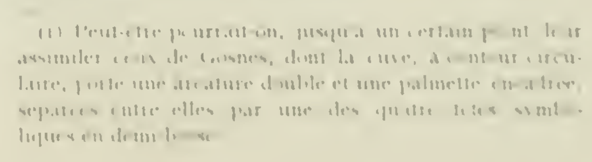
Or, ces fonts baptismaux constituent l'une des plus remarquables pièces de ce genre que nous connaissions ; ils datent du XIIe siècle ; la partie inférieure est composée d'une plinthe carrée et d'un double tore formant les bases d'un gros fût central cylindrique et de quatre colonnettes de même forme, isolées du pédicule principal, sur les angles de la plinthe. La tablette est — ou plutôt était — carrée ; ses faces sont légèrement trapézoïdales ; au-dessous est profilée une doucine, couronnant le support du milieu et sur laquelle se détachent, à l'endroit des angles, de larges feuilles à découpures très simples, qui formaient les chapiteaux, bas et très évasés, des quatres colonnettes. Ces dernières seules font défaut.

La décoration de la tablette est faite, sur deux de ses faces, d'arcatures à plein cintre retombant sur des colonnettes à base de moulures, assez élevée ; leur chapiteau est une haute corbeille en cône renversé, avec de sobres indications de grands feuillages ; au-dessus des arcs, un trait gravé dessine l'archivolte, unie ; des palmettes remplissent les écoinçons.

Les deux autres faces portent une décoration végétale : des rinceaux, à grandes feuilles en triangles incurvées, cannelées, sortent d'un petit masque de monstre ; telle est, du moins, l'ornementation de la face visible ; le côté opposé étant appuyé au mur, nous en sommes réduits à le supposer semblable, sauf quelques variantes possibles dans les rinceaux.

Ces deux genres de décor : les arcatures et les feuillages, sont habituels dans les fonts baptismaux de style roman ; mais on les rencontre surtout séparément : les arcatures se voient aux fonts de Thynes, de Pondrôme, de Flostoy, d'Archennes, etc. ; les rinceaux décorent ceux de Hour, de Bastogne ; ils sont accompagnés de figures sur les fonts de Gentinnes ; la réunion sur une même tablette de ces deux motifs est rare ; nous ne connaissons guère, en Belgique, que les fonts baptismaux d'Achênes qui présentent, avec ceux de Zonhoven, cette disposition (1).

La mutilation que ces derniers ont subie ne nous a pas permis de proposer leur moulage pour



(1) Peut-être pourrait-on, jusqu'à un certain point, leur assimiler ceux de Gosnes, dont la cuve, à contour circulaire, porte une arcature double et une palmette alternées, séparées entre elles par une des quatre têtes symboliques en demi-bosse.

[illegible] Commission [illegible] ou fait prendre la photographie que nous reproduisons.

[illegible] Commission [illegible] des Monuments, répondant avec empressement au désir de l'honorable curé de Zoutleeuw, [illegible] de restaurer la remarquable pièce que nous venons de décrire. Henry Rousseau.



## DONS

M. Paul Garnier, horloger honoraire de la marine française, a gracieusement offert à la bibliothèque des Musées un magnifique ouvrage de M. L. Develle consacré aux *horlogers blésois du XVe et du XVIe siècle*. Le donateur, comme le dit très bien l'éditeur de l'ouvrage, est un [illegible] d'horlogerie qui s'est appliqué à faire revivre les [illegible] montres françaises, en particulier celles de Blois et à reconstituer leur œuvre.

C'est à la munificence de M. Garnier que cette publication élégamment illustrée et pleine de données instructives et intéressantes a vu le jour. Ajoutons que plusieurs montres faisant partie de nos collections relèvent directement de cette industrie blésoise [illegible] distinguée.

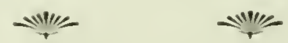


## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

**sous le patronage de S. M. le Roi**

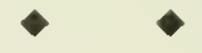
Nouveau membre admis par le Conseil d'Administration :

M. le Chevalier Edmond Carton de Wiart, 4, Avenue des Germains.



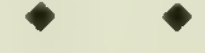
## AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.



*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*



Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

---

**Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.**

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE — PARAISSANT TOUS LES MOIS — N° 8 AOUT 1913


BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'Etat, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.


## LA COLLECTION GEORGES TITECA [1]

II. — Ainsi que nous le disions précédemment, nous avons rapproché des souvenirs de la révolution française ceux de la révolution brabançonne (1789). Voici tout d'abord un magnifique tambour, sur le fond blanc duquel s'enlève un trophée d'armes et d'étendards avec le lion brandissant un glaive, à côté de la pique surmontée du chapeau révolutionnaire (fig. 7).

Près d'une vitrine de médaillons, de médailles et de souvenirs de l'époque de la révolution brabançonne, se trouve une riche série de sabres révolutionnaires, sabres-briquets, sabres à coquille et sabres dits *à poignée batave*, avec leur tête de lion caractéristique, au pommeau. Beaucoup de ces sabres furent commandés à l'industrie française. La plupart portent des inscriptions sur leurs lames : *Aux Volontaires du Brabant*, *Vive les Patriotes*, *Vaincre ou mourir pour la Liberté*, *Prise de Bruxelles par ses propres*



Fig. 5. — Sabretache du 10e régiment de hussards [illegible]

(1) Voir *Bulletin*, n° 7, Juillet 1913.

*Patriotes le 22 Xbre 1789*. Un sabre de volontaire liégeois, à monture en laiton, montre entre ses deux branches latérales, le perron liégeois et les lettres *L. G.*; sur la lame, l'inscription *1790 Vivat*.

Un sabre d'officier de volontaires brabançons porte, en guise de coquille, un écusson au lion brabançon posé sur des branches de chêne et de laurier passées en sautoir. La lame gravée, bleuie et dorée, porte l'écusson de Brabant et l'inscription : « *Pour la Patrie vaincre ou mourir* ».

A côté de ces souvenirs figurent ceux de la révolution belge de 1830. Et, pour compléter le compartiment national réservé à notre propre histoire militaire, nous y avons joint les pièces de la collection qui appartiennent à la période de la Belgique indépendante.

Dans la série des coiffures, nous citerons deux bonnets de police de volontaires (1830), deux shakos des corps francs (1831), toute une série de shakos de l'armée et de la garde-civique (1830 à 1848); d'autres plus modernes. Et pour compléter, une série de plaques de shakos et des hausse-cols.

III. — L'époque du Consulat est représentée, notamment, par une sabretache brodée de chasseur à cheval de la Garde des Consuls, et trois sabres d'honneur décernés par le Premier Consul. L'un d'eux a été, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée sur la chape du fourreau, donné par le Premier Consul au citoyen Petit, adjudant-général, en souvenir de la journée du 18 brumaire An VIII.



FIG. 9. — TAMBOUR DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE. (ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION.)

Un autre sabre, à monture d'argent, a été décerné par le Premier Consul au citoyen J. Meunier, lieutenant à la 17e demi-brigade légère.

Du Premier Empire, la Collection TITECA ne renferme pas moins de trente-cinq coiffures militaires : casques, chapeaux et shakos. Parmi ces derniers, voisinant avec un casque d'officier du génie, nous pouvons citer comme pièces intéressantes et rares : deux shakos de fusiliers des 47e et 54e régiments d'infanterie de ligne.

Deux vitrines renferment, l'une, un uniforme complet de sergent major du 105e régiment d'infanterie de ligne, et l'autre, un uniforme également complet, de soldat du 1er régiment des Gardes d'honneur de la Garde impériale. Ce dernier uniforme a fait partie jadis de la collection du célèbre géographe van der Malen. A la vente qui suivit le décès de van der Malen, M. Louis Cavens acheta l'uniforme qu'il donna ensuite au peintre Pottier, de qui le tenait M. TITECA.

A remarquer également une cuirasse et un casque d'officier de cuirassier et un casque de carabinier; à côté, une série importante de plaques de shakos, de gibernes et de ceinturons; des gibernes, des sabretaches de soldats et d'officiers, ainsi qu'une série fort rare d'instruments de musique : trombones, bassons, cymbales et serpents (fig. 10).

La série des armes blanches est fort complète : on y trouve, réunis en panoplies, des sabres de cavalerie légère, modèle de 1800, des sabres à la chasseur, des sabres de luxe ou d'état-major postérieurs à 1800, des sabres de bataille. A côté, une fort jolie série d'armes diverses, épées d'uniforme, épées de luxe d'officiers, sabres de marine, ainsi que des sabres spéciaux, tels ces sabres de la garde impériale, sabres des grenadiers à pied, sabre des chasseurs à pied, sabre du 2e régiment de chasseurs à cheval, etc.

IV. — La série des coiffures, des armes et des souvenirs des deux Restaurations n'est pas moins riche. Elle comprend des shakos et des casques de soldats et d'officiers de l'armée et de la Garde nationale, des coiffures de la Maison du Roi ; citons, parmi les plus intéressantes des trente-quatre pièces dont se compose la série : les deux modèles de casques des gardes du Corps du Roi, un casque des chevau-légers, et un casque de gendarme de la Maison du Roi, un casque des mousquetaires gris (1814) ; puis les casques de cuirassier, de dragon et du train d'artillerie de la Garde Royale qui vint, après les Cent-Jours, remplacer une grande partie de la Maison militaire de Louis XVIII.

Accompagnant ces pièces, voici des sabres des gardes du Corps du Roi et de Monsieur, des sabres de mousquetaires noirs, des chevau-légers du Roi et de la gendarmerie d'élite. En panoplie, sur un lot de sabres de bataille, une cuirasse et un casque de cuirassier de la Garde Royale.

Signalons également une série d'épées, un glaive de pair de France, des sabres de récompense et un beau sabre à monture ciselée et dorée offert par le comte d'Eu et les officiers de la Légion des Ardennes au baron Condé.

V-VI. — La Monarchie de Juillet est représentée par quelques pièces intéressantes parmi lesquelles on peut citer un czapska d'officier de la garde nationale, des épées d'officiers de la garde nationale et une épée d'honneur offerte par la commune de Plougreseant (Côtes du Nord) à M. Charruau, médecin de marine, en souvenir de son dévouement lors de l'épidémie de choléra en 1832.

VII. — Du second Empire nous signalerons, à côte d'une importante collection de plaques de shakos et de ceinturons, quelques épées et sabres de fantaisie ou de luxe, une sabretache et un ceinturon de tenue de bal d'officier des Guides de la Garde impériale et un tambour de l'artillerie à pied de la Garde.



FIG. 7. — TAMBOUR (ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, [illegible])

Signalons un beau sabre de récompense de la marine impériale, dont la monture, en argent ciselé, est traitée dans le style de l'orfèvrerie un peu lourde de l'époque.

Nous citerons enfin la pièce commémorative précieuse, représentée par ce sabre offert par les

officiers des voltigeurs de la Garde impériale au général de la Motte Rouge, en souvenir de la prise de Sébastopol (8 septembre 1854).

Un certain nombre de pièces de la collection ont été groupées à part de façon à former des ensembles : il en a été ainsi des armes et objets d'équipement des sapeurs, des tambours-majors

FIG. 8. — SABRE RÉVOLUTIONNAIRE AVEC PORTRAIT DE LAFAYETTE.

et des cantinières. La vitrine réservée aux sapeurs offre, à côté d'un porte-hache avec sa hache, et d'un briquet de sapeur d'infanterie de ligne du Premier Empire, toute une série de sabres de sapeurs, aux formes si caractéristiques, de la Révolution, du Premier et du Second Empire.

Il en est de même de la vitrine consacrée aux tambours-majors, où voisinent des cannes et des sabres de la Restauration, de la Monarchie de Juillet et du Second Empire. Nous avons exposé à part, dans le compartiment réservé au Premier Empire, une canne de tambour major de la Garde Nationale, dont le pommeau d'argent porte, au centre, l'aigle impériale avec, en exergue, l'inscription : *Cohorte du Bas-Rhin*.

Si toutes les pièces que nous venons d'énumérer



FIG 9. — SABRE RÉVOLUTIONNAIRE.

sont françaises ou belges, la collection TITECA se complète également d'un ensemble fort précieux de sabretaches, d'armes blanches et d'environ soixante-dix coiffures étrangères : allemandes, russes, italiennes, anglaises, hollandaises.

Toutes ces pièces sont exposées à part et nous pouvons citer notamment, parmi les plus intéressantes : un beau casque d'officier de la Garde Royale saxonne en 1810 ; un shako d'officier

d'infanterie anglaise vers 1815, en feutre noir, avec plaque dorée portant le numéro 29, le monogramme *G. R.* et le mot *Roleia* qui rappelle le

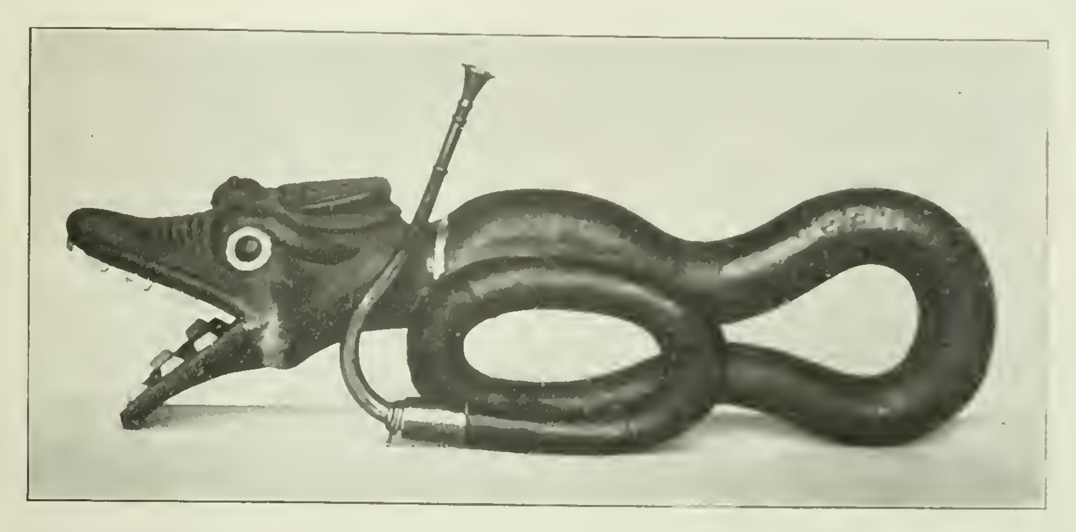


FIG. 10. — SERPENT DE MUSICIEN. (FRANCE, PREMIER EMPIRE.)

souvenir de la bataille de Roleia en Portugal (17 août 1808).

L'énumération que nous venons de donner de toutes ces pièces est forcément sèche; mais elle n'a d'autre but que de faire apprécier au lecteur l'ampleur et la valeur de cette collection, qui constitue, pour nos musées, un accroissement précieux qui assure, de notre part, à Mme Titeca, une reconnaissance à laquelle nous avons le devoir d'associer la chère mémoire de son regretté fils.

Georges Macoir.

## STELES EGYPTIENNES

J'ai eu l'occasion déjà, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur de petites stèles égyptiennes qui apportent des témoignages curieux de certains cultes populaires (1). Je voudrais revenir sur le même sujet à propos de plusieurs monuments de nos collections.

Le premier (fig. 1) acquis à Thèbes en 1905 (E. 2.400) n'est que le fragment de la partie supérieure d'une stèle en calcaire, ayant conservé encore son ancienne polychromie. A gauche, on remarque une figure d'un roi assis sur son trône : on s'apercevra immédiatement que la figure royale n'est pas représentée à l'ordinaire, c'est à dire les épaules de face, sur un corps vu de profil. Ici, l'on a véritablement dessiné un torse de profil, ce qui est rare, mais cependant relativement fréquent lorsqu'il s'agit de la représentation d'une statue. Un égyptien, debout devant la statue royale, lui offrait des tiges de papyrus épanouies : il ne reste plus actuellement que les bras de l'adorant.

Quelques signes au-dessus des figures en précisent la signification : à droite, les hiéroglyphes mutilés sont illisibles, tandis qu'à gauche, on lit : « Le Dieu bon, maître des deux terres Neb-Maat-Re, le roi des rois ». Ces mots nous donnent



E. 2400. Hauteur

FIG. 1.

(1) *Bulletin des Musées Royaux*, t. IV, 1904-1905, p. 80

le prénom d'Aménophis III suivi de l'épithète « Roi des rois ». Ce dernier titre n'est pas ordinaire dans la titulature des souverains égyptiens, et je pense qu'on aurait peine à le découvrir placé de la sorte après le nom du roi dans un protocole officiel; mais aussi ne s'agit-il nullement ici d'une dénomination protocolaire. « Neb-Maat-Re, roi des rois » est le nom que l'on a donné à la statue, suivant une coutume fréquente en Orient.

On connaît deux exemples au moins de ce même nom appliqué à des statues d'Aménophis III. Le premier est un relief gravé sur un rocher près d'Assouan (1) où l'on voit l'architecte Men, présentant des offrandes à une statue identique à celle que nous avons ici, et qui porte aussi le nom de « Neb-Maat-Re Amenhotep, roi des rois ». Le second exemple est universellement connu, c'est un des grands colosses dit de Memnon et qui représente Aménophis III. Les textes du colosse du Sud déclarent que cette statue s'appelait « Neb-Maat-Re, roi des rois ». Notre fragment apporte donc une preuve intéressante d'un culte rendu à une statue d'Aménophis III, qui est peut être l'un des fameux colosses de Thèbes.



Trois stèles qui faisaient partie de la donation Empain (E. 3047-3049) nous font assister à l'adoration d'une statue colossale de Ramsès II érigée apparemment dans la basse Egypte (1). On m'assure, en effet, que des stèles analogues, provenant d'une localité du delta oriental sont conservées au Musée Pélizaeus à Hildesheim. Une de nos stèles, montre la statue de Ramsès II, accompagnée d'une statue du dieu Ptah de Memphis. Je me contenterai de reproduire les deux stèles les mieux conservées (fig. 2 et 3). Sur la première,



E. 3048. Hauteur : 0m265.

FIG. 2.



E. 3047. Hauteur : 0m265.

FIG. 3.

(1) MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 26.

(1) *Bulletin des Musées Royaux*, t. VII, 1908, p. 29, nos 29 à 31.

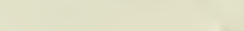
un personnage qui s'intitule gardien de la balance et dont le nom est Sethi-Nekhtu, présente une offrande à un colosse appelé « User-Maat-Re Setep-en-Re le durable » ce qui est le prénom de Ramsès II avec l'épithète de durable. Si l'on examine la façon de représenter la statue, on reconnait que le dessinateur a dessiné de profil la base, le pilier dorsal et la plus grande partie de son modèle; mais, imbus de ses principes d'école, il n'a pu résister à montrer les épaules de face. Son collègue qui sculpta la seconde stèle a fait mieux et son colosse est réellement figuré de profil. Ici, le champ de la pierre a été divisé en deux registres : au-dessus un homme, debout, adore la statue : en-dessous, une femme et une fillette parentes de l'adorant, se joignent à son acte religieux en présentant une table d'offrandes. On peut croire que les noms étaient peints mais qu'ils ont disparu.

Une particularité encore doit être observée. Derrière le colosse on a gravé deux oreilles. Depuis peu, les représentations de ce genre se sont multipliées, grâce surtout aux découvertes de Pétrie dans le Temple de Memphis (1). On a démontré qu'il s'agissait tout simplement de se procurer ainsi les oreilles favorables du dieu en les faisant plus proches de l'adorateur (2).

*
* *

Voici enfin un curieux fragment de stèle acquis à Gizeh en 1905 (E. 2385) et qui parait appartenir à l'époque du nouvel empire (fig. 4). On y reconnaît, à gauche, un nègre qui était debout, les mains appuyées sur un bâton; dans sa chevelure est fichée une plume tandis qu'à son oreille pend une lourde boucle. Vers la droite, précisément au-dessus de la cassure transversale on peut distinguer les restes d'une main d'un personnage qui devait être dans la pose habituelle de l'adoration. Le nègre était donc bien considéré ici comme l'être divin qui recevait l'hommage du dévot. Au dessus de sa tête deux courtes colonnes d'inscriptions nous donnent apparemment son nom, mutilé des deux premiers signes que je crois pouvoir lire [hieroglyphe]. On s'est servi pour écrire le nom du dieu de l'écriture dite syllabique en usage dès le moyen-empire pour rendre en égyptien les mots étrangers (1). Je le lis hypothétiquement HDRGL. Je laisse à de plus savants le soin d'expliquer ce mot. Je ne sais non plus rien proposer au sujet des restes de l'inscription qui surmontait la figure de l'adorant.







E. 2385 FIG. 4. Hauteur 0m19.

*
* *

On voit tout l'intérêt que présentent ces petits monuments s'écartant des types ordinaires des stèles funéraires qui se répètent indéfiniment sans apporter à l'étude beaucoup plus qu'un nom ou un titre ou encore un bout de formule plus ou moins rare.

JEAN CAPART.

## DONS

Nous avons reçu de :

M. GEORGES HENROT, à Merbes-le-Château, deux carreaux de revêtement vernissés en jaune avec motifs de décoration, un oiseau, une rosace, incisés. Ces carreaux sont de la fabrication de Merbes-Potteries et datent de 1700 environ.

M. JEAN CAPART, une cruche en terre vernissée de jaune, avec scènes figurées en relief, de la fabrication de William Ridgway, à Henley, 1835.

(1) Voir PETRIE, *Memphis*, I, I.

(2) TH. DEVERIA. *Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Egypte*, dans Mémoires et fragments, I, pp. 147 à 157.

(1) V. ERMAN, *Aegyptische Grammatik* [illegible]

## NOS GALERIES

SECTION DES ANCIENNES INDUSTRIES D'ART. — Un travail important a été fait pour présenter dignement les collections du Musée dont l'ordre méthodique avait été un peu bouleversé par la mise en place des collections Vermeersch et Evenepoel.

Les pièces d'orfèvrerie et les émaux occupent la salle qui fait suite à celle des étoffes ; on a rangé à gauche les objets de l'époque gothique, à droite, ceux de la Renaissance ; les émaux limousins, rhénans et mosans sont au centre et, dans les montres-pupitres du pourtour, s'étalent les colliers de corporations avec des pièces du XVII^e et du XVIII^e siècle. On notera ici la collection de montres et coqs de montres donnée par M. Cavens.

Les émaux de la Renaissance font entrer dans la salle suivante où l'on trouve les bronzes, l'argenterie, les bijoux et bibelots du XVIII^e siècle, les miniatures et une série de pendules provenant pour la plupart de la collection Vermeersch.

Les dinanderies, les étains, les pièces en fer forgé qu'on voyait dans cette salle ont été portés dans la galerie surélevée où chacune de ces séries occupe une place distincte. C'est là aussi qu'on trouvera les mortiers, les poids et mesures, les matrices de sceaux.

Il faut parler enfin des séries céramiques : les faïences et les grès sont réunis et classés dans la salle du fond, à côté d'une collection choisie de terres cuites; les porcelaines du musée et celles du legs Montefiore ont été rejoindre, mais toujours dans leurs vitrines spéciales, les pièces du même genre de la collection Vermeersch. Ces changements que nous ne faisons qu'indiquer dans leurs grandes lignes ont rétabli la clarté dans la disposition de nos objets d'art. Ajoutons que toutes les vitrines vieilles et disgracieuses ont disparu, du moins dans les salles principales; elles ont été remplacées par les meubles modernes et élégants de la maison De Cunsel.



## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. M. le Roi

### NÉCROLOGIE

Le 10 août est mort à Gand M. FERNAND SCRIBE, président de la Société des Amis du Musée de Gand. Amateur d'art très averti, il consacra le meilleur de son activité au développement des collections communales de Gand, auxquelles il a généreusement légué l'importante collection, qu'il avait réunie, de tableaux anciens et modernes et d'objets d'art de tous genres. Secrétaire de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, M. SCRIBE joua un grand rôle dans l'organisation des salons de peinture à Gand. Il avait tenu, dès la fondation de notre société, à lui apporter un témoignage de sympathie en s'inscrivant parmi ses membres.



Nouveau membre admis par le Conseil d'Administration :

M. Alexandre STRUYS, 20, Avenue des Chênes, Uccle.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1^er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE | PARAISSANT TOUS LES MOIS | N° 9. SEPTEMBRE 1913

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## LA COLLECTION D'ARMES GUSTAVE VERMEERSCH
### AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL

En même temps qu'il formait les admirables collections d'orfèvreries, de porcelaines, de meubles, qu'une généreuse pensée lui fit léguer aux Musées du Cinquantenaire, M. Gustave Vermeersch s'était appliqué à réunir petit à petit, sans se spécialiser pour cela dans ce domaine, une bonne série d'armes anciennes, formée de pièces peu nombreuses, mais toutes choisies avec soin. Collectionneur des plus averti, G. Vermeersch ne perdit jamais l'occasion de s'assurer la possession d'une bonne pièce pourvu qu'elle fut belle et parlât à son goût très sûr d'amateur éclectique. C'est à cette heureuse circonstance que nous devons aujourd'hui la possession de la collection d'armes anciennes qu'il avait réunie et dont quelques numéros, de premier ordre, sont venus relever, de façon toute particulière, la valeur des collections du Musée de la Porte de Hal.



FIG. 1.
RAPIÈRE ITALIENNE (XVIIe SIÈCLE).

Nous n'énumérerons pas ici les 150 pièces dont se compose la collection et qui se répartissent dans les séries les plus diverses : parties d'armures, épées, dagues et poignards, hallebardes, armes de jet, armes à feu et accessoires d'armes à feu, étendards, etc.

En signalant l'importance de chacune de ces séries nous nous bornerons, pour l'instant, à attirer l'attention sur les pièces les plus importantes (1).

Comme pièces d'armures, voici d'abord une cuirasse (2) complète et gravée (fig. 2) de la fin du XVIe siècle. Le décor, dans le caractère des armures de Pise, est gravé à l'eau-forte et à la pointe et se compose de bandes ornées d'attributs, de person-

(1) Pour la facilité de nos lecteurs qui désireraient examiner au Musée de la Porte de Hal les pièces que nous décrivons, nous ferons figurer en note leur numéro d'inventaire. Ce numéro est reproduit sur les étiquettes placées auprès des objets. Ceux-ci sont exposés actuellement au premier étage de la Porte de Hal, au bout de la nef centrale, en attendant d'être versés dans les diverses séries du Musée.

(2) Inventaire n° [illegible]. — Poids du plastron : 2 k. [illegible]. Poids de la dossière : [illegible] k. [illegible].

rinceaux et de médaillons encadrant des bustes de personnages. Les bandes, gravées au fond sablé et jadis dorées, alternent avec des bandes simplement polies.

Le plastron (fig. 2), à arête médiane, est de la forme dite à *bosse de polichinelle*.

Voici une autre dossière de cuirasse (1) (fig. 4), de même décor et de même époque, sur laquelle les deux médaillons gravés, placés à la partie supérieure, sont repoussés. Un filet, repoussé dans le métal et incisé, simulant une torsade, contourne les emmanchures et vient rejoindre les médaillons. Des rivets de laiton servaient à maintenir les courroies qui réunissaient jadis la dossière à son plastron.

Ce devant de cuirasse (2) (fig. 5), à *bosse de polichinelle* et orné de bandes d'élégants rinceaux gravés à l'eau-forte et à la pointe, est évidemment un travail allemand de la fin du XVI[e] siècle. A droite et à gauche de l'arête médiane se trouvent deux écussons à armoiries qui constituent une ajoute postérieure à l'époque où la pièce fut forgée et gravée. L'un de ces écussons renferme une aigle bicéphale et l'autre des armoiries qui sont encore à déterminer.

Cette délicate muserolle allemande (fig. 6), en fer (3), de la seconde moitié du XVI[e] siècle, et qui figura à l'Exposition Nationale Belge en 1880, était plutôt un ornement qu'une défense sérieuse pour les naseaux et la bouche du cheval.

Elle est formée de branches réunissant entre elles trois plaques de fer découpées et repercées, placées l'une à droite et l'autre à gauche de la pièce, et la troisième, à la partie supérieure, formant bandeau. Le décor se compose de cerfs et de chiens courants.

FIG. 2.
PLASTRON D'UNE CUIRASSE DE PIÉTON (FIN DU XVI[e] SIÈCLE).

La série des épées se compose de trente-cinq pièces, parmi lesquelles des épées d'hommes de pied, des rapières à coquille, des épées à garde en berceau, telle une schiavone du XVII[e] siècle, deux épées à deux mains, et enfin, une série d'épées de ville des XVII et XVIII[e] siècles, dont quelques-unes fort jolies et très finement décorées.

Cette épée d'homme de pied, du XVII[e] siècle (1) (fig. 7), est munie d'une garde grillée dont les branches sont soudées presque à angle droit. Les quillons, rabattus vers la pointe de la lame, sont aplatis à leurs extrémités. Deux anneaux de côté, insérant un quart d'anneau dans leur intérieur, complètent la garde de cette épée, dont le pommeau, en forme de vase, est ciselé de clissages.

La lame, à deux tranchants, porte la marque du loup de Passau et, dans les gouttières, le nombre « 1414 », qui se retrouve fréquemment sur des épées de la même époque.

(1) Inventaire n° 2211. — Poids : 1 k. 100.
(2) Inventaire n° 2213. — Poids : 1 k. 750.
(3) Inventaire n° 2221. — Poids : 0 k. 770.

(1) Inventaire n° 2280. — Longueur totale : 0m94 ; longueur de la lame : 0m705 ; poids : 1 k. 050.

Armes de ville et de duel, les rapières furent très à la mode pendant la seconde moitié du XVIe siècle et la première moitié, tout au moins, du XVIIe siècle. Ces armes, qui furent fort en usage chez les Espagnols et les Italiens, sont caractérisées par la longueur de leur lame, très mince et déliée. La monture se compose d'une garde formée, d'ordinaire, d'une coquille hémisphérique en panier, parfois repercée de petits trous, de deux longs quillons droits reposant généralement sur les bords de la coquille, dans l'intérieur de laquelle se trouve le pas-d'âne faisant corps avec les quillons. Ordinairement, mais pas nécessairement, une branche de garde unique, rejoignant le pommeau, complète la monture de ces épées que les Espagnols, notamment, continuèrent à employer, comme armes de duel, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Les deux demi-coquilles, en partie repercées, formant la garde de cette élégante rapière (1) de la collection Vermeersch (fig. 3) portent chacune, au centre, un médaillon ciselé orné d'une scène de combat.

Ces plaques sont reliées entre elles par deux autres, ajourées, simulant des branches arrondies.

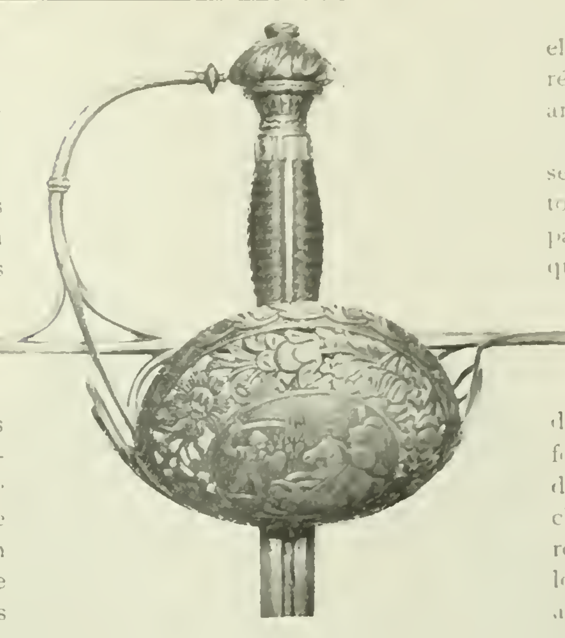


FIG. 3
RAPIÈRE (XVIIe SIÈCLE)

Les longs quillons droits se terminent par des boutons aplatis. Le quillon de parade émet deux branches qui vont rejoindre les deux demi-coquilles tandis que le quillon de garde se subdivise pour former un arc de jointure duquel partent trois branches dont une, très courte, rejoignant ce même quillon, et les deux autres aboutissant, du même côté, aux deux demi-coquilles.

La fusée est garnie de fil de cuivre en torsade, maintenu par quatre tigelles de fer que deux bagues de fer retiennent, au dessus des quillons et en dessous du pommeau ciselé.

La lame a six pans porte, dans ses gouttières, l'invocation IN TE DOMINE SPERAVI. Le talon de la lame est signé GROMO.

Les coquilles des rapières étaient parfois entièrement repercées et ciselées, du travail le plus fin et le plus délicat. En voici un beau spécimen (1) (fig. 4), d'une forme rare du reste, et qui est probablement italien, si on en juge par la forme et la profondeur de la coquille.



FIG. 4.
DOSSIÈRE D'UNE CUIRASSE DE PIÉTON (FIN DU XVIe SIÈCLE)

(1) Inventaire n° 2268. — Longueur totale : 1m10 ; longueur de la lame : 0m98 ; poids : 0 k. 930.

(1) Inventaire n° [illegible] — Longueur totale : 1m[illegible] ; longueur de la lame : 1m12 ; poids : 1 k. [illegible]

Entièrement ajourée et ciselée, ornée de rinceaux entremêlés d'oiseaux, la coquille profonde de cette rapière émet un prolongement triangulaire, se terminant en branche de garde coulée en torsade, qui rejoint le pommeau aplati en forme d'oignon et ciselé.

Voici maintenant une charmante série d'épées légères du XVII^e et du XVIII^e siècles. Épées de ville et épées de cour, ce sont des armes à l'usage des bretteurs élégants de l'époque.

Le fini du travail, la beauté du décor, la richesse des matières employées rachètent la mièvrerie de forme de ces armes qui n'ont plus rien de la robustesse des épées de la belle époque.

Toutes ces épées sont fabriquées sur le même modèle : lame variable, ordinairement à section triangulaire et à faces évidées, parfois du type colichemarde avec talon plus ou moins fortement élargi.

La monture se compose d'une petite coquille à deux lobes, parfois d'une demi-coquille bordée par une branche accessoire partant de l'arc de jointure, d'un pas-d'âne, d'un court quillon et d'une branche de garde rejoignant le pommeau. Celui-ci est de forme sphérique dans les épées les plus anciennes, celles de l'époque Louis XIV, et il s'allonge en se rapprochant de l'époque Louis XVI, où il affecte la forme d'une olive. Il en est de même des fusées qui s'allongent à mesure qu'on se rapproche de l'époque Louis XVI, tandis qu'au contraire le pas-d'âne diminue d'ampleur, annonçant déjà sa disparition.



FIG. 5.
PLASTRON D'UNE CUIRASSE ALLEMANDE (FIN DU XVI^e SIÈCLE).

Au point de vue de l'étude de ces transformations, la collection Vermeersch renferme une série de pièces fort intéressantes.

Toute la monture de cette épée (1) (fig. 8) de la fin du XVII^e siècle, y compris la fusée, est entièrement en fer repercé et ciselé de jolis rinceaux.

La lame, *à la Kœnigsmark*, est gravée et dorée au cinquième de sa longueur, à partir du talon; l'une des faces porte un cœur enflammé et le mot : « Vigilant », petit rébus de lecture facile, qui, avec d'autres du même genre, fut fort à la mode à l'époque.

Cette petite épée (2) (fig. 9), à pommeau sphérique et dont la branche de garde, dans sa partie médiane, est presque droite et parallèle à la fusée, se place à l'époque Louis XIV.

En fait de garde, cette épée n'a qu'une demi-coquille bordée par une branche détachée de l'arc de jointure. Mais la monture entière, y compris la fusée, est en fer noirci, gravé, incrusté et plaqué de filets, de petits clous et de plaques d'argent gravé.

La lame est à section losange, sauf le talon, à section hexagonale et incrusté de filets de cuivre jadis doré.

Mais voici (fig. 10) une fort jolie pièce (3), fin

(1) Inventaire n° 2301. — Longueur totale : 0m945; longueur de la lame : 0m777; poids : 0 k. 370.

(2) Inventaire n° 2293. — Longueur totale : 0m8[illegible]5; longueur de la lame : 0m730; poids : 0 k. 420.

(3) Inventaire n° 2200. — Longueur totale : 0m[illegible]5; longueur de la lame : 0m787; poids : 0 k. 42[illegible].

Supplément au *Bulletin des Musées Royaux du Cinquantenaire*
N° 9, Septembre 1913.

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. — ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

# COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

## ORGANISÉS DANS LES LOCAUX DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES, DU MOIS DE NOVEMBRE 1913 AU MOIS DE MAI 1914 (DIXIÈME ANNÉE)

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le droit d'inscription est fixé à 5 francs par cours. A raison de la nature spéciale des leçons, qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections des Musées, le nombre des inscriptions à accepter est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation du professeur. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire en personne ou par lettre, huit jours au moins avant l'ouverture des cours, auprès du professeur dont elles voudraient suivre les leçons. Les jours et heures de leçons annoncés au programme pourront être modifiés, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs.

A) Côté de l'avenue des Nerviens
(Pavillon de l'Antiquité).

### ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

Questions d'archéologie égyptienne à propos des collections du Musée.

**M. Jean Capart**, conservateur.

Vingt leçons. Le jeudi, de 2 à 3 heures, à partir du 6 novembre.

### ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

Histoire de la céramique grecque (d'après les vases du Musée).

**M. Jean De Mot**, conservateur-adjoint.

Vingt leçons. Le jeudi de 3 à 4 heures, à partir du 6 novembre.

### ART BYZANTIN

L'Art byzantin en Italie.

**M. Paul Van den Ven**, attaché

Vingt leçons (avec projections). Le jeudi, de 4 à 5 heures, à partir du 6 novembre.

B) Côté de l'avenue de la Renaissance
(Musée des Plâtres, etc.)

### ART DECORATIF

La Sculpture monumentale.

(Cours de 3 ans, 1re année.)

**M. Henry Rousseau**, conservateur

Vingt leçons (avec projections). Le jeudi, à 2 1/2 heures, à partir du 20 novembre.

### BELGIQUE ANCIENNE

La Belgique ancienne, des origines au moyen-âge.

Excursions et fouilles.

**Baron Alfred de Loë**, conservateur.

Vingt leçons. Le dimanche, a 10 1/4 heures, à partir du 7 décembre.

### HISTOIRE DES ARTS INDUSTRIELS EN BELGIQUE

Histoire de la Tapisserie. 1e partie : du moyen âge au règne de Charles-Quint.

Des excursions seront organisées

**M. Joseph Destrée**, conservateur.

Vingt leçons Le samedi, à 2 h., à partir du 13 décembre

C) Musée de la Porte de Hal.

### ARMES ET ARMURES

L'Armure, étude détaillée.

**M. Georges Macoir**, attaché.

Vingt leçons. Le jeudi, de 4 1/2 à 5 1/2 heures, à partir du 9 janvier.

Le Conservateur en chef, Eugène VAN OVERLOOP

d'époque Louis XIV, et accompagnée de son fourreau.

Sauf la pointe, la lame à six pans est entière-



FIG. 6.
MUSEROLLE DE CHEVAL (XVI[e] SIÈCLE).

ment gravée et dorée sur fond bleui ; le talon est doré en plein et porte un écusson fleurdelisé surmonté d'une couronne. Le reste du décor se compose d'entrelacs, de trophées, de médaillons où figurent des croix, des oiseaux, etc. Un écusson, vers le milieu de la lame, porte un nautonier dans une barque au-dessus de laquelle brille une étoile. En dessous, l'inscription : « *Si je la perd je suis perdu* ».

La monture, du type courant, est d'acier finement ciselé sur fonds d'or grainé ; comme décor, des trophées d'armes, des personnages, des animaux.

Le fourreau, en cuir noirci, est muni de sa bouterolle et d'une chape avec crochet de ceinture.

(*à suivre*) G. MACOIR.



## LEGS EMILE LHOEST

Nous avons dit dans le dernier numéro du *Bulletin* qu'une salle du Musée avait été réservée en grande partie aux vitrines de la collection LHOEST. Environ 800 pièces de céramique sont là rangées et classées méthodiquement. Ce sont des faïences, des porcelaines, des terres cuites, des grès, des carreaux de pavements, objets parmi lesquels certains sont de premier choix et d'autres surtout intéressants au point de vue documentaire. Feu M. EMILE LHOEST, il est facile de le constater à l'examen de sa collection, avait eu le désir de réunir des échantillons aussi nombreux que possible de toutes les fabrications.

Fallait-il disperser dans les séries déjà classées du Musée la moisson faite par le patient archéologue ? Il a paru que seules, les pièces d'un intérêt exceptionnel gagneraient à figurer parmi ce que nos vitrines contenaient déjà de meilleur. Ainsi, un pot à thé en Delft noir est exposé à côté des pièces célèbres du même genre de la collection Evenepoel, deux tasses en porcelaine de



FIG.
ÉPÉE D'HOMME DE PIED (XVI[e] SIÈCLE).

Saint-Cloud représentent à côté de nos Sèvres une manufacture importante par des produits de premier ordre ; ceci, à titre d'exemple. Il va de soi que le nom du donateur est rappelé devant chaque objet ainsi déplacé.

Pour le reste de la collection, on l'a laissée intact et afin qu'il ait pour les visiteurs du Musée, toute la valeur éducative qu'en attendait feu Lhoest, on a classé les objets, quels qu'ils fussent, par pays, et dans chaque pays, par lieux de fabrication, le tout dans l'ordre alphabétique. Une étiquette spéciale rappellera toute pièce qui aurait été transportée ailleurs pour le motif que nous avons indiqué ci-dessus. Ainsi a été constitué un véritable dictionnaire de céramique, un répertoire documentaire, dont la valeur est déjà grande et s'accroîtra encore à mesure que de nouveaux objets viendront s'y ajouter ; car si le nom de Lhoest restera attaché à sa fondation, il convient, et ce sera la meilleure manière de rendre hommage au généreux donateur, que nous la

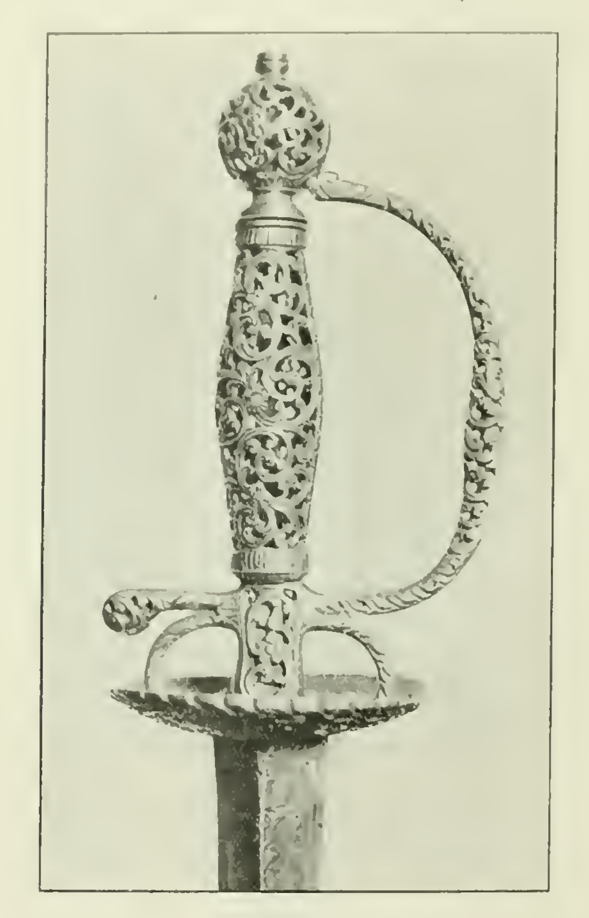


FIG. 8.
ÉPÉE DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.

complétions de manière à ce qu'il justifie pleinement son titre de « Répertoire céramique ». Nous faisons appel à tous ceux qui possèdent des pièces anciennes. Il s'en trouve souvent dont le mérite ne tient pas à la beauté mais à l'intérêt documentaire : elles nous seraient précieuses. Même des tessons seraient reçus avec reconnaissance, car ils permettent d'étudier dans les conditions les plus favorables les pâtes, les émaux, le décor.



FIG. 9.
PETITE ÉPÉE, À MONTURE NOIRCIE (ÉPOQUE LOUIS XIV).

On achève en ce moment de placer les étiquettes sur les documents de feu M. Lhoest. Nous espérons que le « Répertoire » dont ces dernières constitueront toujours le fonds, sera utile au public nombreux que la céramique intéresse et que ce public lui-même nous aidera à l'enrichir.



## DONS

Musées du Cinquantenaire :

Nous avons reçu :

— De M. Van Neste de Leu, d'Iseghem : quatre carreaux en faïence de Delft du XVIII^e siècle, au décor de manganèse, représentant des scènes tirées de l'ancien et du nouveau Testament : le prophète Élie nourri par deux corbeaux, David aux pieds du Saül, Abraham et Isaac, le Christ et un personnage debout à côté de lui.

— M. Van Neste de Leu nous a remis également un carreau de revêtement en terre rouge engobée de blanc et vernissée, orné de fleurons, quatrefeuilles et motifs géométriques de la couleur du fond. (XVI^e siècle).

## Belgique Ancienne

M. Louis Cavens vient de montrer, une fois de plus, le généreux intérêt qu'il porte à nos collections, en nous faisant don des innombrables objets trouvés en 1912 au cours de ses grandes fouilles de Spiennes (1).

Ce sont : des pics de mineur (au nombre d'un millier!), des blocs de craie présentant des traces de coups portés au moyen d'instruments en silex, de nombreux fragments de grès ayant fait office de marteaux et complètement arrondis par un long service, des éclats de taille atteignant parfois des dimensions phénoménales, des matériaux en nombre considérable sur lesquels on peut suivre toutes les phases du travail, depuis l'ébauche la plus grossière jusqu'à la pièce finement taillée à petits éclats, des nucleus, des lames, de la poterie, etc...

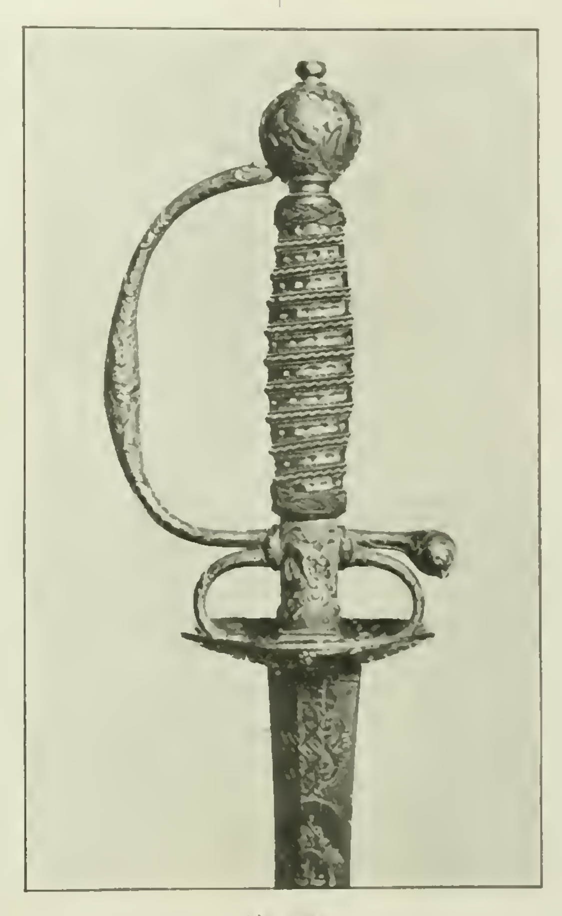


Fig. ... — Épée de ville. Époque Louis XIV.

* * *

Poursuivant ses fouilles de la *Quenique*, à Court-Saint-Etienne, le comte Goblet d'Alviella a découvert toute une série de sépultures que l'on peut rapporter à la période du Bronze IV.

Il s'agit cette fois de tombes plates en pleine terre, avec de grandes urnes cinéraires en pâte grossière, non faites au tour, de coloration brune ou grisâtre, à panse conique surmontée d'un haut col cylindrique ou un peu évasé, à fond plat. Deux seulement sont ornées de sillons horizontaux et l'une d'elles est munie de deux petites anses.

A l'intérieur des urnes se trouvaient des vases plus petits. L'un de ceux-ci, à fond globulaire, à large ouverture et à goulot latéral peut être classé parmi les *biberons* qui sont caractéristiques du Bronze IV.

On y a rencontré aussi de menus objets de bronze : une épingle à tige unie et à disque terminal plat, horizontal, des anneaux-spirales, etc... de même qu'une fusaïole en terre cuite à bords crénelés.

De nouveau le comte Goblet d'Alviella a eu la générosité de nous faire don de ses trouvailles.

* * *

Nous avons reçu en outre :

— De M. de Meren, des ossements et des dents d'animaux (faune de l'époque du Mammouth) provenant de la grotte de Spy et un crâne humain très brachycéphale et probablement néolithique trouvé dans une exploitation de dolomie à Marche-les-Dames (province de Namur). A. L.

* * *

Musée de la Porte de Hal.

Mlle L. de Francquen, de Bruxelles, vient de nous donner, pour les collections de la Porte de Hal, les objets suivants, ayant appartenu à M. Antoine de Francquen, qui fut officier aux chasseurs à cheval :

1. Un sabre d'officier de cavalerie légère, avec fourreau et dragonne en cuir ;

2. Trois paires d'éperons, d'officier ;

3. Un ceinturon d'officier, en cuir noirci ;

4. Une giberne d'officier, en cuir noirci ;

5. Trois ornements de shako, en forme de mufle de lion, avec crochet pour supporter la chaînette ;

6. Un macaron de képi, en velours brodé d'argent, portant au centre le monogramme de L. I surmonté de la couronne royale ;

7. Quatre broderies d'habit d'officier ;

8. Deux pattes d'épaulettes d'officier ;

9. Une paire d'épaulettes blanches aux quelles le bouton d'attache fait défaut ;

10. Un shako d'officier de chasseurs à cheval (1855), pièce fort rare. G. M.

(1) Voir *Bulletin*, mai et juin 1913.

## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

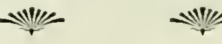
### sous le patronage de S. M. le Roi

La Société des Amis des Musées royaux de l'État à Bruxelles organise, cet hiver, une série de conférences ayant trait aux œuvres d'art que renferment les divers musées de la capitale, ainsi qu'aux questions d'érudition ou d'esthétique que ces œuvres sont de nature à soulever.

Ces conférences auront lieu le mercredi, à 4 1/2 heures, dans la grande salle du Cercle Artistique et Littéraire (Waux Hall du Parc); en voici le programme dès à présent, sauf modifications imprévues :

1. — **15 octobre.** — M. Buls : La Grand'place de Bruxelles envisagée comme Forum populaire et comme Musée National.
2. — **29 octobre.** — M. A. J. Wauters : Pour Hubert Van Eyck, chef et honneur de l'école de Gand.
3. — **12 novembre.** — M. Jules Destrée : Les sculpteurs en Wallonie.
4. — **3 décembre.** — M. P. Lambotte : Alfred Stevens et Eugène Smits.
5. — **10 décembre.** — M. V. Tourneur : La médaille en Belgique aux XIVe et XVe siècles.
6. — **24 décembre.** — M. Joseph Destrée : Le mobilier civil en Belgique au Moyen-Age jusqu'au début de la Renaissance.
7. — **7 janvier.** — M. Vermeylen : Quelques aspects de l'influence italienne (XVe et XVIe siècles).
8. — **21 janvier.** — M. Fierens Gevaert : Les Frères de Limbourg et le rôle des miniaturistes dans les débuts de la peinture moderne.
9. — **4 février.** — M. Capart : La sculpture égyptienne au Musées royaux du Cinquantenaire.
10. — **18 février.** — M. Jean de Mot : Les influences classiques dans nos provinces.
11. — **4 mars.** — M. Marcel Laurent : Les collections de céramique européenne aux Musées du Cinquantenaire (XVIe-XIXe siècles).
12. — **18 mars.** — M. Verlant : Portraits d'histoire nationale dans les Musées royaux.

Les hommes de lettres et les étudiants d'art pourront obtenir gratuitement un certain nombre de cartes d'admission à cette série de conférences en s'adressant par écrit à M. P. Bautier, secrétaire, 52, rue Vilain XIIII.



### AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## LE PRÉTENDU VOL DU RETABLE DE LOMBEEK

Une nouvelle sensationnelle a paru dans les journaux du 10 octobre dernier : des malandrins s'étaient introduits dans l'église de Lombeek-Notre-Dame, et y avaient volé le superbe retable qui en décore le maître-autel. Ce monument, œuvre d'un atelier bruxellois, date du XVIe siècle et représente des épisodes de la vie de la Vierge. Il mesure 2m45 de hauteur sur 5m35 de longueur ; son poids est considérable.

Heureusement cet extraordinaire larcin ne s'est pas accompli. Nous nous sommes aussitôt livré à une enquête sur place : il en résulte que M. le Curé de Lombeek, ayant constaté la disparition de quatre des figurines qui ornent les montants séparant les différents compartiments, en avisa M. le Procureur du Roi. En examinant le retable de plus près, nous avons remarqué que, au lieu de quatre, il manque en réalité sept de ces statuettes. Or, les figurines volées ne sont pas anciennes ; elles sont l'œuvre d'un restaurateur et ne datent que du XIXe siècle. En résumé, le vol du retable de Lombeek se réduit à la disparition de sept statuettes modernes, mesurant douze centimètres de hauteur. D'ailleurs, si on ne les retrouvait pas, il ne serait pas difficile de



RETABLE DE SAINTE MARIE — ÉGLISE DE LOMBEEK-NOTRE-DAME

les remplacer, grâce au moulage qui en a été fait, en [illegible], par les soins de la Commission Royale des Échanges. Le moulage du retable complet



TROIS STATUETTES VOLÉES.
EZÉCHIEL. MOÏSE.

figure aux Musées Royaux du Cinquantenaire sous le numéro 1561.

Au cours de notre visite de l'église de Lombeek, sous l'aimable direction de M. le Curé, nous



QUATRE STATUETTES VOLÉES.
ISAÏE. AARON.

avons remarqué une fort jolie statue de la Vierge, du XIVe siècle, très bien conservée, ainsi que de nombreuses autres statues en bois assez intéressantes, mais en moins bon état.

JEAN ROUSSEAU.



## LA COLLECTION D'ARMES GUSTAVE VERMEERSCH AU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL

(SUITE)

De l'époque Louis XV, voici une épée (fig. 11) à monture ciselée et dorée sur fonds sablés et dorés (1).

Comme décor, des amours nus, des fleurs, des rocailles. Les lobes de la coquille portent des représentations allégoriques où figurent des femmes assises dans un décor de colonnades et de ruines et symbolisant la Renommée, la Musique, etc. Sur une des faces du pommeau l'on voit une femme nue, assise, symbolisant Vénus probablement, et deux colombes se becquetant sur un arc et un carquois.

La lame, à section triangulaire et à faces évidées, est gravée, bleuie et dorée sur son premier tiers; le décor se compose d'une fleur de lis dorée, dans un médaillon ovale, d'une représentation de Saint-Michel, de rinceaux et d'entrelacs.

D'époque Louis XV également, cette épée de ville (2) (fig. 12), dont la lame toute unie n'offre aucune particularité, est pourvue d'une monture en cuivre rouge qui, à n'en pas douter, fut fondue et ciselée par un artiste chinois.

Sur les champs unis et noircis de la monture s'enlèvent des réserves ciselées et dorées; seule la coquille à deux lobes est repercée. La forme de cette monture est européenne, mais le décor est purement chinois.

Les collections de la Porte de Hal possédaient déjà trois spécimens de montures d'épées analogues (3) dont une (n° 144, série V) est identique au type fourni par la collection Vermeersch, à quelques détails du décor près. Toutefois l'épée numéro 144 du Musée de la Porte de Hal est une petite épée légère, tandis que l'épée léguée par M. G. Vermeersch est de plus grandes dimensions.

Ces montures d'épées, de forme européenne, mais de décor exclusivement chinois, furent vraisemblablement commandées à des artistes chinois de Péking, peut-être par des missionnaires Jésuites, à l'époque (1719-1770) où florissait la Compagnie française des Indes. Il a dû en être ainsi, à moins que l'on veuille admettre l'hypothèse de la

(1) Inventaire n° 2294. — Longueur totale : $1^{m}035$; longueur de la lame : $0^{m}865$; poids : 0 k. 400.

(2) Inventaire n° 2297. — Longueur totale : $1^{m}050$; longueur de la lame : $0^{m}885$; poids : 0 k. 480.

(3) Voir série V, numéros 142, 144, 184.

présence en Europe, à cette époque, d'un artiste chinois qui aurait travaillé, à Paris peut-être, d'après des types de montures françaises, mais en

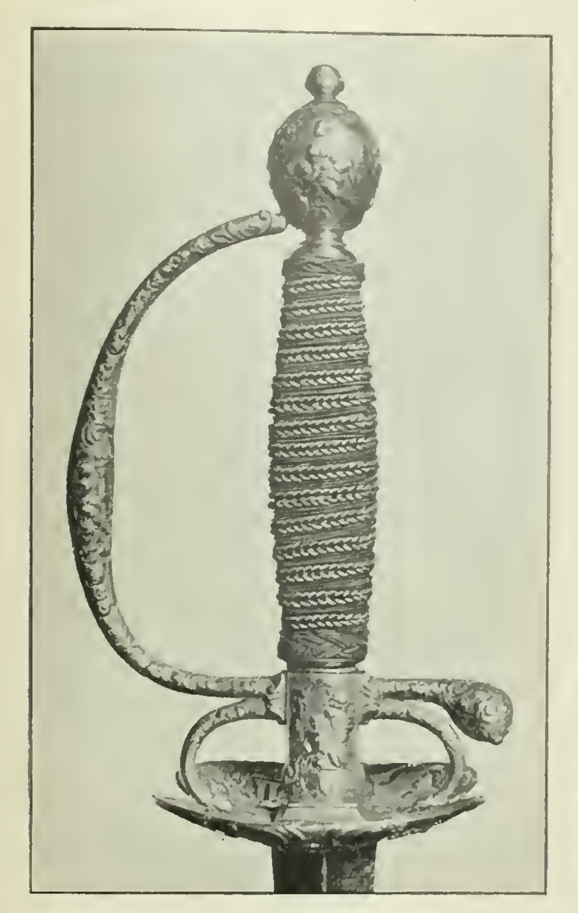


FIG. 11. — ÉPÉE DE VILLE (LOUIS XV).

y appliquant les ressources originales de l'art de l'Extrême-Orient.

Toutefois cette seconde hypothèse nous paraîtrait peu fondée, d'autant plus que l'exemple des porcelaines de Chine dites « de commande » est là pour donner un sérieux appui à notre théorie première.

D'époque Louis XVI, la collection Vermeersch renferme trois jolies épées dont une (1) avec monture repercée et dorée sur fond bruni. Le décor de la coquille à deux lobes se compose de enlaçages et de médaillons de fleurs; le pommeau est de forme ovoïde.

En voici une autre (2) (fig. 13), dont la monture est finement ciselée sur fond d'or grainé et décorée de guirlandes de fleurs et de médaillons enrubannés enfermant des trophées d'instruments aratoires, de houlettes et de cornemuses, d'armes et d'instruments de musique.

La lame, à section triangulaire, à faces étroites et évidées, en partie gravées et dorées, porte au talon l'inscription : *De la Manufacture de la Marque à l'Extra-fin à Sohlingen. Ext. Fin* Et, en dessous, un écusson renfermant une marque de fabrique et le monogramme : *PAT* qui est celui d'Abraham Pather, ou Paether, lequel travaillait vers 1780 à Solingen.

Comme fini d'exécution et beauté du décor, l'épée (1), que nous reproduisons ci-contre (fig. 14), peut être regardée comme un modèle. Toute la monture, en fer, est ornée de pampres, de draperies et d'amours nus, du travail le plus délicat. La lame, assez courte, à faces évidées, est très fine et déliée.

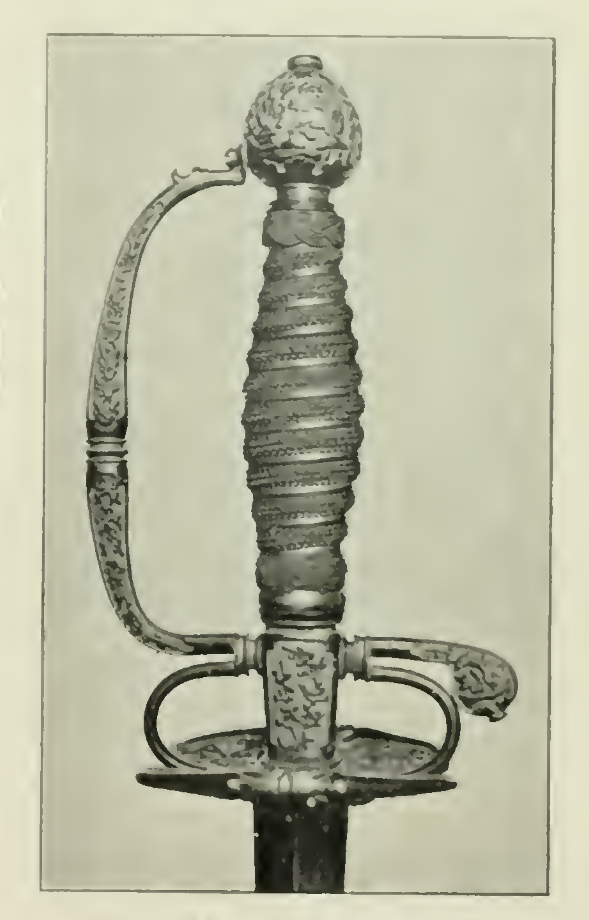


FIG. 12. — ÉPÉE DE VILLE A DÉCOR CHINOIS (ÉPOQUE LOUIS XV).

La série des dagues et poignards se compose de cinq pièces, dont deux présentent un

(1) Inventaire nº 2206. — Longueur totale : 0m[illegible] ; longueur de la lame : 0m813 ; poids : 0 k. 300.

(2) Inventaire nº 2202. — Longueur totale : 0m[illegible] ; longueur de la lame : 0m80 ; poids : 0 k. 300.

(1) Inventaire nº [illegible]. — Longueur totale : [illegible] ; longueur de la lame : [illegible] ; poids : [illegible].

intérêt tout particulier. L'une de ces pièces (voir fig. 15), est une dague du commencement du XVIe siècle, rappelant le type des *cinquedeas* et qui pourrait être d'origine vénitienne.

Sa lame, à un tranchant, présente sur chaque face une arête filant jusqu'à la pointe et placée non pas au milieu de la lame, mais plus près du tranchant que du dos (1). Celui-ci est retaillé vers la pointe de la lame.

Du côté du dos, les deux faces de la lame sont légèrement évidées et l'une de ces gorges adoucies porte, à onze centimètres de la pointe, un poinçon.

Au talon, le tranchant de la lame s'arrête, formant un ricasso de trois centimètres de longueur.

Tout le talon et une partie de la lame, jusqu'au

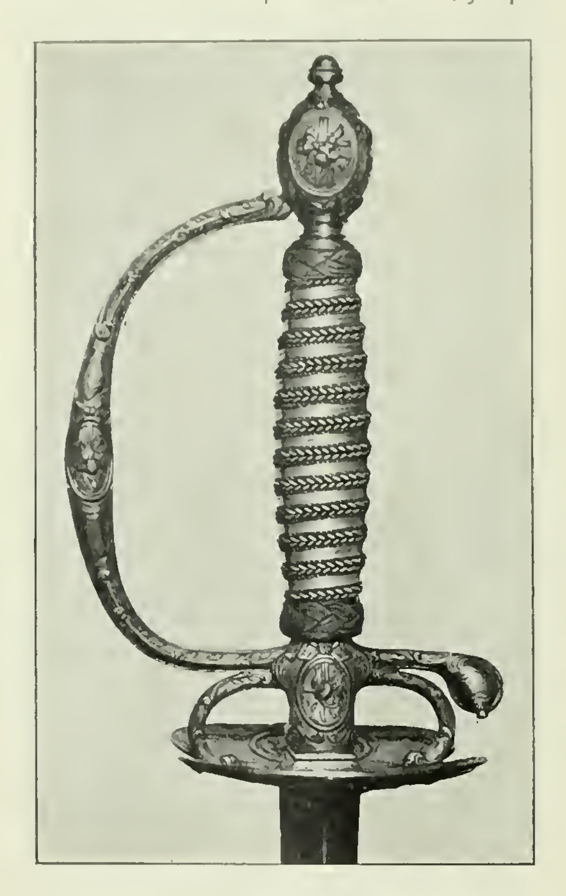


FIG. 13. — ÉPÉE DE VILLE (LOUIS XVI).

tiers environ de sa longueur, est gravé à la pointe, sur fond hachuré et jadis doré. Le décor se compose : sur une face, de feuilles d'acanthe et de cornes d'abondance remplies de fruits: sur l'autre face, entre deux cornes d'abondance d'où sortent des fruits, se trouve une femme nue, accroupie, et dont les bras sont remplacés par de longues ailes éployées.

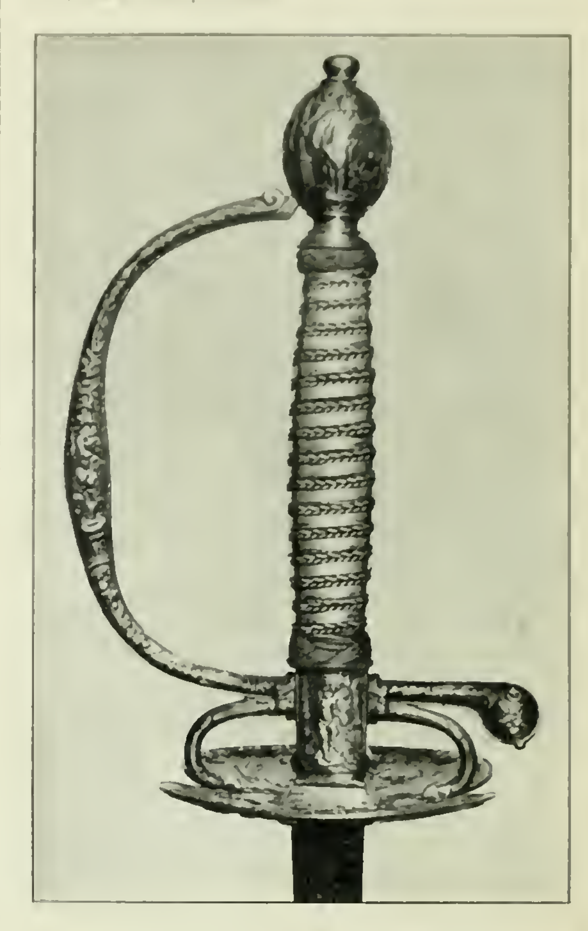


FIG. 14. — ÉPÉE DE VILLE (LOUIS XVI)

La garde se compose des quillons en laiton, surbaissés vers la lame, arrondis et aplatis à leur extrémité, et formant à leur point de jonction un écusson en relief, de forme triangulaire.

La fusée, en corne, tronconique et aplatie, est ornée de huit cannelures : quatre de ces cannelures sont garnies de plaquettes rectangulaires en laiton, dont la face, hachurée, porte, en lettres repoussées, l'inscription deux fois répétée « *Nvnqvam potest non esse virtvti locos* ».

Le pommeau, en laiton, affecte un type très particulier rappelant un peu la forme d'une mitre d'évêque dont la partie inférieure serait constituée par un bandeau octogonal, à faces inégales, suivant le profil des cannelures de la fusée.

Pommeau et garde sont gravés de rinceaux, de fleurs, de coiffures, d'instruments de musique, etc., sur fonds hachurés.

La fusée de cette belle dague *à rognons* (fig. 16), est de forme tronconique; elle est composée de

(1) Inventaire n° 2340. — Longueur totale : 0m285 ; longueur de la lame : 0m255 ; largeur de la lame au talon : 0m038 ; poids : 0 k. 380.

morceaux de bois d'ébène alternant avec des morceaux de bois de noyer et séparés les uns des autres par des plaquettes très fines, en ivoire teinté en vert.



FIG. 15. — DAGUE VÉNITIENNE (COMMENCEMENT DU XVI^e^ SIÈCLE).

Le pommeau, en ébène, est donné par un disque dont le plan est perpendiculaire à l'axe de la lame.

Un bracelet en cuivre, repercé de quadrilobes et festonné, borde la tranche du pommeau. Au centre de ce dernier s'étale une plaquette en cuivre portant, repoussés en creux, un palmier accosté d'un côté de la lettre P en caractère gothique, et de l'autre côté, d'une étoile. Cette plaquette, qui pouvait servir de cachet, porte ainsi, vraisemblablement, la marque du propriétaire de l'arme, à moins toutefois que ce ne soit celle du « faiseur » de la dague.

De plus cette plaquette et le bracelet bordant le pommeau portent encore des traces de leur dorure primitive.

Les rognons placés au bas de la fusée reposent sur une petite garde, en cuivre doré, surbaissée vers la lame.

Celle-ci, à quatre pans légèrement évidés, est munie d'un long talon poinçonné, dont les arêtes, vers la garde, sont émoussées.

La longueur totale de la lame est de 0m355, (1) et, à 0m18 environ de la base du talon, elle porte sur chaque pan une gorge filant jusqu'à l'extrémité de la pointe, très effilée.

Ces dagues à rognons furent fort employées dans nos pays et les Flamands, au XIV^e^ siècle, les affectionnaient particulièrement. L'Angleterre les a connues également très tôt car de nombreuses effigies funéraires (2) nous montrent, dès le XIII^e^ siècle, des chevaliers armés de cette dague.

Les Allemands, les Suisses et les Français, mais plus rarement, les employèrent aussi.



FIG. 16. — DAGUE À ROGNONS (FIN DU XV^e^ SIÈCLE OU COMMENCEMENT DU XVI^e^ SIÈCLE).

Dans nos contrées, ces dagues étaient connues sous le nom de *coutiaulx à coullettes*, ainsi que le constatent notamment les archives communales de la ville de Lille. En 1395, en effet, un ban du

(1) Inventaire n° [illegible]. — Longueur totale de la dague 0m482, longueur du talon 0m055, poids [illegible].

(2) Cf. Stothard, Monumental Effigies of Great Britain.

*magistrat* de Lille (1) fait défense de porter plommée .... coutiaulx *à croix de fier, à croix de bos, à croix d'os, ne à croix de corne, coutiaulx de plates*, dollekins, coutiaulx *à coullettes*, wans de fier à picot, talloces, ne bouquelers, ne coutiaulx que on nomme *pennars*, ou espois ne autre armeure de brocque, sur LXs. .

M. G. Vermeersch considérait sa dague à rognons comme un travail italien et cette opinion a été partagée par quelques spécialistes. Mais la plupart, et nous sommes du nombre, se refusent à donner une origine italienne à cette dague qui pourrait fort bien avoir vu le jour dans nos contrées.

Ce qui déroute à première vue, il faut l'avouer, c'est la composition de la fusée : les morceaux de bois alternés et d'essence diverses qui la composent, séparés par des plaques d'ivoire, font penser, en effet, à certaines dagues ou à certains poignards fabriqués sur les bords de la Méditerranée. Mais cette particularité mise à part, rien dans la technique de l'arme, ni dans son décor, ne rappelle une œuvre italienne.

Si son origine reste difficile à déterminer, toutefois l'âge de la pièce est facile à préciser et elle doit se placer vers la fin du XVe siècle ou tout au commencement du XVIe siècle.

*(A suivre).* G. Macoir.

MONUMENT DE REGINARD, ÉVÊQUE DE LIÉGE, EXÉCUTÉ VERS 1604 PAR MARTIN FIACRE. — HAUTEUR : 2m02 ; LARGEUR : 1m53.
*(Musées royaux du Cinquantenaire).*

## MONUMENT DE REGINARD ÉVÊQUE DE LIÈGE † 1036.

L'État a acquis, il y a quelques mois, avec le concours généreux des Amis des Musées Royaux, un monument qui provient de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint Laurent à Liége.

Reginard avait été l'insigne bienfaiteur de ce monastère : il en avait reconstruit l'église et l'avait pourvue d'un riche mobilier. A sa mort, les moines de saint Laurent réclamèrent la dépouille mortelle du vénéré prélat et lui érigèrent un tombeau qui fut mutilé en 1568 par les troupes de Guillaume le Taciturne.

La mémoire de Reginard resta toutefois en vénération, et, vers 1604, Oger de Lonchin, 35e abbé de saint Laurent, fit exécuter une tombe en marbre noir de Dinant par Martin Fiacre qui l'a signée ainsi que l'encadrement qui a disparu.

Pendant la tourmente révolutionnaire de 1793, le monument de Reginard fut emmené de Liége, par voie d'eau, en même temps que celui de

(1) cf. de La Fons-Mélicocq, *De l'Artillerie de la ville de Lille aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, p. 14, Paris, Victor Dridon, 1855.

Jean de Cromois, abbé de Saint Jacques à Liége. Ils échouèrent à Charleville et servirent pendant de longues années, dans une tannerie, pour la préparation des cuirs. Les deux dalles ne paraissent pas avoir trop souffert de cet emploi avilissant. Dans le monument de Reginard, l'ablation du nez, qui a été réparé plus ou moins bien, constitue la principale détérioration.

A la vente de la tannerie, M. Lalot, de Charleville, acquit les deux monuments et les plaça dans son jardin, sous deux dômes distincts. C'est là qu'il fut donné à feu J. S. Regnier d'en faire des dessins qu'il publia, en 1863, dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*. L'érudit wallon rectifia sa première étude en 1868 (2).

Plus tard les deux dalles arrivèrent à Paris. Le Musée du Louvre acquit celle de Jean de Cromois en 1881. Et il nous est revenu, de bonne source, qu'on songea aussi au Louvre à faire l'achat du monument de Reginard; mais on renonça bientôt à ce projet. Nous devons nous féliciter de cette circonstance qui nous a permis de rendre au patrimoine artistique du pays l'une des productions les plus intéressantes de la sculpture wallonne.

Le bas-relief que nous publions ici témoigne d'une richesse et d'une ingéniosité peu communes jointes à une facture des plus habiles. C'est encore l'épanouissement de la Renaissance mais avec des particularités qui annoncent des tendances nouvelles. Si maints détails pris isolément ne se justifient guère, l'ensemble ne laisse pas d'être imposant grâce à la figure de l'évêque qui est pleine de prestance et de dignité.

Cette dalle appelle, tant pour l'histoire de l'art que pour l'archéologie, des commentaires qui paraîtront prochainement dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*.

Jos. Destrée.



## DONS

Nous avons reçu :

De M. George Henroz, un lot d'antiquités romaines trouvées à Trèves (*Brodstrasse*) et se composant des objets suivants : une intaille sur cristal de roche (tête de Neptune); une statuette de bronze représentant un personnage nu, la tête entourée d'un bandeau et tenant de la main droite levée un fragment de tige; une clef en fer, deux fragments de mosaïque, une lagène à deux anses, une petite coupe bilobée et trois lampes en terre cuite.

* * *

De M. G. Cumont, des matériaux gallo-romains : fragments de poteries diverses, morceau de briquette ronde de pilier d'hypocauste, avec empreinte de patte de chien, fragments de meubles, monnaie (petit bronze), etc., recueillis à Rhode-Ste-Agathe (province de Brabant).

A. L.



## NOUVELLES ACQUISITIONS.

***Les collections du Musée de la Porte de Hal se sont enrichies des pièces suivantes :***

1. — Un fusil à un coup, système Robert, sans chien, à armement automatique, canon fixe et culasse mobile.

Ce fusil, dont nous possédions déjà d'autres spécimens, à deux coups et légèrement différents, eut un très grand succès et fut le plus demandé par les chasseurs avant l'invention du fusil Lefaucheux.

La caractéristique spéciale du fusil Robert, c'est que la partie arrière du canon est obturée au moyen d'une bascule se relevant à l'aide d'un levier placé sur la queue de bascule, dans la poignée. Or cette bascule, comme dans les fusils hammerless actuels à canons fixes, contient le mécanisme.

2. — Un fusil double de chasse, à percussion centrale et armement automatique, système Le Page Moutier (1845).

C'est une arme à percussion centrale horizontale. Lorsqu'on abaisse la sous-garde, l'armement des chiens se fait automatiquement et le canon bascule. Faisant levier, cette sous-garde fait avancer ou reculer un goujon rond qui, suivant qu'il entre dans un tenon placé sous les canons, ou qu'il en sort, maintient les canons fixes, ou les fait basculer. C'est, en somme, le principe des verrous adoptés aujourd'hui. Les canons de l'arme sont en damas et toutes les garnitures métalliques finement guillochées.

Sur la plate-bande des canons se trouve la signature : « *Lepage-Moutier Arq du Roi et des Princes à Paris.* »

3. — Une jolie épée de cour, époque Louis XVI, à monture en argent entièrement garnie de strass taillés.

G. M.

---

(1) T. VI. *Tombes liégeoises à Charleville*, pp. 65 à 71. — Voir aussi dans la même collection

(2) T. IX. *Le tombeau de Reginard, évêque de Liége*, pp. 22 à 28.

## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. M. le Roi

Nouveaux membres admis par le Conseil d'Administration :

I. *Cotisation : 50 francs.*

Mlle Delstanche et Lugati, 53, avenue Louise.
Mme J. A. van Oosterzee, 30, rue du Tabellion.
Mme G. P. Starbuck, 50, rue Gachard.

II. *Cotisation : 20 francs.*

Mme Edmond Devries, 36, square Marie-Louise.
MM. Paul Corman, 3, avenue de l'Astronomie.
Jules Descamps, 38, rue Juste-Lipse.
Armand Jamar, 5, chaussée de Charleroi.
Léon Kindt, 108, rue Defacqz.
Dr Péchère, 25, rue des Drapiers.
G. Planck, 22, avenue des Gloires Nationales.
Des Marez, 11, avenue des Klauwaerts.

### NÉCROLOGIE

M. Arthur Vanden Nest, ancien Sénateur et ancien Echevin de la ville d'Anvers, est mort il y a quelques jours.

Au cours d'une vie consacrée au bien public, il avait manifesté à la cause des Arts un constant attachement. Sa munificence, à diverses reprises, avait enrichi les collections publiques d'Anvers d'œuvres précieuses, et il témoigna sa sympathie à notre Société en s'inscrivant, dès le début, au nombre de ses membres effectifs.

### CONFÉRENCES

La série des conférences organisées par la Société a été inaugurée le mercredi 15 octobre. C'est M. Bels qui a ouvert le feu.

Il a entretenu les très nombreux auditeurs qui avaient répondu à l'appel de la Société, de la Grand'Place de Bruxelles.

Il n'est pas un Bruxellois qui ne s'enorgueillisse de l'incomparable splendeur de notre forum municipal, mais bien peu connaissent l'histoire des monuments qui l'entourent.

C'est cette lacune qu'a excellemment comblée le savant Vice-Président de la Société des Amis des Musées et sa conférence, rehaussée de nombreuses projections photographiques, a excité l'intérêt le plus vif.



### AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN
# DES MUSÉES ROYAUX
DU CINQUANTENAIRE
(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie
A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## LE MAITRE DE LA LÉGENDE DE MARIE-MADELEINE.

L'ARTISTE flamand du début du XVIe siècle auquel M. le Dr Friedlaender (1) a donné l'harmonieuse désignation de MAITRE DE LA LÉGENDE DE MARIE-MADELEINE, est l'une des plus attachantes personnalités parmi ces peintres anonymes dont l'érudition moderne tente de grouper les œuvres en se basant sur des similitudes partielles. Ce fut vraisemblablement un Brabançon, peut-être un Bruxellois, contemporain de notre grand Bernard Van Orley (2), et comme lui respectueux des enseignements du précédent siècle. La période déterminée de son activité doit être placée vers 1510-1520.

Ne serait-il pas instructif pour les lecteurs du *Bulletin des Musées Royaux* de commenter ici les travaux du célèbre directeur du Kaiser Friedrich-Museum, en parcourant avec lui le catalogue, seulement ébauché, de la production du maître de la légende de Marie-Madeleine? Appelé ainsi « parce qu'il représenta souvent plusieurs scènes de cette légende, » — considérons donc d'abord les œuvres qui justifient son nom provisoire.

1° Au musée des Beaux-Arts de Budapest : *Madeleine lavant les pieds du Christ. Le Repas chez Simon)* (1) ;

2° Au musée de Copenhague : *La Résurrection de Lazare* (2). Madeleine agenouillée à gauche, au premier plan, avec son visage pâle empreint d'une ineffable douceur, réalise dans la perfection le type féminin particulier au peintre, — le trait distinctif de la plupart de ses tableaux.

Deux œuvres importantes, à ranger dans cette catégorie, figuraient à l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges en 1902 (3), prêtées par MM. P. et D. Colnaghi de Londres. (Anciennes collections Meazza à Milan 1884, et Ruston à Londres 1894). Elles ont passé en vente récemment chez MM. Fréd. Muller à Amsterdam (4).

1° *Sainte Marie-Madeleine chassant.* — Vêtue de brocart d'or garni d'hermine, le faucon au poing, Madeleine montée sur un cheval blanc, est accompagnée d'une dame avec un gerfaut et d'un serviteur à pied. Dans le fond, paysage boisé où Madeleine et sa sœur Marthe écoutent la parole du Christ.

2° *La prédication de Marie-Madeleine.* — Habillée de blanc et coiffée d'un voile, debout entre deux arbres qui forment une sorte de chaire

(1) *Die Leihausstellung der New Gallery in London* (*Repertorium fur Kunstwissenschaft*, XXIII 1900, p. 25[illegible]).

(2) Plusieurs tableaux du maître de la légende de Marie-Madeleine sont catalogués dans les musées : *École de Van Orley*. C'est un maître « de l'entourage de Bernard Van Orley. »

(1) N° [illegible]. Acquis en 18[illegible] des frères Bourgeois à Cologne (sous le nom de maître de la mort de Marie).

(2) N° 2[illegible]. Reproduit au catalogue [illegible] 1904 p. [illegible]. Acquis en 1[illegible].

(3) Nos 282 et 283. V. *Catalogue officiel* et *catalogue critique*. Reproduits dans FRIEDLAENDER *Meisterwerke der Niederlandischen Malerei des XV u. XVI Jahrhunderts*.

(4) 27 avril 19[illegible]. Nos 118 et 11[illegible] reproduits au catalogue. Prix [illegible]

[...]nique, la sainte prêche l'Évangile aux païens de la Provence. Auditoire animé d'hommes, de femmes et d'enfants qui discutent. A l'arrière-plan, un ermite à genoux contemple une vision ; un vaisseau approche de l'entrée d'un port, — évidemment Marseille (ce détail est presque identique dans le tableau de Copenhague).

*le Christ en jardinier apparaissant à la Madeleine.* (On remarquera chez cette dernière la génuflexion et le mouvement de la tête en arrière, conformes à ce que nous venons d'observer à Copenhague. Le paysage, richement traité quant aux végétations et aux architectures, est tout pareil à celui des tableaux de Fréd. Muller). Le





FIG. 1. — LE CHRIST EN JARDINIER APPARAISSANT A LA MADELEINE. DONATEURS AVEC SAINT LOUIS ET SAINTE MARGUERITE.

*(Musée grand-ducal de Schwerin i. M.*

Dans le même ordre d'idées également, je suis heureux de publier ici la reproduction, que je crois inédite, des volets extérieurs d'un triptyque (Fig. 1) signalé par Friedlaender au musée grand-ducal de Schwerin (1) : *un donateur protégé par saint Louis*, roi de France, portant le manteau fleurdelisé et le collier de l'ordre de St Michel (2), *une donatrice et sa fille protégées par sainte Marguerite* avec la croix et le dragon. Au centre, en une scène unique répartie sur les deux panneaux, catalogue de Schwerin et les auteurs qui l'ont suivi n'admettent pas l'interprétation du Christ en jardinier; les stigmates constitueraient une ajoute postérieure. C'est *saint Fiacre*, patron des jardiniers, avec son attribut, la bêche : Madeleine protège simplement la donatrice. Il nous semble cependant que ces deux personnages sont à une échelle supérieure au reste; situés au centre, « dans un jardin », ils absordent l'entière attention et relèguent bien loin les saints protecteurs auxquels on voudrait les assimiler. Je laisse aux spécialistes le soin de trancher ce débat iconographique.

La série comprend aussi des volets de triptyque

(1) N° 748. FRIEDRICH SCHLIE. *Beschreibendes Verzeichnis der Werke älterer Meister in der grossherzoglichen Gemälde-galerie zu Schwerin*, 1882.

(2) Fondé par Louis XI en 1469.

au Rijksmuseum d'Amsterdam (1) : *un donateur avec saint Jean-Baptiste, une donatrice avec saint Adrien* ; panneaux ornés d'armoiries. Je n'en conserve pas un souvenir suffisamment précis pour les comparer utilement aux volets de Schwerin. Enfin, M. Friedlaender mentionne un *portrait de vieillard* dans la galerie Nostitz à Prague (2).

Le musée de Bruxelles renferme un tableau attribué au maître de la légende de Marie-Madeleine par le catalogue de M. A. J. Wauters : *le triptyque de la famille du Quesnoy* (3) ; les donateurs Simon du Quesnoy et Marie Vander Tommen encadrent l'*Annonciation*. (Fig. 2). Les motifs de l'attribution à notre artiste se manifestent péremptoirement, si l'on examine — et l'occasion s'en offre — l'Ange fléchissant au nez aplati vers l'extrémité, très caractéristique, et qu'on le rapproche de la sainte Marguerite du musée mecklembourgeois. Les donatrices de Bruxelles et de Schwerin sont aussi nettement apparentées.



FIG. 2. — TRIPTYQUE DE LA FAMILLE DU QUESNOY.

(*Musée de Bruxelles*)

Dans cette suite un peu incolore, deux retables doivent être mis hors pair ; nous les reproduisons ici pour la première fois en parallèle. L'un se trouve au palais Durazzo-Pallavicini à Gênes ; l'autre fait partie de la collection Mayer van den Bergh à Anvers.

1° *Triptyque Durazzo Pallavicini* (1) (Fig. 3) :

Au centre, la Vierge à mi-corps, avec l'Enfant, est vêtue d'un manteau violet et porte sur la tête un voile gris bleuté ; elle tient à la main un œillet rouge. Saint François stigmatisé, à gauche du spectateur, prie devant le groupe ; fond de paysage, arbres et maisons. Sur les volets, en bustes, un donateur avec les saints Cosme et Damien, une donatrice avec sainte Anne.

(1) N° 346. A l'extérieur, portrait d'homme avec, sur la poitrine, les armes de Philippe le Beau ; portrait de femme accompagnée de sainte Marguerite.

(2) N° 95. (Maître hollandais vers 1500). Fond de paysage. Présente tous les caractères de notre peintre. Reproduit au catalogue : PAUL BERGNER. *Verzeichnis der Gräflich Nostitzschen Gemälde-galerie*, 1905.

Un autre portrait d'homme, de la coll. Ed. Simon à Berlin, fut exposé en 1909 à l'Académie des Beaux-Arts de cette ville. (Exposition de portraits des XV<sup></sup> — XVIII<sup></sup>e siècles organisée sous les auspices du Kaiser Friedrich Museums-Verein.

(3) N° 555. Description au catalogue Wauters.

(1) [illegible] Dr J. Dülberg, *Frühholländer in Italien*, pl. XXXI et *Art flamand et hollandais* [illegible]



FIG. 3. — LA VIERGE ET L'ENFANT AVEC SAINT FRANÇOIS; DONATEUR ACCOMPAGNÉ DES SAINTS COSME ET DAMIEN, DONATRICE PROTÉGÉE PAR SAINTE ANNE.

*(Galerie Durazzo-Pallavicini, Gênes).*



FIG. 4. — LA VIERGE A L'ŒILLET, AVEC L'ENFANT, ENTRE SAINTE CATHERINE ET SAINTE BARBE.

*Collection Mayer van den Bergh, Anvers).*

2° *Triptyque Mayer van den Bergh* (1) (Fig. 4) : La Vierge à l'œillet, avec l'Enfant, entre sainte Catherine et sainte Barbe. La Vierge, couronnée par deux petits anges aux ailes multicolores, est habillée d'une robe brun-rouge, décolletée, et d'un manteau gros-bleu liseré d'or. Sainte Barbe en costume rouge laque, aux plis droits ; sainte Catherine revêt un corsage de brocart rouge collant. Le sujet principal de ces deux triptyques (le second d'une exécution raffinée et d'un coloris séduisant peut être qualifié de chef-d'œuvre) « *la Madone à la fleur*, » mérite de nous retenir. La Vierge, pressant la mince tige du bout de ses doigts fuselés, incline son visage doucereux et attendri vers l'Enfant au petit bras levé comme pour bénir, — qui s'efforce, dirait-on, d'atteindre la fleur éclatante. Il faut définir cette composition, d'une subtile émotion : le reflet légèrement italianisé d'une création perdue de l'un des maîtres les plus représentatifs du xv<sup>e</sup> siècle flamand, de Roger Van der Weyden, selon M. Friedlaender (2). En même temps que le maître de la légende de Marie-Madeleine, notre peintre aurait droit de s'intituler le *maître des Madones à la fleur* (« mit der Blume ») et c'est aussi un bien joli nom !

Le critique allemand énumère les exemplaires connus de ce genre de Madones dont le prototype se révèle dans une estampe du *maître aux banderoles* (seule épreuve conservée, au musée grand-ducal de Darmstadt. On suppose que ce maître n'a plus travaillé après 1470, — « terminus ante quem » pour fixer la date de la composition originale). La Madone à la fleur figure dans une série de tableaux néerlandais du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle : collection Beurnonville (1). (Paris 1883 ; école de Van Eyck) ; vente Rinecker (2) (Cologne 1888 ; Gérard David) ; dans le commerce à Munich, provenant de la collection Brenken. Et, ce qui nous intéresse davantage, la Madone à la fleur apparaît encore en trois panneaux procédant directement du centre des retables Durazzo et Mayer Van den Bergh : à la Wallace collection de Londres (3) ; chez Böhler à Munich, et au Louvre (4) (donné par Maciet : École allemande). Je joins à ces lignes consacrées au cycle du maître de la légende de Marie-Madeleine, la photographie (Fig. 5) du petit tableau du Louvre, quasi ignoré aux parois de l'interminable galerie du bord de l'eau. M. Friedlaender déclare que Bernard Van Orley jeune, vulgarisateur probable de ces Madones, d'une grâce flexible et délicate, a puisé aux mêmes sources que le maître de la légende de Marie-Madeleine.



FIG. 5. — « LA MADONE A LA FLEUR »
(Musée du Louvre)

Et pour finir notre récapitulation, arrêtons-nous un instant devant un tableau de la galerie Colonna à Rome, qui présente en sens opposé la Madone à la fleur entourée des médaillons des *Sept joies de la Vierge* (5) (Fig. 6). (Attribution à Mabuse, ainsi que le pendant, les *Sept douleurs de la Vierge* (6).) Le mignon panneau évoque discrètement là-bas, dans la splendeur un peu lourde du palais romain, la piété fervente de nos Primitifs néerlandais.

(1) N° 22 ; catalogue 1905, p. 53 avec reproduction.

(2) *Bernaert Van Orley*, dans le *Jahrbuch der königlich preuss. Kunstsammlungen*, 1906.

(1) Rep[illegible] cat. p. [illegible]

(2) Rep[illegible] cat. p. [illegible]

(3) N° [illegible], cat. [illegible].

(4) N° [illegible]

(5) N° 134. [illegible] (Jean van Eyck).

(6) D'après M. Friedlaender, œuvre de la jeunesse de Van Orley (Jahrbuch prussien, [illegible]).

En attendant que le nom véritable du maître de la légende de Marie Madeleine surgisse de la poussière des archives, j'ai voulu rendre à son art un hommage illustré susceptible de lui conquérir des sympathies.

PIERRE BAUTIER.

FIG. 6 — LES SEPT JOIES DE LA VIERGE.
(*Palais Colonna, Rome*).

## STATUE DE LA VIERGE (BOIS)

Nos musées possèdent depuis quelques semaines une statue en bois de chêne, haute de 1m12, représentant la Vierge portant l'Enfant-Jésus. Cette image, que nous avons vue naguère dans un château du Condroz, provient vraisemblablement de Belgique, peut-être du pays de Liège, si l'on tient compte de l'origine du vendeur.

Cette statue offre cette particularité, que l'on rencontre parfois en France et en Belgique, d'avoir été évidée à l'intérieur par l'imagier, dans le but non d'alléger le poids de la statue, mais de prévenir les fentes qu'on observe parfois sur les sculptures exécutées en plein bois.

L'avant-bras droit de Marie a été brisé et la main droite et le poignet, qui paraissent anciens, ont été rapprochés l'un de l'autre, vaille que vaille, au moyen d'un petit bandeau de plomb. De son côté, l'Enfant-Jésus a perdu les deux avant-bras. Quant à l'ancien décor, il ne subsiste plus; la couleur rouge de la robe, aux trois quarts effacée, ne pourrait, en effet, passer comme appartenant à la polychromie primitive. Par contre les deux têtes ont subi peu de détériorations.

Marie est représentée debout, tenant sur le bras gauche l'Enfant qui considère sa Mère avec un très vif intérêt. La divine Mère ne se tourne pas complètement vers son Fils. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille au moyen d'une étroite ceinture : elle porte un voile court, dont les plis tombent perpendiculairement, et une robe dont la forte échancrure s'ouvre sur une chemisette qu'agrémente une fibule en forme de losange. Le manteau, pourvu de chaque côté en haut, de deux boutons, couvre le dos et est ramené sur la gauche de façon à indiquer le modelé des jambes. La draperie sobre et discrète a donc le mérite de ne pas dissimuler le corps qui repose sur la jambe droite tandis que la jambe gauche est un peu en retrait. Il résulte de cette attitude une cambrure peu sensible qu'il convient de noter : elle précède le « hanchement » qui va caractériser pendant une bonne partie du XIVe siècle une foule de spécimens éclos en France et dans la zone d'influence dont nos anciennes provinces faisaient partie. On remarquera le type de la Vierge, au masque éclairé de deux yeux taillés en amande et disposés sous des arcades sourcillières nettement marquées, le menton petit et en retrait, ainsi que la bouche mignonne, fine et souriante. Il est

superflu d'ajouter que l'imagier suit des données en cours et qui se rencontrent dans les œuvres de cette époque. Et l'on peut, pour le treizième et



STATUE DE LA VIERGE (BOIS).
(*Musées du Cinquantenaire*).

le quatorzième siècles, rattacher sans hésitation à des groupes français, les spécimens trouvés en Belgique.

Il conviendrait, à titre de comparaison, de rapprocher cette statue de celle en marbre, provenant du Hainaut, et qui a été publiée dans le présent *Bulletin* (1). On y remarquera que si les deux têtes de la Vierge constituent des types différents, il existe par contre des analogies entre les deux têtes d'Enfant. Dans la statue hennuyère, les draperies, élégantes il est vrai, ne laissent rien soupçonner du corps qui les supporte et le sculpteur est tombé dans un genre où le procédé a une trop grande part.

Dans la statue en bois, on notera toutefois un certain manque d'ampleur dans les formes et un manque d'aisance dans le mouvement, qui deviennent surtout sensibles lorsqu'on prend comme point de comparaison la Vierge du Val des Ecoliers, cette image si vivante que feu Jules Helbig a publiée dans son ouvrage sur *la sculpture et les arts plastiques sur les bords de la Meuse*.

JOS. DESTRÉE.

(1) Cf. *Bulletin des Musées Royaux*.



## DONS.

M. BOUCNEAU, rue de la Victoire, 54, Saint-Gilles, a fait don au Musée de la Porte de Hal d'un carton ($2^{m}30 \times 0^{m}76$) dessiné au crayon par feu Henri Evrard, son beau-frère, ancien professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et décédé en 1887.

Ce carton porte le titre *Pax in Caritate* et représente un épisode des soins donnés en Belgique aux blessés français de la guerre de 1870.

La scène a de l'allure, le dessin et les détails sont très corrects et, à ce titre, le carton offre un véritable intérêt documentaire pour nos collections.

M. BOUCNEAU a joint à cet envoi un revolver français à six coups, pour cartouches à broches, système Lefaucheux.

*

Nous avons reçu également pour les collections du Musée de la Porte de Hal, les objets suivants :

— De Mlle Marie VERLANT, 30, rue Jenniaux, à Etterbeek, une mesurette à poudre, en laiton, pour pistolet (vers 1850).

— De M. le Lieutenant Colonel BISSENOIS, commandant le régiment d'infanterie de la Garde Civique d'Ixelles, un fusil d'infanterie, à silex, modèle 1815 transformé, ayant servi à l'armement de la Garde Civique, ainsi que des tentes d'officier de la Garde Civique.

— De M. CH. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain, 15, rue de Livourne, à Saint-Gilles, une poire à poudre, de chasse, en cuivre bruni et estampé, datant de 1850 environ.

## BIBLIOTHEQUE

### Dons

Mlles De Francquen, 141, rue de la Loi, à Bruxelles, nous ont remis pour notre bibliothèque différents ouvrages parmi lesquels nous citerons :

1. — *Les vingt-huit premières années du Journal Militaire officiel (belge)*, de 1835 à 1862 inclus, formant 27 volumes cartonnés, et l'année 1862 en fascicules.

2. — *Règlement concernant le service intérieur, la police et la discipline des troupes à cheval, du 24 juin 1792*; à Lille chez V. Leleux, successeur de M. Boubers, imprimeur-libraire pour l'Art Militaire (1810). Un volume broché de 114 pages et 6 pages de catalogue.

3. — *Instruction destinée aux troupes légères et aux officiers qui servent dans les avant-postes, rédigée sur une instruction de Frédéric II à ses officiers de cavalerie*. 7e édition ; Paris, Anselin et Pochard, 1821. Un volume broché, de 2 pages d'introduction et de 108 pages de texte et tables.

4. — *Ordonnance sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie, du 6 décembre 1829*. Paris, chez Anselin, libraire de la Garde Royale, rue Dauphiné, no 9, (1830). L'ouvrage se compose de trois volumes cartonnés.

5. — *Manuel d'armement à l'usage des troupes belges, publié avec l'approbation du ministre de la guerre*. 2e édition ; Bruxelles, de Mortier frères, rue Léopold, faubourg de Namur (1838). Ce volume se compose de 4 feuillets de préface, 308 pages de texte et tables et de cinq planches se dépliant, renfermant 86 figures d'armes. L'ouvrage est cartonné.

## OFFICIEL

Par arrêté royal du 30 octobre dernier, M. Georges Macoir, Attaché des Musées Royaux du Cinquantenaire est nommé Conservateur-adjoint, à titre personnel.

## AVIS

**Recouvrement des quittances.** — Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos abonnés que les quittances postales pour l'exercice 1914 seront envoyées dans le courant de la dernière semaine de décembre.



Nous prions nos abonnés qui, par oubli ou par erreur, n'auraient pas reçu un ou plusieurs numéros de notre Bulletin de 1913, de nous faire la demande des numéros manquants avant le 31 janvier 1914. Passé cette date, nos collections étant envoyées au brochage, il nous serait très difficile, sinon impossible de donner satisfaction aux demandes des intéressés.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

◆ ◆

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

◆ ◆

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

**Les Musées sont ouverts au public gratuitement tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusqu'à 4 heures du soir, pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusqu'à 5 heures du soir, le reste de l'année.**

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

12e ANNÉE — PARAISSANT TOUS LES MOIS — N° 12. DÉCEMBRE [illegible]

BULLETIN

# DES MUSÉES ROYAUX

DU CINQUANTENAIRE

Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

## AIGUIÈRE ET BASSIN EN ARGENT LÉGUÉS PAR M. ÉDOUARD DRION AUX MUSÉES DU CINQUANTENAIRE

Ces deux pièces, auxquelles M. E. de Munck a déjà consacré, en 1900, une étude consciencieuse (1), sont connues des amateurs belges et étrangers. Elles figurèrent aux expositions rétrospectives de Bruxelles en 1880 et 1888, et furent signalées dans l'*Art ancien à l'Exposition nationale belge de 1880*, publié par M. C. de Roddaz et dans l'*Art à travers les mœurs* de Henry Havard. Dans le nouveau dictionnaire illustré de Larousse, elles figurent parmi des pièces d'art caractéristiques du règne de Louis XIV.

FIG. [illegible] — BASSIN EN ARGENT CISELÉ ET GRAVÉ (PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE).
*Musées royaux du Cinquantenaire.*

Il y a quelques années, aiguière et bassin se trouvaient encore dans la famille de M. E. de Munck, et au décès de sa mère, Madame Alphonse de Munck, née Cordier de Roucourt, ils firent l'objet d'une vente en famille et furent attribués à M. Édouard Drion, petit-neveu de la défunte. Depuis longtemps ces objets étaient convoités au Cinquantenaire et des négociations furent même tentées en vue de les acquérir pour nos collections nationales. Cette circonstance n'échappa sans doute pas à M. Édouard Drion qui eut la généreuse inspiration d'en assurer la possession à nos musées.

(1) Annales de la Soc. d'Archéologie de Bruxelles, t. XIV, 1900. — *Aiguière et plateau en argent massif, ciselé et gravé, de l'époque de Louis XIV.* Nous avons suivi pour les données historiques et héraldiques celles fournies par M. E. de Munck.

Aussi lui conserverons-nous un souvenir reconnaissant de cet enrichissement si remarquable.

Par leur style et leur belle exécution, ces œuvres se rattachent manifestement aux meilleures productions du règne de Louis XIV qui sont si appréciées, particulièrement en France, tant pour leur mérite que pour leur insigne rareté. On sait que, forcé par la pénurie du trésor, le monarque français signa des édits qui prescrivaient de porter à la monnaie tous les objets en métal précieux. Louis XIV, voulant prêcher d'exemple, n'hésita pas à se défaire de ses trônes d'or. Aussi les objets d'orfèvrerie ou d'argenterie civile qui échappèrent à ces mesures imposées par la nécessité, devinrent-ils extrêmement rares. La perte de tant d'œuvres précieuses fut compensée, dans une certaine mesure, par la superbe floraison de la céramique française qui devait pourvoir au remplacement de la vaisselle plate. Quoi qu'il en soit, l'amateur éclairé attachera toujours le plus grand prix aux productions de l'orfèvrerie française de l'époque de Louis XIV ou à celles qui revêtent les mêmes qualités de style et de facture.

Il nous tarde maintenant d'aborder la description des deux pièces qui viennent d'échoir à nos musées.

L'aiguière (fig. 2), dite en manière de casque, du nom de l'objet dont elle évoque la forme, est portée sur un pied circulaire mouluré en doucine et qu'agrémentent des oves et des dessins symétriques gravés. Le nœud, qui consiste en un sphéroïde déprimé, est obtenu par des baguettes reliées par des rubans. Le casque se partage en trois zones : celle du bas se compose d'ornements en relief consistant en palmettes allongées alternant avec des motifs analogues se terminant par un minuscule mascaron humain. La zone intermédiaire porte des armoiries disposées entre deux petits médaillons circulaires inscrivant chacun une tête antique. Au-dessus apparaissent des lambrequins, gravés, sous un cercle de perles en relief enserrées dans des boucles. La dernière zone comprend l'ouverture qui s'évase, monte et redescend doucement en une courbe gracieuse pour former le bec élargi de l'aiguière. Sous ce dernier apparait un mascaron humain, imberbe, drapé et coiffé d'un diadème de plumes. Ce motif, d'un fort relief, s'entoure d'ornements symétriques d'un tracé très délié que rehaussent des feuillages et de légères guirlandes de



FIG. 2. — AIGUIÈRE EN ARGENT CISELÉ ET GRAVÉ. (PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE).
*(Musées royaux du Cinquantenaire)*

fleurs s'enlevant sur un fond maté. L'anse, délicatement modelée, qui s'accroche par de petites volutes à la moulure de la zone inférieure et au bas de l'ouverture, porte, sur le haut, et bien en évidence, un buste de femme dont l'opulente chevelure s'agrémente de fruits.

Le bassin (fig. 1) de forme oblongue, long de 0m42 sur 0m30 dans sa plus grande largeur, présente une profondeur de 0m05.

Il est formé de 16 côtes dont huit chantournées alternent avec huit autres rectilignes. Sous quatre de ces derniers, disposés en retrait, s'abritent quatre médaillons circulaires inspirés vaguement de monnaies antiques, dont deux contiennent une tête de guerrier casqué et les deux autres une tête de femme. Ces motifs s'offrent dans des encadrements formés de palmettes et d'ornements quadrillés se reliant les uns aux autres par des palmettes et des lambrequins.

Les parois intérieures, qui s'évasent en courbes adoucies, aboutissent à des moulures rehaussées d'une rangée d'oves constituant le pourtour.

Citons à titre de comparaison le bassin appartenant à l'église de St-Nicolas-en-Havré, à Mons. Ce spécimen (fig. 3), oblong, à fond ovale rehaussé de fines côtes, présente un marli chantourné et gravé de rinceaux que rehaussent, fixés sur le fond, huit petits médaillons identiques à ceux du bassin et de l'aiguière légués par M. E. Dhion. Le bassin de Mons ne porte ni poinçons ni armoiries; il procède, sinon des maîtres à qui nous sommes redevables des œuvres décrites, du moins de l'un de leurs émules montois.

Mais revenons à notre bassin. On remarque au fond du plat ainsi que sur l'aiguière les armoiries d'un Cornet d'Elzius décrites, comme suit, par M. E. de Munck :

« Écartelé au 1er et au 4e de gueules au chevron d'or accompagné de trois cors de chasse du même (Cornet); au 2e et au 3e d'azur au chevron d'argent sommé d'une couronne à l'antique d'or accompagnée de trois croisettes tréflées du même (Elzius), l'écu sommé d'une couronne de comte; cimier : un lévrier issant d'argent; collier de gueules bordé et bouclé d'or; supports : lions regardant d'or armés et lampassés de gueules; devise : FORTITER ET HONESTE. »

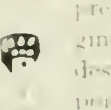
L'aiguière et le bassin ont donc appartenu à un même propriétaire, à François Cornet, seigneur de Peissant de Sallierмont, de Haboudans de Grez de Warenbroek. Ce gentilhomme naquit à Merbes-le-Château, en mai 1660, de Henri Cornet et de Madeleine Taymont.

Il fut secrétaire du conseil privé et, plus tard, conseiller souverain de Hainaut. Il épousa en 1697 Marie-Thérèse, comtesse d'Elzius, et fut créé chevalier en 1724.

L'examen des poinçons nous met en mesure de préciser l'origine et la date des pièces. Le poinçon en forme de rectangle surmonté de gros points appartient à la ville de Mons; le poinçon 2 est formé d'un A et d'un I, le tout surmonté d'une couronne fermée (1). La tête barbue et couronnée constitue le poinçon d'un artiste, tandis que le poinçon où apparaissent un I et un L appartient à un émule.







1 2 4

POINÇONS [illegible]

Quant à la lettre D, qui figure aussi sur le bassin ainsi que les marques 2 et 4, elle constitue la marque décanale qui changeait chaque année. La lettre décanale D se présente à Mons en 1602-1603, 1627-1628; elle a dû se répéter plus tard de 24 ans en 24 ans, à savoir en 1651-1652, 1675-1676, 1699-1700, en 1723-1724, etc. (2). Étant donné l'aspect du bassin et de l'aiguière, on ne peut songer qu'aux deux dernières dates. La première est postérieure d'une couple d'années au mariage de Cornet avec une d'Elzius. La seconde, ou 1723-1724, correspond exactement à l'époque où il fut créé chevalier. Les lettres patentes de l'empereur Charles VI datent en effet du 20 août 1724; elles lui permettent de sommer l'écu de ses armes d'une couronne d'or au lieu d'un bourrelet et de leur donner pour support deux lions d'or armés et lampassés de gueules.



[illegible] BASSIN

Ce sont précisément les armoiries qui sont gravées sur les deux pièces. Et ces armoiries sont, en tout cas, postérieures à l'octroi du brevet qui vient d'être cité, car on ne constate pas la moindre

(1) MM. L. et F. Crooy ont rencontré [illegible] pièces postérieures au XVIe siècle, un poinçon formé par les lettres A et I. « Ce poinçon, disent-ils, rappelle par ses initiales les archiducs Albert et Isabelle (Elisabeth) qui auraient octroyé aux orfèvres de Mons ce signe caractéristique. » Les deux auteurs citent des exemples tant pour le XVIIe que pour le XVIIIe siècle. Contrairement à cette observation qui semble être constante, nous notons que dans le bassin et dans l'aiguière, le poinçon littéral surmonté d'une couronne est constitué d'un A et d'un [illegible], et non d'un A et d'un I. Cf. l'ouvrage de ces deux auteurs, *L'Orfèvrerie religieuse en Belgique, Bruxelles 1911*, pp. [illegible].

(2) Pour les dates nous suivons MM. L. et F. Crooy, *ouvrage cité*.

trace d'adjonction ni de remaniement dans la gravure.

Reste l'hypothèse que les armoiries auraient été apposées après coup sur des specimens remontant à 1690-1700. Cette conjecture manque de vraisemblance. En effet, si on examine l'aiguière, on constate que dans la disposition des lambrequins, un vide avait été intentionnellement ménagé pour la présentation des armoiries. On ne comprendrait point d'ailleurs qu'on eût attendu un quart de siècle pour compléter le décor d'une pièce de ce genre. Et c'était surtout sur les principaux objets de la vaisselle de luxe que le noble de vieille souche, ou celui de fraîche date, tenait à voir figurer ses propres armes. Enfin on peut nous objecter que la gravure du blason offre, en l'occurence, un caractère tout autre que celui des rinceaux, ce qui pourrait faire croire à une intervention tardive. C'est exact; mais ici, cette divergence s'explique aisément par l'intervention d'un graveur familiarisé avec l'héraldique. Car, en dépit des légères inexactitudes relevées par M. E. de Munck, la facture du blason témoigne, de la part de l'artisan, de l'aisance avec laquelle il traitait les motifs héraldiques.

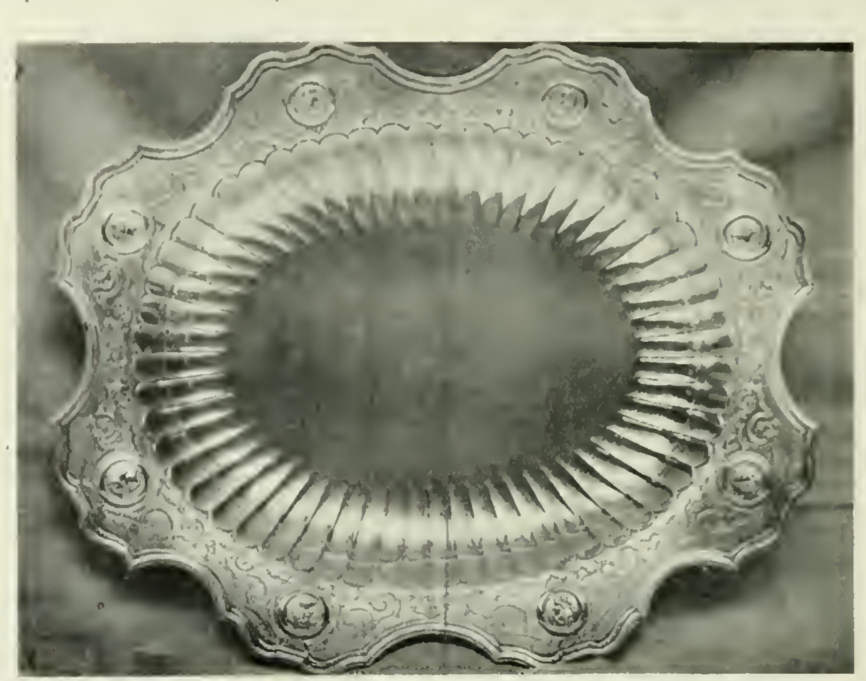


FIG. 3. — BASSIN EN ARGENT CISELÉ.
*Mons Eglise Saint Nicolas).*

D'ailleurs, plusieurs mains ont travaillé aux objets que nous étudions ici : au plus habile, on est redevable de l'aiguière; l'auteur du bassin manifeste moins d'élégance et de charme dans le tracé des rinceaux que celui du casque-aiguière, et le graveur-héraldiste le cède à coup sûr aux deux autres.

Jusqu'à présent, il ne nous a pas été donné de mettre un nom sur aucun des trois collaborateurs qui travaillaient dans la tradition du style de l'époque de Louis XIV, mais nous ne désespérons pas d'arriver à les identifier.

Est-il nécessaire de rappeler que Louis XIV était décédé en 1715, neuf ans avant l'achèvement de l'aiguière et du bassin? (1) Les deux orfèvres montois, vraisemblablement d'un certain âge, auront continué à travailler dans une manière qui leur était familière, mais non sans céder au goût déjà plus fleuri qui annonce la Régence. Par contre, dans le nœud de l'aiguière, on voit apparaître une forme qui fera partie du bagage des ornemanistes de l'époque Louis XVI.

Les deux pièces que nous venons de présenter au lecteur honorent l'orfèvrerie montoise qui compta des artistes tels que Antoine Goubault, Hugo de la Vigne, Antoine Constant de Bettignies et Beghins, dont les mérites sont connus depuis longtemps.

Jos. DESTRÉE.



## NOS RECHERCHES ET NOS FOUILLES EN 1912

Les travaux effectués par notre Service des fouilles au cours de l'exercice de 1912 n'ont pas été moins importants que ceux des années précédentes.

(1) En 1900, nous émettions déjà l'avis que ces très intéressantes argenteries étaient de la première moitié du XVIII^e siècle et qu'elles auraient pu être faites à l'époque où des lettres patentes furent octroyées à François Cornet. Cet avis, que M. de Munck rappelle dans son étude, semble donc confirmé de point en point.

— Nous avons poursuivi nos recherches dans les stations néolithiques connues d'Obourg, d'Yvoir, d'Ottenbourg, de Weelde, d'Aywaille, de Lustin, de Kemmel, de Westoutre, de Calmpthout, d'Exel, d'Overpelt et de Baelen-sur-Nèthe.

— Des recherches du même genre ont aussi été faites sur un grand nombre de points nouveaux, notamment à Peissant, Hotton, Givet, Gérouville, Soye-lez-Durbuy, Meix-devant-Virton, etc... etc...

— Le Service a terminé, en y fouillant encore dix-sept tombelles, l'exploration de la nécropole de Saint-Vincent (1). Le plan complet en a été dressé et une peinture à l'huile exécutée par M. J. Du Fief, rend fort bien l'aspect imposant de cette importante station funéraire qui se place à la fin de la période de Hallstatt et qui présente la plus grande analogie avec la nécropole d'Haulzy (Lorraine) (2). La commune de Saint-Vincent appartient du reste à cette fraction de la province de Luxembourg si différente de l'Ardenne à laquelle elle touche et que l'on appelle le *Pays Gaumais*. L'aspect des villages gaumais est identique à celui des villages lorrains, la nature du sol est la même, les habitants vivent la même vie, parlent le même patois et l'on peut dire que le Pays gaumais est la Lorraine belge.

— Au mois de Mai 1912, M. J. B. Gillet, instituteur à Saint-Mard (province de Luxembourg), avait l'obligeance de nous prévenir qu'un habitant de cette commune, M. Remi Noël, en faisant creuser les fondations de sa nouvelle demeure venait de découvrir un grand nombre de tombes belgo-romaines. Ayant fait accord avec M. Remi Noël nous avons commencé aussitôt les fouilles. Le cimetière dont il s'agit est situé à 250 mètres Ouest de l'église de Saint-Mard, au lieu dit *Champ Hayat*, rive gauche du Ton, au bord du chemin d'Harnoncourt. Une vingtaine de tombes avaient été complètement bouleversées avant notre arrivée. Nous avons fouillé méthodiquement dix sépultures faisant suite aux précédentes, ce qui porte à une trentaine le nombre de tombes mises au jour. Le cimetière s'étend-il sous le terrain voisin ? Il semble en être ainsi, mais nous n'avons pu nous en assurer faute d'entente avec le propriétaire riverain. Certaines tombes avaient été entourées de tuiles posées de champ ; les autres étaient en pleine terre. Nous avons rencontré aussi, mais isolement, les fragments d'une sorte d'auge en pierre blanche. Ces tombes, du reste, se trouvaient toutes plus ou moins remaniées. S'il nous est impossible, vu le mauvais état de conservation de presque toutes les pièces de monnaie trouvées dans nos fouilles de Saint-Mard, de préciser l'âge ou la durée du cimetière belgo-romain du « Champ Hayat », nous pouvons cependant affirmer que celui-ci n'est pas postérieur au IIIe siècle de l'ère chrétienne et qu'il se rattache par tous ses caractères aux cimetières de Fontenoille et de Jamoigne, dont nous avons fait autrefois l'étude.

— D'autres sépultures belgo-romaines découvertes dans les travaux de la grande exploitation de craie que possède à Harmignies (Hainaut) la Société « Niel-on-Rupel », nous ont fourni une intéressante série de vases de toutes formes. Ce cimetière est situé sur la rive droite de la Trouille, au lieu dit *Monts de Presles*, à 175 mètres Nord-Ouest de l'église d'Harmignies.

— Nous avons repris aussi l'exploration du cimetière de Brecht, mais cette fois sans grand succès car nous n'y avons plus rencontré que des tombes saccagées. Il s'agit là, on s'en souvient (1), de sépultures par inhumation à mobilier franc mais qui, d'après nous, ne sont point des tombes de Francs, mais des sépultures de Belgo-romains, vêtus et armés comme les Barbares sans cependant avoir abandonné encore leur rite funéraire.

Un capitulaire de Charlemagne édicte, en effet, la peine de mort « contre les païens qui brûleraient leurs morts au lieu de les enterrer ». Nous pouvons aussi faire appel en faveur de notre thèse au témoignage du véritable créateur de l'archéologie barbare, l'abbé Cochet qui, dans sa *Normandie souterraine* (2) s'est ainsi exprimé :

« Si, comme le dit l'histoire, les Francs nos pères sont devenus subitement chrétiens à jour donné, le lendemain d'une bataille, dans une cathédrale de la Gaule, il n'en fut pas de même de la race gallo-romaine qui faisait alors et qui fit toujours le fond de la population. Ceux-là passèrent très lentement du Paganisme au Christianisme, surtout dans nos campagnes ».

— Les fouilles de Vaux-et-Borset, à l'emplacement du village néolithique dénommé *Cite Charlier*, ont été continuées et nous y avons encore exploré onze fonds de cabane faisant suite à ceux — au nombre de trente-deux — que nous avons étudiés précédemment.

— Si nous rappelons maintenant les nombreux

(1) *Bulletin*, 12e année, n° [illegible], Avril 1913, p. [illegible].

(2) GEORGES GOURY, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*. Nancy, J. Coubé, 1911.

(1) *Bulletin*, 12e année, n° [illegible], Avril 1913, p. [illegible].

(2) Seconde édition, p. [illegible].

examen de lieux, de monuments, de fouilles et de collections que nous avons faits, les enquêtes au sujet de trouvailles fortuites auxquelles nous nous sommes livrés dans plus de vingt-cinq localités différentes et enfin la surveillance exercée par nous sur divers grands travaux pouvant amener des découvertes intéressant l'archéologie, nous aurons dressé, à peu de chose près, le bilan du Service des fouilles en 1912.

Bon de Loë.



## SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

### sous le patronage de S. M. le Roi

L'assemblée générale statutaire a eu lieu le Mercredi 24 Décembre, à 17 h. 3/4, au Ministère des Sciences et des Arts (Salle des Commissions), sous la Présidence de M. Franz Philippson. Siégeaient au bureau, MM. Paul De Mot, secrétaire ; Bauthier, trésorier ; Braun, Jean De Mot, Destrée, Lambotte, membres du Conseil d'Administration.

Le procès verbal de la précédente assemblée est adopté.

M. Paul De Mot, secrétaire, donne lecture d'un rapport ainsi conçu :

« Fidèle à ses glorieuses traditions séculaires, la Belgique a vu cette année une manifestation artistique de haute portée.

» L'exposition d'Art Ancien de Gand, digne de ses aînées de Bruxelles, de Bruges, d'Anvers et de Charleroi, a offert aux amateurs l'occasion de voir réunies une foule d'œuvres importantes pour l'étude des Arts dans les Flandres.

» Notre Société a eu la bonne fortune de pouvoir acquérir l'un des tableaux les plus remarqués parmi ceux exposés à Gand, le portrait de Marguerite d'Autriche attribué à Van Orley.

» Le nom de la fille de Marie de Bourgogne est intimement lié à l'histoire de notre pays, pendant la première moitié du XVIe siècle.

» Singulière destinée que celle de cette princesse, qui, fiancée, au berceau, au futur roi de France Charles VIII, puis, cette alliance rompue, mariée à l'héritier du trône de Castille, bientôt veuve, puis, après une courte union avec Philibert de Savoie, une seconde fois veuve à 24 ans, devint, après avoir failli occuper deux des trônes les plus illustres de l'Europe, gouvernante des Pays-Bas.

» Les malheurs l'avaient prématurément mûrie.

» Non seulement son rôle politique fut des plus importants, mais, malgré les soucis du pouvoir, à une époque ensanglantée par des guerres incessantes, Marguerite devint la protectrice des artistes de sa patrie.

» Qui ne connaît son œuvre de prédilection, la célèbre église de Brou construite et décorée par des artistes flamands ?

» Son peintre ordinaire était le Bruxellois Bernard Van Orley.

» Parmi les effigies de la princesse attribuées à cet artiste, la plus remarquable est celle que nous venons d'offrir au Musée.

» Infidèle à la légende qui nous représente Marguerite, dont la devise était « *Fortune infortune forte une* », comme le type accompli de la beauté flamande, Van Orley nous la peint pâle et émaciée dans son habit monastique. Le prognathisme des Habsbourg décèle sa parenté avec son illustre neveu Charles-Quint.

» Le portrait de Marguerite d'Autriche avait sa place marquée dans notre musée. Outre son intérêt historique, il figurera avec honneur dans l'importante série d'œuvres de Van Orley, que possède notre collection nationale. Certains critiques donnent le panneau à Gossaert. La question reste ouverte, mais notre tableau semble une œuvre originale dont ceux qui ont figuré à des expositions antérieures et celui du Musée d'Anvers ne seraient que des répliques ou des copies.

» Notre société a contribué à l'acquisition, pour le Musée du Cinquantenaire, d'une dalle tombale, à l'effigie de Reginard, prince-évêque de Liége, mort en 1036.

» Le monument funéraire de ce prélat avait été érigé dans l'ancienne abbaye bénédictine de St Laurent à Liége.

» Mutilé en 1568 par les troupes du Taciturne, il fut réédifié vers 1604, sur l'ordre d'Oger de Lonchin, 35e abbé de St Laurent.

» Le sculpteur, Martin Fiacre, qui a signé son

œuvre, a représenté le gisant mitré et revêtu de ses ornements sacerdotaux, dans un élégant encadrement dans le style de la Renaissance.

» Ce monument remarquable, qui avait disparu dans la tourmente révolutionnaire et avait été retrouvé à Charleville, nous est heureusement revenu tandis que son pendant entrait dans les collections du Louvre.

» Non seulement les Amis des Musées font des dons, mais ils cherchent à populariser nos collections nationales et à en faire connaître les trésors à nos compatriotes.

» Dans ce but notre société a, cette année, grâce au concours d'éminents esthètes, organisé un cycle de conférences.

» Tandis que M. BELS nous faisait l'histoire de la Grand'Place, que M. J. A. WAUTERS, dans un travail définitif, restituait à Hubert Van Eyck la place éminente qu'il doit occuper dans l'Art, M. JULES DESTRÉE nous entretenait de quelques grands sculpteurs Wallons.

» Avant les études de M. TOURNEUR sur la Médaille et de M. J. DESTRÉE sur le mobilier civil, nous avons entendu M. LAMBOTTE magnifier deux grands disparus : A. STEVENS et E. SMITS.

» Constatons le avec satisfaction : Le succès a été considérable. Rarement la vaste salle du Cercle Artistique, mise gracieusement à notre disposition par la Commission à laquelle nous adressons l'expression de notre reconnaissance, a vu pareille affluence.

» Nous ne doutons pas que les conférences qui seront données par MM. VERLANT, FIERENS GEVAERT, J. DE MOT, VERMEYLEN, CAPART et LAURENT reçoivent du public un accueil aussi flatteur que leurs devancières.

» Encouragés par cet heureux résultat nous persévérerons dans la voie que nous avons suivie et nous continuerons à chercher à intéresser le public à cette grande œuvre du développement de nos musées.

» Le nombre des membres de notre Société ne cesse de s'accroître, il dépasse actuellement 300, mais, par suite des importantes acquisitions que nous avons faites depuis quelques années, notre avoir est considérablement réduit et nous espérons que les amis des arts tiendront à cœur de nous apporter leur concours, afin de nous mettre à même de continuer l'œuvre si utile que nous avons entreprise. »

M. BAUTIER, trésorier, donne lecture du rapport suivant sur la situation financière de la Société :

RECETTES

| | |
|---|---|
| Solde au 1er janvier | 1[illegible]694.70 |
| Cotisations 1912-1913, touchées après le 1er janvier | 5245.00 |
| Don de la Liste civile | 500.00 |
| Intérêt du compte-courant | 137.70 |
| Cotisations 1913-1914 | 12440.00 |
| | **36017.40** |

DÉPENSES

| | |
|---|---|
| Acquisitions : 1°) Plaque tombale d'un prince-évêque de Liège (Musée du Cinquantenaire) payée pour moitié par la Société | 7500.00 |
| 2°) Premier versement sur le prix du portrait de Marguerite d'Autriche attribué à Van Orley (Musée ancien) | 10000.00 |
| Abonnement au *Bulletin des Musées* | 1050.00 |
| Frais de l'assemblée générale de décembre 1913 (Projections) | 71.50 |
| Encaissement des cotisations 1912-1913 | 47.00 |
| Indemnité au comptable | 200.00 |
| Voyages, correspondances et divers | 190.55 |
| Imprimés et quittances | 87.50 |
| Édition d'une brochure mémorial 1907-1912 | 497.75 |
| Frais des 6 premières conférences au Cercle artistique | 1521.25 |
| | **21165.55** |
| En caisse | **14851.85** |
| Total | **36017.40** |

Ces deux rapports sont approuvés.

Il est procédé ensuite à l'élection de 16 membres du Conseil d'Administration sortants en 1915-1916.

Sont élus : MM. BELS, Baron EMPAIN, P. DE MOT, CARDON, VERLANT, CAPART, Baron DE LOË, DESTRÉE, E. EMPAIN, HYMANS, LAFONTAINE, MACOIR, MAES, Colonel THYS, Baron VANDER STRAETEN, FIERENS-GEVAERT.

M. P[illegible] demande pourquoi la Société n'a pas cherché à acquérir les panneaux de [illegible].

M. P. De Mot répond que les panneaux avaient déjà été vendus à un marchand avant la constitution de la Société et que le prix actuellement réclamé est trop élevé.

M. Lambotte propose à l'assemblée de remercier M. le Président Philippson, qui a fait à la Société un don important afin de lui permettre d'acquérir le portrait de Marguerite d'Autriche. (*Applaudissements unanimes*).

M. Braun applaudit à l'organisation des Conférences, mais il se demande si la Société, afin de consacrer toutes ses ressources à l'acquisition d'œuvres d'art, ne devrait pas demander des subsides aux pouvoirs publics, tant pour les Conférences que pour le *Bulletin des Musées*.

L'Assemblée décide que des démarches seront faites dans ce but.

M. Posthumus exprime le désir de voir la Société organiser des excursions artistiques et des visites de collections.

M. Van Bellinghen constate le grand succès des conférences, qui démontre que la Belgique possède de savants conférenciers et qu'elle n'a, sous ce rapport, rien à envier à l'étranger. Il voudrait, aux fins d'augmenter les ressources de la Société, voir percevoir un droit d'entrée aux conférences.

M. Braun désirerait voir étudier par la Société le transfert au Musée du Cinquantenaire du Musée Instrumental, dont les locaux sont absolument insuffisants, ainsi que les projets de construction d'une Salle de Concerts et de locaux pour les Expositions d'art.

La séance est levée à 18 h. 3/4.

## AVIS

Nous prions nos abonnés qui, par oubli ou par erreur, n'auraient pas reçu un ou plusieurs numéros de notre Bulletin de 1913, de nous faire la demande des numéros manquants avant le 31 janvier 1914. Passé cette date, nos collections étant envoyées au brochage, il nous serait très difficile, sinon impossible, de donner satisfaction aux demandes des intéressés.

◆ ◆

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq pour en faire la demande.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

◆ ◆

*On est prié d'adresser toutes les communications relatives au* Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.*

◆ ◆

*Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.*

---

Les Musées sont ouverts au public gratuitement tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusqu'à 4 heures du soir, pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusqu'à 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES